

Fondation de l'Avenir

Rapport Annuel 2021



**SOUTENIR
ET PROMOUVOIR**

la recherche et
l'innovation en santé

 **FONDATION
DE L'AVENIR**
Accélérateur de progrès médical



Edito Fondation de l'Avenir

C'est ensemble que nous avons construit l'année 2021.

Ensemble d'abord en termes de gouvernance, malgré la tenue des réunions souvent avec l'appui de la technologie. Le directoire a travaillé collégalement, sous les regards attentifs du conseil de surveillance et du comité de contrôle interne, et avec l'appui du conseil scientifique et du comité financier.

Ensemble aussi avec les autres acteurs de la Fondation, collaborateurs, partenaires, donateurs. Tous ont été largement consultés et concertés sur les orientations stratégiques, puis sur leur déclinaison en plan triennal.

Ensemble toujours autour du patient. La Fondation a sans cesse accompagné les chercheurs pour que les projets continuent d'être financés, même ralentis ou un temps, suspendus. La Fondation a consacré au patient son événement phare de l'année, son 12ème Congrès. Elle y a convié des chirurgiens, des médecins et aussi des personnels paramédicaux, des chercheurs en sciences humaines ou sociales, des représentants d'usagers et des living labs.

Ensemble pour demain ; comme le thème du 16ème atelier des fonds et fondations début 2022, et qui a mobilisé la Fondation dès 2021. Elle a été pleinement présente dans ses mandats de l'économie sociale et solidaire, et tisse de nouveaux liens pour des progrès et innovations partagés.

Si l'année 2021 a été bouleversée, la Fondation de l'Avenir a pu compter chaque jour sur ses donateurs particuliers, témoignant de toute leur générosité, sur ses équipes, conduisant l'activité malgré les imprévus exogènes et exigeants, sur ses partenaires, lui donnant les moyens d'être à la hauteur de sa vocation d'intérêt général.

Grâce à ces élans et ces actes, la Fondation de l'Avenir cultive et développe sa singularité, son utilité, son ouverture et son engagement pour la santé de tous nos concitoyens. ■

Daniel HAVIS,
président du conseil de surveillance

Marion LELOUVIER,
présidente du directoire

Sommaire

Gouvernance et organisation interne 8

Les instances décisionnelles 9

Le directoire 9

Le conseil de surveillance 11

Les instances consultatives 12

Le comité de contrôle interne, instance consultative auprès du conseil de surveillance 12

Les instances consultatives auprès du directoire 14

Le collège des partenaires 17

Les instances des Fondations abritées par la Fondation de l'Avenir, sous délégation du directoire 17

Organisation interne 20

Organigramme 21

Activités de la Fondation de l'Avenir 24

Nos chiffres clés 24

Soutien aux chercheurs 24

Programmes 24



La Chaire Avenir Santé Numérique (CASN) 26

Projets 27

Bourses 33

Prix 35

Études 35

Baromètre Recherche Médicale 36

Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus 38

Le Fonds de soutien Avenir Matmut 39

Fonds de soutien 39

Le Fonds de soutien Avenir Masfip 40

Partenariats croisés 42

Académie Nationale de Chirurgie (ANC) 42

Ligue Nationale de Basket 42

Soutien à la Recherche et à l'innovation 44

Événementiel 46

14^{ème} Prix des Chirurgiens de l'Avenir 46

5^{ème} Atelier du Fonds Avenir Santé Numérique 47

9^{ème} Trophées de la Fondation de l'Avenir 48

11^{ème} Prix CASDEN du jeune chercheur 50

12^{ème} Prix Harmonie mutuelle Alzheimer 50

12^{ème} Congrès de la Fondation de l'Avenir 51



Contribution à la Recherche 53

Prospection et développement 53

Programme de renforcement européen 54

Coordination 55

Activités des Fondations abritées 60

Fondation Matmut Paul Bennetot 61

Fondation Sandrine Castellotti 74

Fondation Ecouter Voir 81

Fondation MUTAC 86

Fondation de La Mutuelle Générale 90

Fondation Mutuelle des Motards 94

Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale 97

Fondation Solimut Mutuelle de France 103

Ressources 110

Ressources collectées auprès du public 111

Les dons 111

Legs et donations 112

Don en confiance 112

Autres fonds privés 113

Produits partage 115

Subventions publiques 115

La Fondation en chiffres 117

Règles et méthodes comptables 118

Principes comptables 118

Changement de méthode comptable 118

Informations sur les rémunérations des dirigeants 122

Effectif moyen 123

Commentaire sur le Compte Emploi Ressources 126

Rapport du Commissaire aux comptes 130

Gouvernance et organisation interne

Gouvernance et organisation interne



De gauche à droite : Jean-François LEMOINE (vice-président), Michel COUHERT (trésorier), Marion LELOUVIER (présidente du directoire), Guillaume GARDIN (vice-président) et Christelle MALTÈTE (secrétaire générale).

Nommés fin 2020 par le conseil de surveillance, pour un mandat de trois ans (2021/2022/2023), sont membres du directoire :

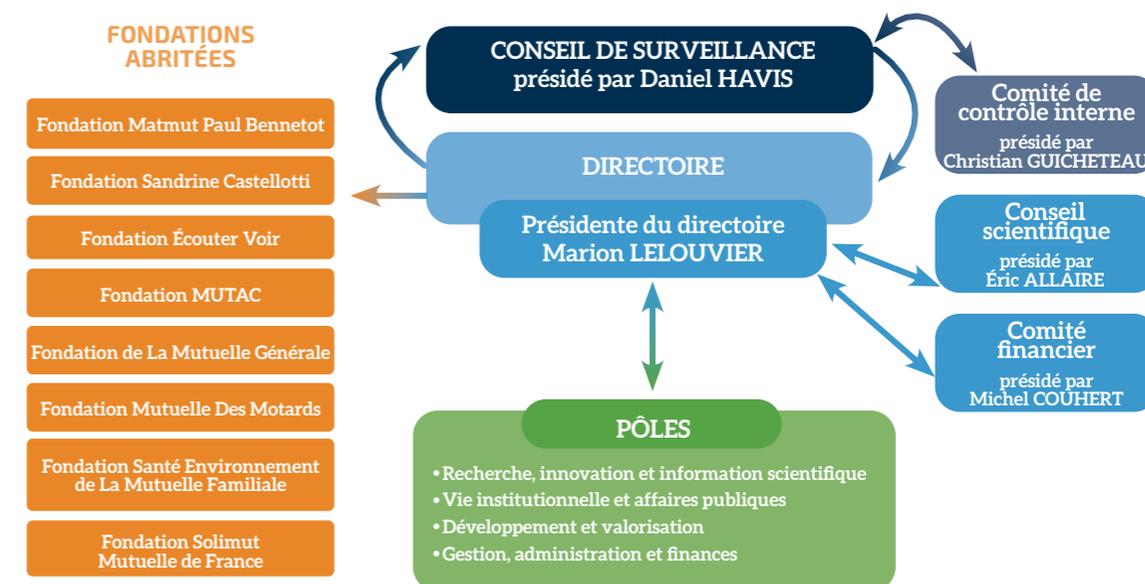
- Madame Marion LELOUVIER présidente du directoire ;
- Monsieur Michel COUHERT trésorier ;
- Madame Christelle MALTÈTE secrétaire générale ;
- Monsieur Jean-François LEMOINE vice-président ;
- Monsieur Guillaume GARDIN vice-président.

Créée en 1987, la Fondation avait adopté le modèle classique de gouvernance : conseil d'administration et directeur général. En 2010, une réflexion était engagée pour faire évoluer sa gouvernance, en cohérence avec son écosystème.

Depuis 2012, la Fondation a adopté une gouvernance bicéphale : conseil de surveillance et directoire, instances collégiales, assistées par des instances consultatives indépendantes.

Les instances décisionnelles

Schéma organisationnel de la Fondation de l'Avenir en 2021 :



Le directoire

Au sein du directoire, la présidente a des responsabilités et missions élargies. Représentante légale de la Fondation de l'Avenir, elle est la garante de la Fondation dans ses rapports avec les tiers et tous les actes de la vie civile. Elle est également l'ordonnateur principal et, à ce titre, elle est responsable de l'engagement des dépenses, quand le trésorier est le payeur. Seul membre du directoire dont l'activité est entièrement dédiée à la Fondation de l'Avenir, elle participe au quotidien à la vie de la Fondation.

La présidente présente au conseil de surveillance un compte-rendu des activités du directoire et transmet trimestriellement un rapport sur la Fondation à l'usage du conseil de surveillance, ainsi que les relevés de décisions du directoire.

Le directoire s'est réuni 12 fois en 2021 pour suivre l'activité de la Fondation, prendre des décisions de gestion et d'administration qui lui incombent, ainsi que préparer les dossiers pour le conseil de surveillance.

Dans le prolongement de ses prédécesseurs, le directoire, nouvellement nommé, s'est attaché dès le début de son mandat à prendre ses décisions collégialement pendant ses réunions, également entre les instances par de fréquents échanges. Ainsi, les membres dont l'activité n'est pas entièrement dédiée à la Fondation, sont associés à toutes les étapes, toujours dans le respect de ses obligations légales et statutaires.

Cela se traduit aussi par une interaction plus grande et continue avec l'équipe opérationnelle. Le plan triennal 2018-2020 avait été prolongé jusqu'à l'année 2021 incluse, sur validation par le conseil de surveillance le 17/12/2020.

Dès le début du mandat, membres renouvelés et nouveaux du directoire ont entrepris une consultation auprès des membres des instances de la Fondation, des partenaires, des donateurs, des chercheurs et des collaborateurs, en vue d'élaborer le projet d'orientation stratégique 2022/2030, et sa déclinaison triennale.

Ce sont ainsi sept orientations que le conseil de surveillance a approuvées lors de sa réunion du 30 septembre 2021 :



Daniel HAVIS
président



Serge BRICHET
vice-président

Le conseil de surveillance

Le conseil de surveillance assure la surveillance de l'administration de la Fondation par le directoire. Fin 2020, le conseil de surveillance a élu Daniel HAVIS comme président de l'instance, succédant à Thierry BEAUDET. Il est secondé par Serge BRICHET, vice-président et président du membre fondateur.

**Le conseil de surveillance comprend 12 membres au 31 décembre 2021 :
Quatre membres de droit :**

- Monsieur Franck BERTIN
Représentant le ministre de l'Intérieur
- Monsieur Olivier WICKERS
Représentant le ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance
- Professeur Armand MEKONTSO-DESSAP
Représentant le président de la COMUE Université Paris-Est
- Professeur Hubert JOHANET
Représentant le président de l'Académie Nationale de Chirurgie (ANC)

Quatre membres au titre du collège fondateur :

- Monsieur Serge BRICHET
Président de la Mutualité Fonction Publique (MFP)
- Madame Catherine GRANDPIERRE-MANGIN
Présidente de Klésia Mut'
- Madame Carine DURAND-BROUSSOLE
Vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT, Groupe VYV)
- Monsieur Eric CHENUT
Président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)
Administrateur délégué de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN, Groupe VYV)

Trois membres choisis au titre du collège des personnalités qualifiées :

- Madame Pierrette SAIGRE
Trésorière de La Mutuelle Générale
- Monsieur Maurice RONAT
Mandataire mutualiste, Aésio mutuelle
- Monsieur Stéphane JUNIQUE
Président du Groupe VYV

Un membre élu au titre du collège des partenaires de la Fondation de l'Avenir :

- Monsieur Daniel HAVIS
Président d'honneur du Groupe Matmut
Président de la Mutuelle Ociane Matmut

Les mandats de Madame Catherine GRANDPIERRE-MANGIN et de Madame Pierrette SAIGRE sont arrivés à échéance au 31 décembre 2021. Par décision du conseil, leur mandat respectif a été renouvelé pour trois ans (2022/2023/2024).

Le conseil de surveillance s'est réuni trois fois en 2021.

Lors de ses réunions, conformément au rôle qui lui est dévolu, le conseil de surveillance a notamment :

- Arrêté, sur proposition du directoire, le projet d'orientation stratégique 2022/2030, le plan triennal 2022/2024 et le programme d'action et le budget pour 2022 ;
- Approuvé les comptes de l'exercice 2020 ;
- Approuvé le rapport moral et financier, incluant le rapport spécial des fondations individualisées de l'exercice 2020 ;
- Renouvelé les membres sortants du conseil de surveillance ;
- Nommé les membres du conseil scientifique pour un mandat de quatre ans ;
- Validé la dissolution de la Fondation de La Mutuelle Générale à la demande du membre fondateur ;
- Validé les évolutions de la convention portant création de la Fondation Matmut – Paul Bennetot à la demande de ses membres fondateurs.

Les instances consultatives

Le comité de contrôle interne, instance consultative auprès du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est assisté dans ses missions par le comité de contrôle interne. Cela correspond à une volonté forte du conseil de surveillance, en dehors de toute obligation légale, de promouvoir la transparence et l'éthique de son fonctionnement.

Ce comité est composé au 31 décembre 2021 comme suit :

- Monsieur Christian GUICHETEAU président, Président honoraire de l'Association Française de Cautionnement Mutuel (AFCM)
- Madame Carine DURAND-BROUSSELE représentant le conseil de surveillance, Vice-présidente de la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT / groupe VYV)
- Madame Dominique JOSEPH représentant le membre fondateur, Secrétaire générale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- Madame Sylvie ESKINAZI représentant le collège des partenaires, Directeur, Groupe Matmut



Christian GUICHETEAU
président

« 2021 a confirmé l'engagement de la Fondation dans sa volonté forte de contrôle interne, des collaborateurs aux membres des instances ».

Le comité de contrôle interne s'est réuni à trois reprises en 2021 et, comme tous les ans, le président a participé à une réunion du directoire, le 4 novembre, pour partager les travaux et avis du comité. Ce dernier s'est consacré à la mise en œuvre effective par les équipes de la Fondation de l'Avenir du contrôle interne.

Processus	Activité	Procédure	Risque
Métiers	Mise en œuvre des dispositifs de soutien	Gestion des dispositifs	Mauvais process de sélection (ciblage)
	Suivi des dispositifs de soutien		Absence de suivi
	Clôture des dispositifs	Gestion des dispositifs	Détournement des fonds
	Valorisation		Absence de clôture
	Partenariat	Les deux précédentes	Détournement des fonds restants
		Gestion de partenariat	Absence de valorisation
			Départ de partenaires

Processus	Activité	Procédure	Risque
Supports	RH/RS	Recrutement	Contentieux droit social
		Horaires	
		Gestion de la paie	
		Cessation du contrat de travail	
	Comptabilité/finances	Suivi des ressources	Risque financier et fiscal
		Donation/legs	
		Dépense	
		Paiement	
		Achat	
		Tableau des délégations	
	Gestion trésorerie		
	Tenue comptabilité		

Processus	Activité	Procédure	Risque
Pilotage	Gouvernance	Organisation des instances	Mauvaise information
		Statuts, règlement intérieur	Mauvaise tenue des instances
		Suivi des décisions des instances	Pas d'exécution des décisions
	Relations publiques	Risque d'image	Risque d'image

En 2021, le comité de contrôle interne a pris connaissance des premières remontées des indicateurs de suivi de l'équipe opérationnelle – extraits ci-dessus pour légende.

Les instances consultatives auprès du directoire

Le directoire est assisté dans ses missions par deux instances consultatives, dont les membres sont nommés par le conseil de surveillance.

Le comité financier

Présidé par le trésorier de la Fondation de l'Avenir, Michel COUHERT, le comité financier est composé au 31 décembre 2021 comme suit :

- Monsieur Michel LENORMAND représentant, pour le collège des partenaires, le président du Groupe Matmut
- Madame Carole HAZÉ personne extérieure choisie pour ses compétences, Présidente de Solimut Mutuelle de France
- Monsieur Alain ARNAUD (invité permanent) Vice-président honoraire du conseil de surveillance et président honoraire de la Banque Française Mutualiste.



Carole HAZÉ
membre du comité financier

« Notre rôle, au sein du comité financier, est de veiller à la conduite de la politique financière de la Fondation en cohérence avec les orientations qui conditionnent l'action de la Fondation et son assise mutualiste. »

Le comité financier a été réuni à trois reprises en 2021, permettant aux membres de suivre l'exécution du budget au cours de l'année et sa conformité avec le budget prévisionnel, et aussi de proposer au directoire les orientations de la politique de placements de la Fondation.

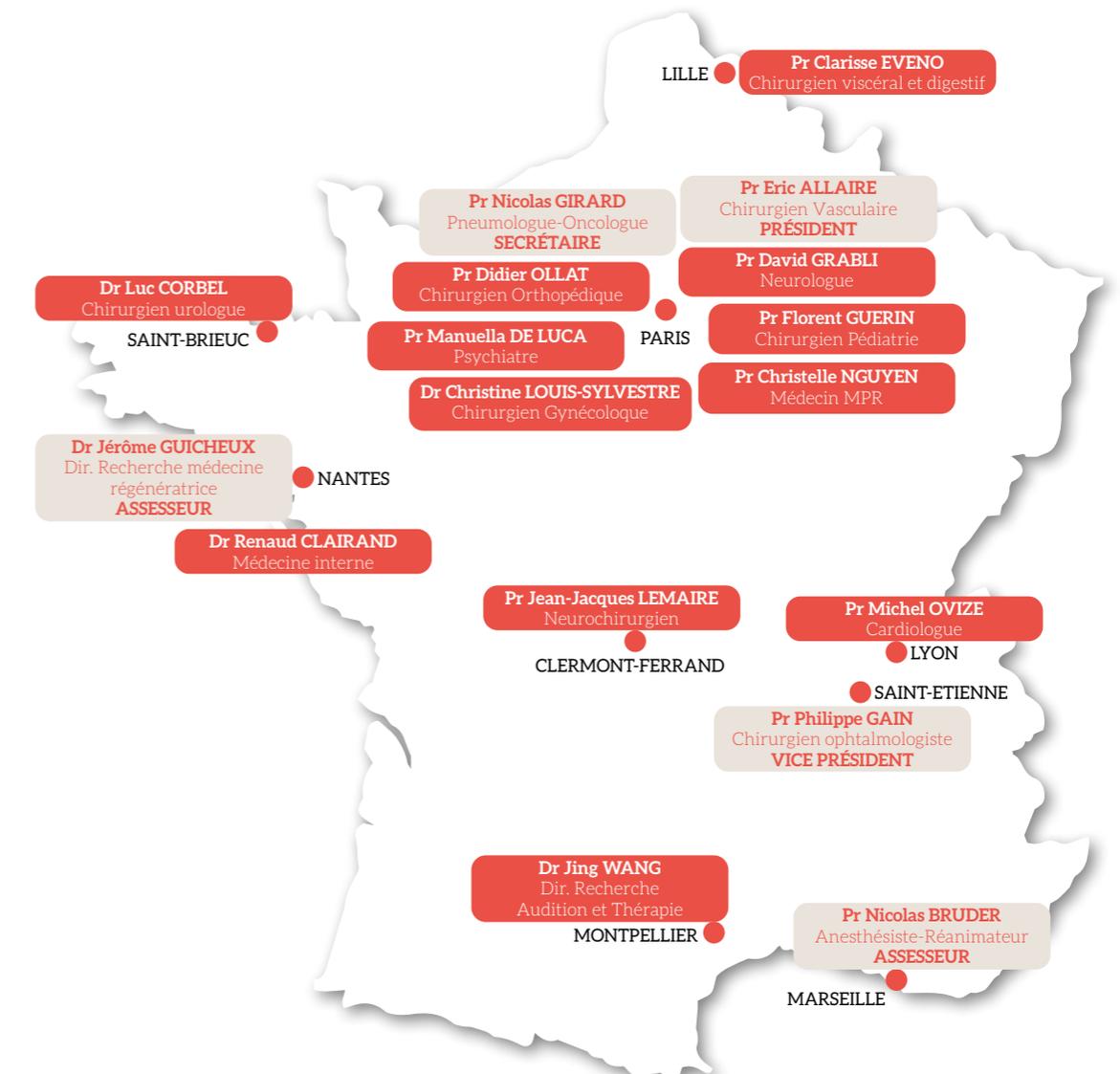
Le conseil scientifique

Éric ALLAIRE

président du conseil scientifique



« La Fondation de l'Avenir représente un modèle de soutien à la recherche à peu près unique, et c'est grâce à sa souplesse de fonctionnement qu'elle est le marchepied qui permet à de jeunes talents d'entrer dans le monde de la recherche, avec leurs idées à eux. Pour moi, ce que la Fondation incarne, c'est le dynamisme. De plus, la Fondation, parce qu'elle est associée à la Mutualité, représente une part importante de la Société. C'est une force. La Fondation de l'Avenir, c'est en premier la générosité des donateurs. Pour bien parler de la Fondation de l'Avenir, il faut dire combien ses donateurs permettent tout. »



Le conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir est une instance consultative de réflexion et de proposition.

- Professeur Éric ALLAIRE
président, Chirurgien vasculaire,
Clinique Geoffroy Saint Hilaire, Paris
- Professeur Philippe GAIN
vice-président, Chirurgien ophtalmologiste,
CHU, Saint-Etienne
- Professeur Nicolas GIRARD
secrétaire, Pneumologue-oncologue, Institut
du Thorax Curie - Montsouris, Paris. Depuis
la création de la Fondation, cette fonction est
occupée par un membre de l'IMM.
- Professeur Nicolas BRUDER
assesseur, Chef de service anesthésie et
réanimation, CHU La Timone, Marseille
- Docteur Jérôme GUICHEUX
assesseur, Directeur INSERM UMR 1229-
RMeS, Médecine Régénérative et Squelette,
Nantes
- Professeur Manuella DE LUCA
Psychiatre, Etablissement de santé mentale
La Verrière, MGEN, Le Mesnil-Saint-Denis et
professeur de psychologie, université de Paris
- Professeur Clarisse EVENO
Chirurgien viscéral et digestif, Hôpital Huriez,
CHRU de Lille
- Professeur David GRABLI
Neurologue, Hôpital de la Salpêtrière (AP-HP),
Paris
- Professeur Christelle NGUYEN
Médecin MPR, Hôpital Cochin (AP-HP),
Paris
- Professeur Michel OVIZE
Cardiologue, Hôpital Louis Pradel,
Lyon
- Docteur Renaud CLAIRAND
Médecin interne, Clinique Jules Verne /
Hospi Grand-Ouest, Nantes

- Docteur Luc CORBEL
Chirurgien urologue, Hôpital privé des Côtes
d'Amor / Hospi Grand-Ouest, Plérin
- Professeur Florent GUERIN
Chirurgien pédiatrique, Hôpital Bicêtre (AP-
HP), Paris
- Professeur Jean-Jacques LEMAIRE
Neurochirurgien, CHU, Clermont-Ferrand
- Docteur Christine LOUIS-SYLVESTRE
Chirurgien gynécologue, Institut Mutualiste
Montsouris, Paris
- Professeur Didier OLLAT
Chirurgien orthopédique, Institut Mutualiste
Montsouris, Paris
- Docteur Jing WANG
Directeur de recherche INSERM UMR
U1298, Institut de Neurosciences, Troubles de
l'audition et thérapie, Montpellier

Le conseil scientifique dans son ensemble a été réuni à quatre reprises en 2021, notamment pour élire son bureau, mobiliser un réseau d'experts pour l'analyse des dossiers et se prononcer sur les candidatures reçues dans le cadre de l'appel à projets recherche médicale, les candidatures de la Bourse Avenir Recherche en Soins ainsi que celles des Prix des Chirurgiens.

Outre son expertise scientifique, le directoire sollicite régulièrement l'avis de son conseil scientifique soit sur les questions de positionnement et d'orientations scientifiques de la Fondation, soit dans le suivi des chercheurs et notamment des conventions et avenants aux projets.

Ces derniers s'élèvent au nombre de 15 en 2021 compte-tenu des confinements puis de la reprise partielle des activités de soins et de recherche clinique dans les établissements, ralentissant les inclusions.



Le collège des partenaires

Le collège des partenaires regroupe les personnes morales dont le soutien et l'implication s'inscrivent dans un cadre conventionnel pluriannuel reconductible.

Il se réunit au moins une fois par an en convention générale.

C'est en convention qu'un représentant est élu par ses pairs pour un mandat de trois ans pour siéger au conseil de surveillance.

La convention générale s'est tenue le 20 mai 2021 par visioconférence, sous la présidence de Monsieur Daniel HAVIS et avec la participation de nombreux partenaires. À cette occasion, au-delà de la présentation de l'activité 2020 de la Fondation, le professeur Éric ALLAIRE, président du conseil scientifique, a partagé son expérience de huit années au sein du conseil scientifique et présenté son activité de chirurgie vasculaire.



Daniel HAVIS
président
d'honneur du
Groupe Matmut,
Président de
la Mutuelle
Ociane Matmut,
membre élu par
le collège des
partenaires pour
le représenter
au conseil de
surveillance.



Fondations Abrisées

Les instances des Fondations abritées par la Fondation de l'Avenir, sous délégation du directoire

Par décret du 17 décembre 1991, les statuts modifiés de la Fondation de l'Avenir lui confèrent, conformément aux dispositions de l'article 20 de la loi du 23 juillet 1987, la capacité d'être une structure d'accueil des fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens.

Chaque Fondation abritée par la Fondation de l'Avenir est administrée par un comité de gestion, instance décisionnelle, qui se réunit trois fois par an, pour animer la Fondation abritée. Le comité de gestion peut choisir de se faire conseiller par un comité scientifique et de se doter d'une délégation générale, parmi les collaborateurs ou élus du membre fondateur.

Chaque Fondation abritée a un objet social entrant dans le champ de la Fondation de l'Avenir : la recherche médicale appliquée. Mais, contrairement à la Fondation abritante, elle se définit un domaine d'action spécifique ; les activités s'inscrivent en complémentarité entre Fondations abritées, et entre Fondation abritante et Fondation abritée.

Il s'agit de la forme partenariale la plus avancée au sein de la Fondation de l'Avenir, car elle dispose d'une individualité dans son traitement : instance décisionnelle, transparence des comptes, etc.

Elle se distingue du Fonds de soutien, car ce dernier ne dispose pas d'instance décisionnelle : toutes les orientations du comité de pilotage constitué par le mécène doivent être ratifiées par le directoire, alors que la Fondation abritée bénéficie d'une délégation.

En 2021, la Fondation de l'Avenir abrite huit Fondations abritées :



• **La Fondation Matmut-Paul Bennetot**, présidée par Monsieur Christophe BOURRET, a pour mission de soutenir l'innovation et la recherche en traumatologie, post-traumatologie et la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible. Depuis 2021, son objet social a été étendu aux maladies chroniques. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par le docteur Martine GAYRAUD, médecin interniste, IMM, Paris.

• **La Fondation de La Mutuelle Générale**, présidée par Monsieur Patrick SAGON, a pour but de lutter contre les maladies neurodégénératives en développant la recherche en faveur de l'autonomie des personnes malades et en expérimentant des dispositifs innovants d'accompagnement des aidés et des aidants. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par Monsieur Jean-Paul DEPARTE, ingénieur, laboratoire électronique, CMRRF Kerpappe, Ploemeur.



18

• **La Fondation Sandrine Castellotti**, présidée par Madame Danielle CASTELLOTTI, a pour ambition d'aider la recherche et le soutien à la qualité de vie des personnes atteintes de troubles des conduites alimentaires.



• **La Fondation Mutuelle des Motards**, présidée par Monsieur Alain BORIE, a pour ambition de développer les études et recherches scientifiques, au plan clinique, médico-économique et sociétal, spécifiques à la pathologie des deux et trois roues motorisés.

19



• **La Fondation Écouter Voir**, présidée par Monsieur Pierre-Jean GRACIA, a pour objectif de soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision et portant sur les troubles de l'audition. Elle est dotée d'un comité scientifique, présidé par le professeur Yves MATILLON, professeur de santé publique, Université Lyon 1.

• **La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale**, présidée par Monsieur Martin RIEUSSEC-FOURNIER, a vocation à soutenir la recherche en santé environnement, à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé et à diffuser l'information à tout le personnel scientifique, médical, paramédical et social.



• **La Fondation MUTAC**, présidée par Madame Nicole BIGAS, a pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées, en s'appuyant sur le lien intergénérationnel et en développant des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement des personnes âgées.

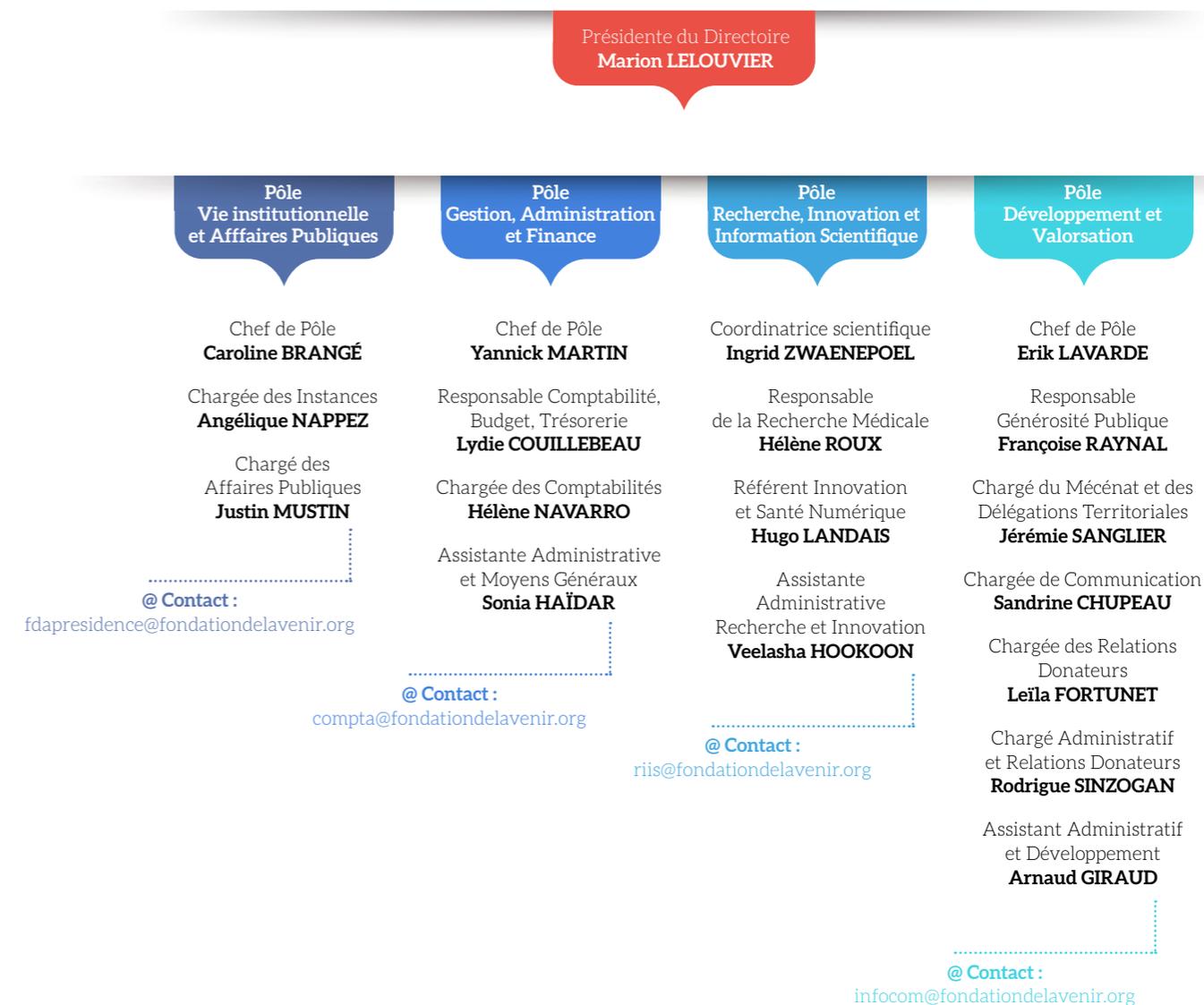


• **La Fondation Solimut Mutuelle de France**, présidée par Madame Colette ELLENA, a pour vocation d'agir dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

Pour plus de détails sur nos Fondations abritées, rendez-vous de la page 58 à 107.



Organigramme



Organisation interne

L'équipe opérationnelle, composée de 18 salariés au 31/12/2021, s'articule autour de quatre pôles de compétences :

- **Le Pôle Vie Institutionnelle et Affaires Publiques** a pour missions principales la coordination des instances, la mise en œuvre de la politique relations publiques, la sécurisation juridique, le contrôle de gestion et le contrôle interne ;
- **Le Pôle Gestion, Administration et Finances** a pour missions principales la gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire et financière, les fonctions achats, informatique et logistique ;

- **Le Pôle Recherche, Innovation et Information Scientifique** a pour missions principales la coordination des activités scientifiques des Fondations abritante et abritées, un rôle de conseil et d'accompagnement des équipes sollicitant le soutien de la Fondation, la communication et l'information scientifiques ;
- **Le Pôle Développement Et Valorisation** a pour missions principales le soutien et l'administration de la générosité publique, des mécénats et partenariats, ainsi que la valorisation de l'activité et la gestion événementielle des Fondations abritante et abritées.

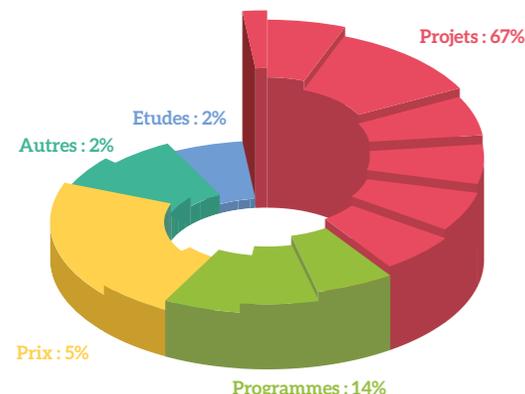
Activités de la Fondation de l'Avenir



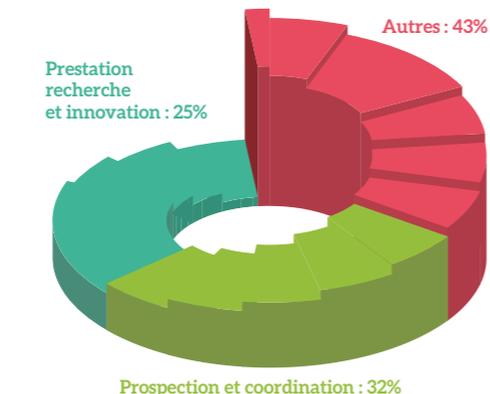
Activités de la Fondation de l'Avenir

Nos chiffres clés

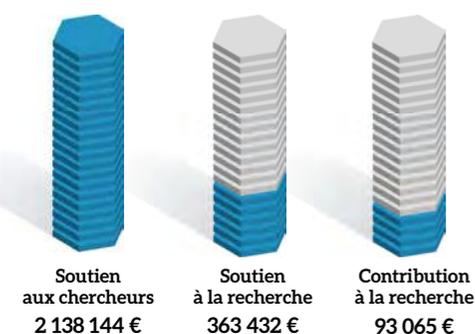
↳ Soutiens aux chercheurs



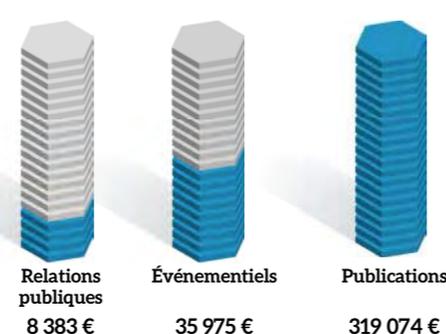
↳ Contribution à la recherche



↳ Missions sociales



↳ Soutiens à la recherche et à l'innovation



Soutien aux chercheurs

Programmes

On entend par Programme des travaux de recherche se déroulant sur plusieurs années et/ou sur plusieurs sites, comprenant un ou plusieurs objectifs et bénéficiant d'un soutien financier important. La sélection des programmes n'est pas basée sur les réponses à un appel à projets.

En fonction de l'actualité et l'opportunité scientifiques, l'instance décisionnelle saisit son instance scientifique et/ou des experts pour émettre un avis sur la qualité et la viabilité du programme. Ayant pris connaissance de cet avis, l'instance décisionnelle valide le soutien ou non à un programme.



Le programme Sumotech soutenu par le groupe Matmut et Inter Mutuelles Assurances (IMA)

Sumotech est un protocole de recherche clinique visant à évaluer un dispositif de suivi personnalisé dans le cadre d'un programme de récupération améliorée après chirurgie de la hanche.

Depuis 2018, il est coordonné par la Fondation de l'Avenir, financé par Inter Mutuelles Assistance (IMA) et le groupe Matmut. Le dispositif se compose d'une plateforme téléphonique Médico-Sociale dirigée par IMA et d'une application smartphone développée par l'entreprise Qalyo.



Le dispositif est évalué selon le critère de succès de parcours de soins défini par :

le respect des dates d'intervention, l'amélioration du niveau de satisfaction du patient et la qualité de vie (SF12). Les critères de jugement secondaires sont l'indice Womac (Western Ontario and McMaster Universities Arthritis Index, index de sévérité symptomatique de l'arthrose des membres inférieurs), qui évalue le retentissement fonctionnel de l'arthrose de la hanche sur la qualité de vie, le taux d'utilisation du mobile et le taux d'alerte remonté par le dispositif. Le programme est entré dans sa phase d'analyse en juillet 2020.

Le recueil des données s'est toutefois arrêté prématurément pendant la crise du Covid-19. Les analyses, conduites in fine sur 64 patients, seront statistiquement significatives.

Le programme Ptolémée soutenu par le Fonds de Soutien Avenir Matmut

Le Fonds de Soutien Avenir Matmut - cf. page 39 - a été constitué en 2014 pour soutenir la recherche sur les maladies mentales et les troubles liés aux maladies neurologiques puis en 2020 a réorienté son activité sur un programme en neurochirurgie.

Le programme du professeur Jean-Jacques LEMAIRE, chef du service de neurochirurgie du CHU de Clermont-Ferrand, consiste à développer des outils d'aide à lecture d'Imagerie à Résonance Magnétique cérébrales basée sur des algorithmes.

Ce programme, se déroulant sur cinq ans à partir de 2020, repose sur le financement par le Fonds de soutien Avenir Matmut pour l'activité de deux doctorants et d'un ingénieur, développant un logiciel d'interprétation d'images basé sur de l'Intelligence artificielle. Une autre partie de ce programme sera financée par le legs de Monsieur DEROCHE, qui avait été accepté par le Directoire en 2013.

CHAIRE AVENIR SANTÉ NUMÉRIQUE

La Chaire Avenir Santé Numérique (CASN)

L'année 2021 marque la fin de la phase de développement de la Chaire Avenir Santé Numérique, l'occasion pour nous de revenir sur les étapes de son lancement en 2018 à ses derniers accomplissements en 2021.

La Chaire Avenir Santé Numérique a permis de poser les fondements d'un écosystème, de réunir des experts autour de solutions numériques en santé et d'évaluer leur utilisation.

La Chaire a été un lieu d'encadrement pour 4 post-doctorants, 4 masters 2 (M2) recherche, et 4 doctorants d'exercice en médecine qui ont généré plus de 25 publications scientifiques à comité de lecture.

La mise en place de la Chaire a permis l'émergence d'un écosystème fédérant des ingénieurs, économistes, sociologues, médecins et chercheurs biologistes autour de projets en lien avec le numérique en santé.

À ce jour, deux membres de la Chaire, professeur Vincent AUGUSTO et Docteur Tu Anh DUONG, font partie du CESREES (Comité éthique et scientifique pour les recherches, les études et les évaluations dans le domaine de la santé) du Health Data Hub, témoignant la reconnaissance par les pairs de leurs expertises.

Le Directoire a validé en sa réunion du 06/09/2021 le renouvellement de la Chaire pour 4 ans. La poursuite de projets de collaborations et d'expertises, dont les financements sont assurés, offre à la prochaine mandature de la Chaire autant de pistes à explorer tout en s'appuyant sur des compétences spécifiques et un savoir-faire désormais connu dans la communauté scientifique.

Calendrier de développement de la Chaire :	
Conventionnement	31/01/2018
Recrutement des doctorants	courant 2018
Inclusion de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne (EMSE)	23/04/2018
Début d'intégration des technologies	14/05/2018
Présentation des résultats lors de l'atelier FASN N° 2	04/06/2019
Mise en place de la plateforme de recherche translationnelle	01/07/2019
Initiation de l'évaluation des usages	01/07/2019
Intégration de la chaire au projet lauréat PIA3 : le CAMPUS Bien Vieillir	24/03/2021
Rapport final de la Chaire et articles	Août 2021
Présentation du bilan de la Chaire lors de l'Assemblée générale du Fonds Avenir Santé Numérique	08/12/2021

Projets

Les projets sont conduits par un Directeur de projet, sur une période de 18 à 24 mois, sous la responsabilité juridique de son organisme de rattachement. Sur la base d'un cahier des charges posant les critères d'éligibilité, l'instance scientifique ou des experts émettent un avis sur les projets reçus dans le cadre d'un appel à projets, avant que l'instance décisionnelle (directoire sur avis du conseil scientifique, après expertise externe) ne sélectionne les projets soutenus.

- Campagne de l'appel à projets
- Envoi d'une lettre d'intention décrivant les objectifs du projet
- Présélection du projet
- Envoi d'un dossier de candidature complet dont un protocole de 15 pages
- Evaluation du dossier par deux experts du domaine de recherche
- Classement et sélection des projets par le conseil scientifique
- Validation par le directoire de la Fondation de l'Avenir
- Annonce des résultats aux lauréats
- Signature de la convention pour une durée de 18 mois
- Envoi des rapports intermédiaires et envoi des factures
- Envoi du rapport final et du formulaire de clôture
- Publication des données de la recherche

La Fondation de l'Avenir a vocation à soutenir et à promouvoir la recherche et l'innovation en santé.

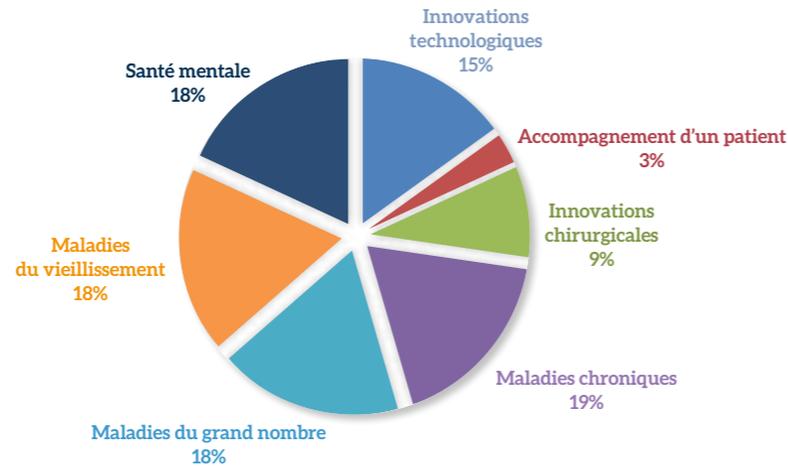
La Fondation lance chaque année une grande campagne d'appel à projets destinée à soutenir des travaux de recherche translationnelle, clinique et de soutien aux pratiques de soins et d'accompagnement. Quelle que soit la teneur des projets en Recherche Médicale Appliquée que la Fondation soutient, son critère premier de sélection reste identique : le bénéfice immédiat au patient. La Fondation apporte son soutien à des thématiques récurrentes comme la chirurgie ou la psychiatrie mais également sur la prise en charge des maladies chroniques et de celles associées au vieillissement de la population, pour mieux s'adapter aux besoins des parcours de soins de demain.

Appel à projets Recherche Médicale 2021

Les projets devaient s'inscrire dans l'un des quatre domaines suivants :

- Maladie du grand nombre et du vieillissement**
 - Troubles physiques de l'appareil locomoteur
 - Maladies cardiovasculaires
 - Pathologies cancéreuses
 - Maladies neurodégénératives
- Accompagnement du patient et maladies chroniques**
 - Organisation des soins
 - Innovation numérique en santé
 - Amélioration de la qualité de vie (en institution et à domicile)
- Innovations technologiques et chirurgicales**
 - Remplacement
 - Régénération
 - Réparation
 - Reprogrammation
- Santé mentale**
 - Addiction (Prise en charge grâce aux innovations techniques et numériques)
 - Psychiatrie
 - Psychotraumatisme

130 projets ont été reçus et expertisés et 44 ont été sélectionnés. Leur répartition est la suivante :



Projets par régions :

• Grand Est

Docteur Astrid PINZANO, chercheur, Le liquide synovial : un atout majeur comme source autologue innovante de cellules souches pour la production de cartilage artificiel par impression 3D, Université de Lorraine, Vandœuvre-Lès-Nancy

• Île-de-France

Docteur Benoit CHASSAING, chercheur, Bactéries intestinales associées au mucus : identification et rôle dans l'apparition et le développement du cancer colorectal, Institut Cochin, INSERM U1016, Paris

• Bretagne

Professeur Vincent LAVOUE, chirurgien, Prélèvement Utérin en condition réelle de Prélèvement Multi-Organe en vue d'une Transplantation Utérine, CHU de Rennes

• Pays de la Loire

Docteur Christophe BLANQUART, chercheur, Impact des exosomes des cellules de mésothéliome pleural malin sur les fonctions des cellules immunitaires, CRCINA, Nantes

• Bourgogne Franche Comté

Docteur Louis ARNOULD, médecin, Microvascularisation rétinienne et maladies cardiovasculaires, CHU Francois Mitterrand, Dijon

• Auvergne - Rhône Alpes

Docteur Pauline ESPI, médecin, Traduction et validation en langue française d'une échelle de

repérage du psychotraumatisme de l'enfant - la CATS (Child and Adolescent Trauma Screen, Hôpital Edouard Herriot / HFME - HCL, Lyon

• Occitanie

Professeur Jérémie PARIENTE, médecin, Inhibition de la protéine a-p38 MAPK au stade prodromal de la maladie d'Alzheimer : une étude de biomarqueurs fluidiques émergents, CHU de Toulouse

• Sud

Professeur Régis LEGRE, chirurgien, évaluation de la tolérance et de l'efficacité de la greffe autologue de cellules souches ecto-mésenchymateuses nasales dans le traitement de sections négligées et de névromes de nerfs périphériques sensitifs, Hôpital Timone, Marseille

Projets par atteinte d'un organe ou d'un système :

• Cerveau

Docteur Hélène CHEVAL, chercheur, Nouvelle stratégie d'identification de biomarqueurs moléculaires de la dégénérescence des neurones DA dans la maladie de Parkinson, Institut du Cerveau ICM, Paris

• Tête, cou et dents

Professeur Jean Christophe FARGES, médecin, Création d'un hydrogel antibactérien injectable permettant de régénérer la pulpe dentaire humaine, Hospices Civils, Lyon

• Cœur

Docteur Jean PORTERIE, chirurgien, Microbiote valvulaire et valvulopathie, CHU de Toulouse Hôpital Rangueil

• Système vasculaire

Docteur Laurent LOUFRANI, chercheur, Mise en évidence de facteurs prédictifs d'une évolution disséquante chez les patients présentant un anévrisme de l'aorte thoracique ascendante par l'étude de la dynamique mitochondriale, CNRS 6015, INSERM 1083, Angers

• Poumons

Docteur Alexandra ROREN, kinésithérapeute, Programme personnalisé de réadaptation respiratoire à domicile chez les personnes ayant une sclérodémie systémique avec atteinte pulmonaire débutante : étude pilote de faisabilité. Acronyme : SCLERESPIR, Hôpital Cochin, Paris

• Système digestif

Professeur Charlotte COSTENTIN, médecin, ANTICIP-ELF : DépistAge précoce Non invasif des maladies chroniques du foie : impacT de la mlse en plaCe d'un parcours de soIn systématisé pour l'identification des Patients avec fibrose avancée, CHU de Grenoble

Docteur Benoit CHASSAING, chercheur, Bactéries intestinales associées au mucus : identification et rôle dans l'apparition et le développement du cancer colorectal, Institut Cochin, INSERM U1016, Paris

• Rein

Docteur Carole HENIQUE GRECIET, chercheur, Identification de biomarqueurs prédictifs de l'atteinte rénale liée à la Gemcitabine, un anti-cancéreux majeur des tumeurs malignes solides, Institut Mondor Recherche Biomédicale Inserm U955, Créteil

• Cartilage

Docteur Astrid PINZANO, chercheur, Le liquide synovial : un atout majeur comme source autologue innovante de cellules souches pour la production de cartilage artificiel par impression 3D, Université de Lorraine, Vandœuvre-Lès-Nancy

• Système reproductif

Professeur Vincent LAVOUE, chirurgien, Prélèvement Utérin en condition réelle de Prélèvement Multi-Organe en vue d'une Transplantation Utérine, CHU de Rennes

• Nerfs de la main

Madame Justine DUVERNAY, interne en médecine, Apport des cellules souches mésenchymateuses d'origine adipeuse obtenues par la technique de Nanofat en association à un tube de régénération de chitosan dans la réparation des pertes de substance nerveuse périphériques d'origine traumatique, CHU de Dijon

Ages de la vie :

• Embryonnaire

Docteur Nicolas MOTTET, médecin, Imagerie fonctionnelle ultrasonore placentaire et prévention de l'anoxo-ischémie per-partum : étude des propriétés viscoélastiques du placenta en cours de travail, CHRU Jean Minjoz de Besançon

• Enfance et adolescence

Docteur Carmen CAPITO, chirurgien, Développement d'un modèle préclinique pour la caractérisation d'une sonde fluorescente ciblant en per opératoire les lésions d'hyperinsulinismes focaux, Hopital Necker Enfants Malades, Paris

• Adulte

Professeur Hafid AIT-OUFELLA, médecin, Effet pro-athérogène de la déficience en Card9 : pertinence chez l'homme, Hôpital Saint-Antoine, Paris

• Grand âge

Professeur Dominique SOMME, médecin, Explorations Physiologique technique, psychocognitivo-sociale et sOciologique de l'usage des nouvelles technologies à visée Préventive dans le grand âge par agrégation/fusion de donnEEs cliniques et de mesures de capteurs embarqués communicants (EPOPEE), CHU de Rennes

Prénom NOM	Titre	Profession	Lieu de recherche	Ville	Titre du projet
Hafid AIT-OUFELLA	Professeur	Médecin	Hôpital Saint-Antoine	Paris	Effet pro-athérogène de la déficience en Card9 : pertinence chez l'homme
Louis ARNOULD	Docteur	Médecin	CHU Francois Mitterrand	Dijon	Microvascularisation rétinienne et maladies cardiovasculaires
Alvaro BAEZA GARCIA	Docteur	Chercheur	Inserm- Lipides, Nutrition, Cancer	Dijon	Régulation des réponses inflammatoires des lymphocytes T dans les maladies neurodégénératives auto-immunes
Valérie BARDET	Professeur	Pharmacien	CHU Ambroise Paré	Boulogne-Billancourt	Etude du potentiel thérapeutique des agonistes de PPAR-gamma dans les leucémies aiguës myéloïdes
Christophe BLANQUART	Docteur	Chercheur	Centre de Recherche en Cancérologie et Immunologie Intégrée Nantes-Angers	Nantes	Impact des exosomes des cellules de mésothéliome pleural malin sur les fonctions des cellules immunitaires
Romain BOIDOT	Docteur	Chercheur	Centre Georges-François Leclerc	Dijon	Prédiction de la réponse à l'immuno-oncothérapie et de sa toxicité par l'analyse du transcriptome sanguin. Application à l'étude IOPREDI
Carmen CAPITO	Docteur	Chirurgien	Hôpital Necker Enfants Malades	Paris	Developpement d'un modèle préclinique pour la caractérisation d'une sonde fluorescente ciblant en per opératoire les lésions d'hyperinsulinismes focaux
Benoît CHASSAING	Docteur	Chercheur	Institut Cochin, INSERM U1016	Paris	Bactéries intestinales associées au mucus : identification et rôle dans l'apparition et le développement du cancer colorectal
Hélène CHEVAL	Docteur	Chercheur	Institut du Cerveau ICM	Paris	Nouvelle stratégie d'identification de biomarqueurs moléculaires de la dégénérescence des neurones DA dans la maladie de Parkinson
Marion CORTET	Docteur	Médecin	Hospices Civils de Lyon	Lyon	Brassière de dépistage du cancer du sein
Charlotte COSTENTIN	Professeur	Médecin	CHU Grenoble	La Tronche	ANTICIP-ELF : Dépistage précoce Non invasif des maladies chroniques du foie : impact de la mise en place d'un parcours de soins systématisé pour l'identification des Patients avec fibrose avancée
Marie-Charlotte CUARTERO	Docteur	Chercheur	Aix-Marseille Université (AMU)	Marseille	Approche multiparamétrique de la voix et de la parole dans la dystonie
Justine DUVERNAY	Madame	Interne en chirurgie	CHU Dijon Bourgogne	Dijon	Apport des cellules souches mésenchymateuses d'origine adipeuse obtenues par la technique de Nanofat en association à un tube de régénération de chitosan dans la réparation des pertes de substance nerveuse périphériques d'origine traumatique
Pauline ESPI	Docteur	Médecin	Hôpital Edouard Herriot / HFME - HCL	Lyon	Traduction et validation en langue française d'une échelle de repérage du psychotraumatisme de l'enfant - la CATS (Child and Adolescent Trauma Screen)
Jean-Christophe FARGES	Professeur	Médecin	Hospices Civils Lyon	Lyon	Création d'un hydrogel antibactérien injectable permettant de régénérer la pulpe dentaire humaine
Bijan GHALEH-MARZBAN	Professeur	Chercheur	Faculté de Santé de Créteil	Créteil	Développement d'une thérapie vibratoire pour la protection du myocarde à la phase aiguë de l'infarctus
Etienne GOUTON	Monsieur	Interne en médecine	AP-HM - Hôpital Nord	Marseille	Impact de l'hétérogénéité moléculaire des métastases cérébrales et de leur microenvironnement sur l'efficacité de l'immunothérapie chez les patients atteints de cancer bronchique non à petites cellules
Pierre GUIHARD	Docteur	Chercheur	INSERM UMR1229	Nantes	Design d'un biomatériau innovant pour la régénération osseuse via ciblage de la zone d'interaction aux BMPs de la protéine GLA matricielle
Marie-Océane GUITTIERE	Madame	Interne en médecine	Centre Hospitalier Guillaume Regnier	Rennes	Le neurofeedback basé sur la spectroscopie proche infrarouge comme thérapeutique de l'addiction alimentaire chez le sujet obèse
Carole HENRIQUE GRECIET	Docteur	Chercheur	Institut Mondor Recherche Biomédicale InsermU955	Créteil	Identification de biomarqueurs prédictifs de l'atteinte rénale liée à la Gemcitabine, un anti-cancéreux majeur des tumeurs malignes solides
Sandrine JUILLARD	Madame	Infirmier	Hospices Civils de Lyon	Lyon	Place de l'expérience patient et soignant dans le choix des modalités de traitement de suppléance
Jacques KERDRAON	Docteur	Médecin	CMRRF Kerpape	Ploemeur	Impact de l'appareillage du syndrome d'apnée du sommeil sur la diurèse du sommeil chez les patients blessés médullaires
Kanav KHANNA	Docteur	Médecin	CHRU Bretonneau	Tours	Analyse des larmes et de la surface oculaire par métabolomique et lipidomique à la recherche de biomarqueurs dans la sclérose latérale amyotrophique : une étude prospective comparative
Romarc LACROIX	Professeur	Pharmacien	AP-HM Hôpital de la Conception	Marseille	Identification de signature de sénescence à visée préventive et thérapeutique
Vincent LAVOUE	Professeur	Chirurgien	CHU de Rennes	Rennes	Prélèvement Utérin en condition réelle de Prélèvement Multi-Organe en vue d'une Transplantation Utérine
Regis LEGRÉ	Professeur	Chirurgien	Hôpital Timone	Marseille	Évaluation de la tolérance et l'efficacité de la greffe autologue de cellules souches ecto-mésenchymateuses nasales dans le traitement de sections négligées et de névromes de nerfs périphériques sensitifs
Florian LEMAITRE	Docteur	Pharmacien	CHU de Rennes/UR1/INSERM	Rennes	Développement d'un bilan biologique complet de suivi du transplanté d'organe solide à domicile par microprélèvement (Théradromique)
Laurent LOUFRANI	Docteur	Chercheur	CNRS 6015, INSERM 1083	Angers	Mise en évidence de facteurs prédictifs d'une évolution disséquante chez les patients présentant un anévrisme de l'aorte thoracique ascendante par l'étude de la dynamique mitochondriale
Nicolas MOTTET	Docteur	Médecin	CHRU Jean Minjot de Besançon	Besançon	Imagerie fonctionnelle ultrasonore placentaire et prévention de l'anoxo-ischémie per-partum : étude des propriétés viscoélastiques du placenta en cours de travail.
Xavier MULLER	Docteur	Chirurgien	Hôpital de la Croix Rousse	Lyon	Analyse métabolomique du greffon hépatique lors de la perfusion régionale normothermique chez le donneur décédé par arrêt cardiaque (Maastricht III) en transplantation hépatique
Laure PANEL	Docteur	Médecin	Clinique Beau Soleil	Montpellier	Prolapsus antérieur et apical : comparaison de la chirurgie prothétique à la chirurgie non prothétique
Jérémy PARIENTE	Professeur	Médecin	CHU de Toulouse - ToNIC UMR1214 Inserm/UPS	Toulouse	Inhibition de la protéine p38 MAPK au stade prodromal de la maladie d'Alzheimer : une étude de biomarqueurs fluidiques émergents
Laure PETER-DEREX	Docteur	Médecin	Hospices Civils de Lyon	Lyon	Réentrainement à l'effort dans la Narcolepsie - Etude NARCOSPORT
Matthieu PEYRE	Docteur	Chirurgien	Hôpital Pitié-Salpêtrière	Paris	Identification de nouveaux mécanismes de tumorigénèse méningée à partir de l'analyse multi-omique de méningiomes multiples
Chantal PICHON	Professeur	Chercheur	Centre de biophysique moléculaire	Orléans	Génération de cellules Natural Killer exprimant un HER2 scFv CAR contre le cancer du sein HER positif à l'aide de nanoparticules
Astrid PINZANO	Docteur	Chercheur	Université de Lorraine	Vandœuvre-Lès-Nancy	Le liquide synovial : un atout majeur comme source autologue innovante de cellules souches pour la production de cartilage artificiel par impression 3D
Jean PORTERIE	Docteur	Chirurgien	CHU Toulouse Hôpital Rangueil	Toulouse	Microbiote valvulaire et valvulopathie
Lucie RASCLE	Docteur	Médecin	Hôpital Neurologique Pierre Wertheimer, HCL	Bron	Impact de la réponse inflammatoire sur le pronostic des patients traités par thrombectomie pour un infarctus cérébral en fonction de la présence d'une microangiopathie cérébrale (ICARE)
Alexandra ROREN	Docteur	Kinésithérapeute	Hôpital Cochin	Paris	Programme personnalisé de réadaptation respiratoire à domicile chez les personnes ayant une sclérodémie systémique avec atteinte pulmonaire débutante : étude pilote de faisabilité. Acronyme : SCLERESPIR
Marianne SARAZIN	Docteur	Médecin	Clinique Mutualiste Médico Chirurgicale	Saint-Etienne	Utilisation automatisée du score News2 dans un contexte hospitalier afin d'optimiser la prise en charge des patients dans un service de gériatrie
Dominique SOMME	Professeur	Médecin	CHU de Rennes	Rennes	Explorations Physiologique technique, psycho-cognitivo-sociale et sociologique de l'usage des nouvelles technologies à visée Préventive dans le grand âge par agrégation/fusion de données cliniques et de mesures de capteurs embarqués communicants (EPOPEE)
Angela SUTTON	Docteur	Chercheur	Université Paris XIII dénommée USPN	Bobigny	Evaluation de l'intérêt thérapeutique d'oligosaccharides dérivés de -carraghénane dans la prise en charge du carcinome hépatocellulaire (CARRAPROTECT)
Maxime TIBERGHIE	Docteur	Médecin	GHE, Hospices Civils de Lyon	Bron	Neuro feed back en temps réel guidé par IRM fonctionnelle (NF-tr-IRMf) dans le traitement des troubles neurologiques fonctionnels moteur
Marie-Bérandère TROADEC	Professeur	Chercheur	CHRU Brest- Univ. Bretagne Occidentale- INSERM	Brest	VIEILLISSEMENT, LEUCEMIES AIGUES ET SYNDROMES MYELODYSPLASIQUES: vers un diagnostic génétique plus rapide et plus résolutif pour une meilleure prise en charge du patient grâce à la cartographie optique du génome



Thème 1

Maladies du grand nombre

Professeur Jérémie PARIENTE, CHU de Toulouse, Inhibition de la protéine a-p38 MAPK au stade prodromal de la maladie d'Alzheimer : une étude de biomarqueurs fluidiques émergents.

L'inflammation cérébrale fait partie du processus pathologique de la maladie d'Alzheimer. De nombreuses études montrent qu'il y aurait un intérêt à diminuer l'inflammation dans le cerveau des patients souffrant de cette maladie. Notre projet vise à décrire l'effet d'un traitement anti-inflammatoire, le Neflamapimod, sur la neuroinflammation chez des patients avec des méthodes innovantes : tests cognitifs, PET-scan, IRM et étude du liquide céphalorachidien (LCS). Nous comparerons l'effet du traitement par Neflamapimod et d'un placebo grâce à ces mesures et en particulier aux marqueurs de l'inflammation et de la neurodégénérescence dans le LCS.



Thème 3

Innovations technologiques et chirurgicales

Professeur Régis LEGRÉ, Hôpital Timone, Marseille, Évaluation de la tolérance et de l'efficacité de la greffe autologue de cellules souches ecto-mesenchymateuses nasales dans le traitement de sections négligées et de névromes de nerfs périphériques sensitifs.

Le projet TOURNESOL regroupe quatre équipes de chercheurs et de cliniciens de Marseille. Il se donne pour mission de mener le premier essai clinique mondial destiné à réparer des nerfs de la main lésés grâce à une greffe de cellules souches nasales collectées chez le patient. Ces dernières, comme cela a été démontré par plusieurs membres du projet TOURNESOL, permettent d'améliorer les symptômes d'animaux atteints de paraplégie ou de la maladie de Parkinson. Récemment, l'une des équipes du projet a montré que la greffe de cellules souches olfactives améliore la mobilité, la repousse des nerfs et la force musculaire, chez des rongeurs souffrant d'un traumatisme du nerf facial ou du nerf sciatique.



Thème 2

Accompagnement du patient et maladies chroniques

Docteur Charlotte COSTENTIN, CHU de Grenoble, ANTICIP-ELF : Dépistage précoce non invasif des maladies chroniques du foie : impact de la mise en place d'un parcours de soin systématisé pour l'identification des Patients avec fibrose avancée.

Les maladies chroniques du foie (MCF) sont souvent diagnostiquées tardivement aboutissant à une perte de chances pour le patient. Un parcours de soin associant un score biologique simple, suivi d'un test spécialisé physique a été mis en place au CHU de Grenoble pour favoriser le dépistage précoce des MCF. Nous faisons l'hypothèse qu'une stratégie reposant uniquement sur des tests biologiques est susceptible d'optimiser ce parcours. L'objectif est d'évaluer la capacité à identifier les patients avec MCF au CHU de Grenoble grâce à des tests biologiques uniquement. Ce parcours ouvre également des perspectives inédites pour étendre la stratégie de dépistage en soins primaires.



Thème 4

Santé mentale

Madame Marie-Océane GUITTIÈRE, Centre Hospitalier Guillaume Régnier, Rennes, Le neurofeedback basé sur la spectroscopie proche infrarouge comme thérapeutique de l'addiction alimentaire chez le sujet obèse.

L'augmentation du nombre de sujets obèses au cours des dernières années est en partie due à la plus grande disponibilité d'aliments gras, sucrés et/ou salés qui peuvent entraîner, consommés de manière chronique et en trop grande quantité, une addiction alimentaire. Cette étude a pour objectif d'entraîner les sujets obèses souffrant d'addiction alimentaire à améliorer leur comportement alimentaire grâce à une technique de neuroimagerie mobile, peu chère et facile à mettre en place. Si les résultats sont positifs, cela permettra d'étendre cette technique à d'autres populations notamment à visée préventive à des patients souffrant d'addiction alimentaire ayant un IMC normal ou en surpoids.

Bourses

La bourse de recherche

Grâce aux legs, notamment, la Fondation de l'Avenir a proposé, entre 2014 et 2020, des bourses de recherche (quatre par année, pour des durées de trois ans), pour des doctorants médecins, pharmaciens ou vétérinaires, travaillant en neurologie, en cancérologie, en ophtalmologie et sur les maladies émergentes.

Ce dispositif a évolué en 2018, et n'a pas été reconduit depuis, avec une ouverture aux professionnels de santé doctorant ou post doctorant pour une ou deux années d'activité. Ce dispositif permettait de financer le temps d'activité professionnelle ou de formation d'une personne en lien avec un projet de recherche.

Par ailleurs, pour contribuer au développement de la recherche infirmière et paramédicale française, la Fondation de l'Avenir attribue une bourse de formation à la recherche, la BARS, Bourse Avenir Recherche en Soins :

La Bourse Avenir Recherche en Soins

Lancée en 2013 par la Fondation de l'Avenir, ce dispositif unique en France s'adresse aux professionnels paramédicaux mutualistes. Il s'appuie sur une collaboration avec l'université Paris Est Créteil, l'École supérieure Montsouris, la Mutualité Française (FNMF).

La Bourse Avenir Recherche en Soins a vocation à financer le diplôme universitaire « Initiation à la recherche en soins » de la Faculté de médecine de l'université Paris Est Créteil et une partie du temps consacré à la recherche appliquée au sein d'un service de soins et d'accompagnement mutualiste.

Ce dispositif est initié tous les deux ans pour 18 mois. En 2021, une nouvelle promotion a été sélectionnée. Les étudiants bénéficiant de la bourse poursuivent plusieurs objectifs :

- Développer les savoirs spécifiques à la réflexion appliquée aux soins
- S'initier aux méthodes et outils de la recherche et à leur application dans le champ des soins ;
- S'approprier l'approche de traitement de l'information et la recherche documentaire.



Patrick FARNAULT
directeur de l'École Supérieure de Montsouris

« Les professionnels des soins montrent depuis plusieurs années une appétence confirmée pour s'investir dans la recherche. Un établissement qui porte un tel projet représente une chance pour sa concrétisation et son aboutissement. Depuis neuf ans, le diplôme universitaire Initiation à la Recherche en Soins a permis de magnifiques recherches, qui se sont traduits dans une prise en charge de qualité des patients, notamment atteints de maladies chroniques, mais aussi de la population vieillissante en termes de santé publique. »





Promotion BARS 2021, de gauche à droite : Florie YHUEL, Jean-Philippe PLOUZENNEC, Virginie CONTAL, Thibaut LEMOINE et Lucas BRETON.

Cette année, les cinq nouveaux lauréats ont présenté initialement les projets de recherche suivants (ils sont susceptibles d'évoluer tout au long du diplôme universitaire) :

- Madame Virginie CONTAL
Ergothérapeute, Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape, à Ploemeur (56).
OEIWETT, Outil d'évaluation de l'intérêt des week-ends thérapeutiques chez les patients tétraplégiques, Etude qualitative.
- Madame Florie YHUEL
Ergothérapeute, Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape, à Ploemeur (56).
VECODON, Impact du port des vêtements compressifs sur les douleurs d'allure neuropathique chez les patients souffrant d'un syndrome douloureux régional complexe des membres supérieurs. Etude quantitative et qualitative.
- Monsieur Thibaut LEMOINE
Enseignant d'activités physiques adaptées, Etablissement La Musse, Fondation la Renaissance Sanitaire, KLESIA, à Saint-Sébastien-de-Morsent (27).

ROB-MUSSE, Effet de la rééducation à la marche, assistée par la robotique, chez des patients atteints d'un accident vasculaire cérébral en phase subaiguë. Une étude interventionnelle randomisée contrôlée en simple aveugle.

- Monsieur Lucas BRETON
Enseignant d'activités physiques adaptées, Institut MGEN La Verrière Groupe VYV, Le Mesnil-Saint-Denis (78).
Prévention des chutes de la personne âgée en milieu hospitalier - Evaluation des pratiques et mise en place d'un dispositif pluridisciplinaire, Etude mixte quantitative et qualitative.
- Monsieur Jean-Philippe PLOUZENNEC
Masseur-kinésithérapeute, Centre Mutualiste de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Kerpape, à Ploemeur (56).
Evaluation des effets d'une rééducation par exosquelette de marche sur sol libre versus d'une rééducation conventionnelle sur la participation active et les paramètres de marche et d'équilibre, Etude quantitative et qualitative randomisée.

Prix

Ce mode de soutien est l'occasion plusieurs fois dans l'année de réunir des chercheurs expérimentés ou débutants. Il marque l'engagement spécifique de la Fondation et de ses partenaires pour une discipline ou une pathologie particulière.

11 Prix ont été remis par la Fondation de l'Avenir en propre ou en lien avec des partenaires dont :

- Quatre dans le cadre des Prix des Chirurgiens
- Deux dans le cadre des partenariats : Prix Harmonie mutuelle Alzheimer, Prix Casden
- Cinq dans le cadre des Trophées de la Fondation de l'Avenir

Rendez-vous page 46 à 52 pour découvrir l'ensemble de ces prix.

Études

La Fondation de l'Avenir, au travers de ses missions sociales, ambitionne d'être le témoin des innovations et des recherches en cours.

Ainsi, elle lance régulièrement des études, d'états des lieux et analyses qui apportent des informations sur les orientations à prendre en matière de recherche médicale et d'innovation dans les pratiques de soins et d'accompagnement.

La Fondation de l'Avenir : sept orientations à horizon 2030

Au regard des enjeux, la Fondation de l'Avenir a été accompagnée par l'équipe d'Ascend Partners dans l'élaboration du projet d'orientation et sa déclinaison en projet stratégique 2022/2024, intégrant tous les enjeux de la Fondation, de son environnement, principalement mutualiste, et de sa sphère

d'activité, à savoir la recherche médicale appliquée dans toutes ses dimensions. Une démarche pilotée par le directoire et toujours collaborative a été menée, en associant toutes les parties prenantes identifiées et plus largement encore les collaborateurs, des donateurs, des représentants de patients, des chercheurs et médecins, des représentants académiques, les représentants des partenaires, des représentants des Fondations abritées et des représentants des instances de la Fondation de l'Avenir, ...

MADoPA, un autre regard sur la santé et l'autonomie : le point de vue des personnes âgées et des patients

La Fondation de l'Avenir a soutenu le living lab MADoPA pour démarrer une étude sur les ressorts de santé au grand âge, fort de l'expertise accumulée par MADoPA depuis 10 ans auprès d'une grande diversité d'acteurs qui accompagnent les personnes âgées à domicile ou dans leur vie quotidienne.

Cette étude a pour objectif de :

- caractériser les conditions et critères de qualité d'une bonne vie, du point de vue des personnes âgées ;
- faire émerger les items communs et particuliers, les invariants et variables d'une vieillesse heureuse des personnes âgées, selon leur lieux et modes de vie, au regard des modes d'accompagnement existants ou envisageables dans l'ensemble des différents aspects de la vie des personnes âgées (leur rapport au domicile, au territoire, au temps, à l'intimité, aux autres) ;

Ces éléments ont vocation à nourrir à la fois les réflexions stratégiques et de production de services et technologies. Ils pourront alimenter le travail des services en charge de l'accompagnement des personnes âgées.

Baromètre Recherche Médicale

Pour cette deuxième année du BRM, la Fondation de l'Avenir a poursuivi la présentation des résultats des deux premières vagues de l'étude, conduites en janvier et août 2020. Deux communiqués de presse ont été publiés.

Le premier, lors de la journée mondiale de la Santé, le 7 avril 2021 pour mettre l'accent sur la perception de la Recherche Médicale Appliquée par les Français, qu'ils soient usagers ou médecins, et l'impact de la crise sanitaire sur cette perception. En ressortent les attentes en matière de santé numérique, de recherche contre les maladies infectieuses et l'émergence des sciences de l'environnement (océan, biodiversité). Le souhait d'une recherche éthique, performante et orientée vers le bien commun est affirmé, comme celui d'une plus forte médiatisation et vulgarisation, permettant une accessibilité à tous.

Le communiqué du 25 juin faisait écho à la journée nationale « Représentants des usagers et patients partenaires : Comment agir en commun pour la démocratie en santé ? », de France Assos Santé, avec laquelle la Fondation de l'Avenir partage une ambition de progrès en santé pour tous grâce à une meilleure prise en compte du patient et de son entourage.

L'objectif est de mieux appréhender une pathologie, développer des outils de diagnostic, mettre au point une prise en charge plus efficace, moins douloureuse et plus confortable. Les questionnements concernant les indicateurs de qualité et d'expérience patient ont été encore trop peu posés ou objectivés en matière de recherche. Les Prix remis le 20 mai 2021, lors des Trophées de la Fondation de l'Avenir avec ses partenaires, ont permis d'illustrer des situations, des besoins, des attentes de patients, et d'offrir quelques réponses via des innovations, des pratiques médicales, des solutions pour la santé et la qualité de vie des patients.

Ces deux communiqués ont permis à la Fondation d'avoir une place dans le débat public, notamment lors de deux émissions de radio pendant lesquelles la présidente du directoire a pu faire découvrir le baromètre et ses résultats en présentant l'ADN de la Fondation de l'Avenir. Une interview sur Pharma Radio par Raphaëlle BARTET, et une interview sur Vivre FM par Thierry DEROUET.

Avec une mise à jour bisannuelle de cette grande enquête d'opinion, rendez-vous en 2022 pour la deuxième édition !



BAROMÈTRE RECHERCHE MÉDICALE

Les Français voient plus la France comme un grand pays de la recherche médicale que les médecins.

81%

Français

72%

médecins



Moins d'1 médecin sur 2 **47%** considère que le traitement des maladies doit être l'une des priorités de la recherche médicale, contrairement à presque 2 Français sur 3 **65%**.



Top 3 des priorités pour les répondants :
1 - Traitement des maladies
2 - Sciences de l'environnement
3 - Prévention santé

La population générale **71%** accorde plus de poids que les **médecins 55%** aux dons des particuliers dans le financement de la recherche médicale.

Pourtant, ce sont les **médecins** qui déclarent donner le plus à la recherche médicale.

34%

Français

43%

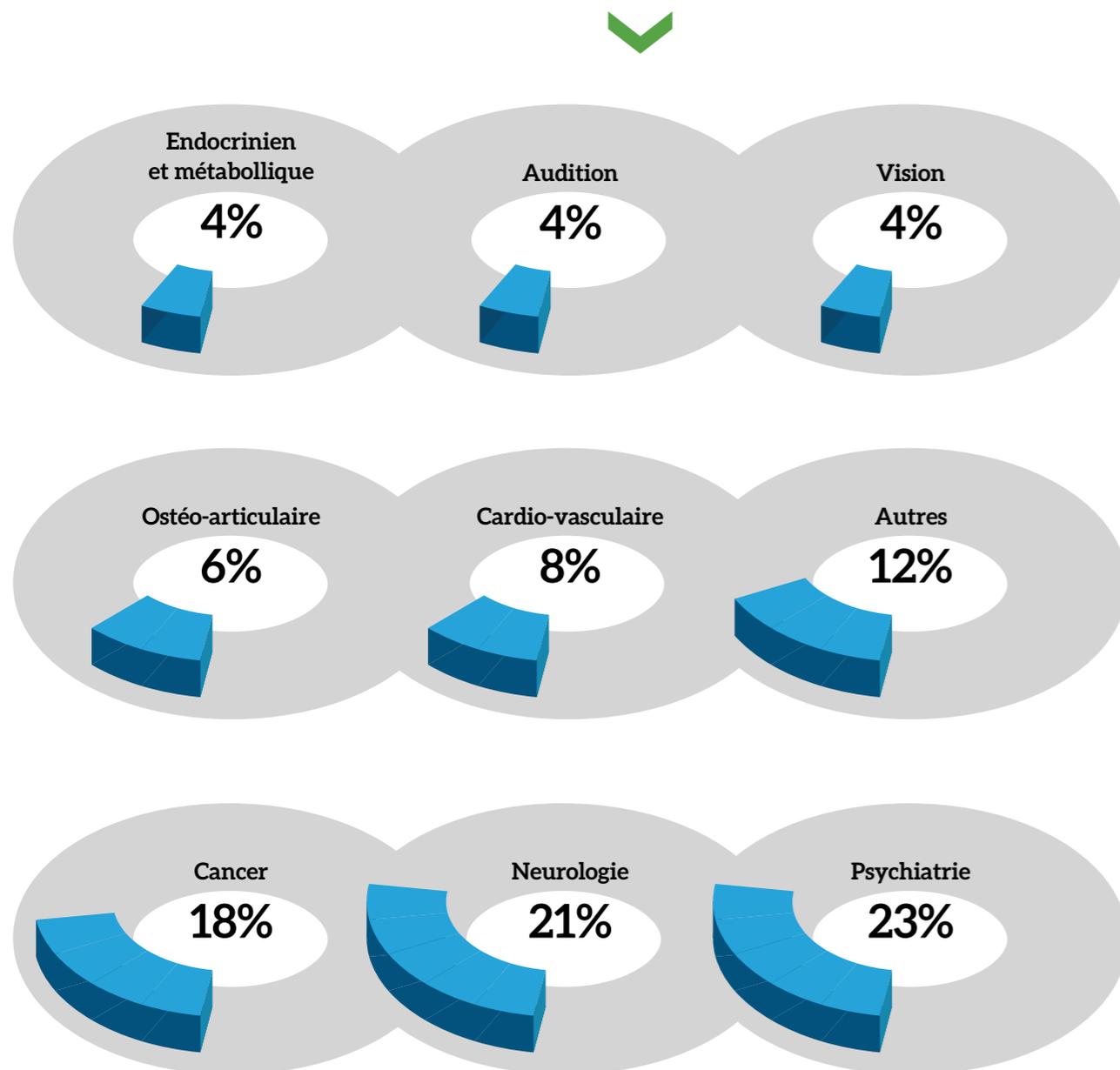
médecins



Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus

En 2021, 49 articles ont été publiés citant la Fondation de l'Avenir ou ses Fondations abritées. La majorité des articles concernent des résultats en santé mentale, en neurologie et cancérologie.

Voici la répartition complète par thématique. Retrouvez la liste de ces publications page 136, en annexe de ce rapport.



Fonds de soutien



Jean-Jacques LEMAIRE

Chef du service de neurochirurgie du CHU de Clermont-Ferrand et initiateur du projet Ptolémée, partage avec nous les avancées des travaux

Le Fonds de soutien Avenir Matmut

En 2021, le Fonds Avenir Matmut s'est consacré au projet Ptolémée.

Les avancées récentes sur l'organisation du cerveau humain ont permis de révéler son architecture jusque dans les régions les plus profondes. Ces progrès sont d'autant plus intéressants que l'on mesure mieux aujourd'hui l'importance des relations entre le cortex et les structures profondes que sont les noyaux gris centraux et les faisceaux de matière blanche faisant communiquer les différentes régions du cortex et les noyaux gris centraux. C'est d'ailleurs cet ensemble qui supporte toutes les fonctions cérébrales, de la mobilité au comportement. Toutefois l'identification de ces structures profondes reste toujours un challenge à l'échelle individuelle pour chaque malade. En effet même si l'imagerie, notamment l'Imagerie par Résonance Magnétique Nucléaire (IRM) est aujourd'hui largement répandue, la connaissance sur ces régions profondes est encore peu diffusée de même que leur identification. Ainsi, la plupart des médecins et chercheurs se limitent à quelques structures, comme le noyau sous-thalamique pour ne parler que de la plus emblématique d'entre elles. Ptolémée a pour objectif de mettre au point des outils logiciels pour automatiser cette identification de façon à la rendre accessible au plus grand nombre, en routine clinique et en recherche, et ainsi faciliter la mise au point de nouveaux traitements pour les maladies qui touchent le cerveau profond, comme les maladies neurodégénératives dont la maladie de Parkinson, ou les états de handicap chronique après traumatisme crânien ou accident vasculaire cérébral. Il s'agit donc de cartographier, un peu comme l'a fait Claude Ptolémée en offrant les premières cartes de géographies du monde connu au XV^e siècle, le cerveau humain

profond, mais en permettant ici de réaliser des cartes individuelles, spécifiques, des cerveaux des malades, avec un important niveau de détail. Ce travail s'appuie sur des séquences IRM courantes ou avancées qui sont analysées et traitées par des méthodes complexes dont celles utilisées en Intelligence Artificielle, notamment l'apprentissage par réseaux profonds. Pour se faire, sept centres hospitaliers universitaires (Amiens, Clermont-Ferrand, Foch, Limoges, Nice, Saint-Etienne, Rouen) se sont associés autour d'une équipe de recherche technologique (Institut Pascal, UCA, CNRS, CHU, INP-CLERMONT) avec une approche interdisciplinaire transversale, guidée par l'application clinique. Le programme Ptolémée a débuté fin 2020 ce qui a permis de recruter deux doctorants. La base de données d'imagerie a reçu les autorisations du comité d'éthique et de la CNIL, puis l'accord des premiers patients (environ 200). La base de données d'imagerie a déjà fait l'objet, au cours de l'année 2021, de multiples optimisations pour traiter les images, afin d'en extraire les informations détaillées concernant leur architecture cérébrale. La base de données sera étendue en 2022 aux sept centres et des travaux inter-centres seront menés afin de déterminer des références locales pour assurer une transférabilité des résultats entre équipes. Ces avancées, ainsi que les utilisations concrètes des données issues de la cartographie en médecine, seront présentées lors d'un colloque international organisé en 2023. Pour mémoire, le Fonds Avenir Matmut a été créé en 2011 par le partenaire historique de la Fondation de l'Avenir. Initialement orientée autour de la recherche en pédiatrie, l'activité du Fonds s'est concentrée sur la psychiatrie entre 2014 et 2019.

Fonds de soutien Avenir Masfip

Recherche et accompagnement en oncogénétique



Dominique COMBE
présidente de la Masfip

« Le Fonds de soutien Avenir Masfip existe depuis 2014 pour la recherche médicale et l'accompagnement en oncogénétique pour mieux informer, mieux accompagner, mieux sensibiliser. Cette action est en complète cohérence avec l'objectif d'accompagnement social de la Masfip »

Ce fonds de soutien doit enfin permettre une contribution au débat public sur la question éthique des maladies héréditaires chez la femme. Afin de traiter ce volet, un groupe spécifique de réflexion a été créé. Il est multidisciplinaire pour prendre en compte le caractère polymorphe des pathologies génétiques et associe un généticien, un oncologue, un médecin généraliste, un économiste de la santé et un philosophe.



À l'occasion d'Octobre Rose 2021, le Fonds de soutien Avenir MASFIP a publié « **Regards croisés sur l'éthique en oncogénétique** ». Cet ouvrage, disponible sur le site oncogenetique.fr propose un état des lieux et une réflexion multidisciplinaire sur les cancers d'origine génétique ou héréditaire à travers les témoignages d'experts scientifiques et de patients.

Le Fonds de soutien Avenir Masfip

L'oncogénétique, discipline étudiant le caractère héréditaire de certains cancers, est une science jeune qui s'est développée depuis 2003, avec son inscription dans trois plans cancer successifs. Ces derniers ont permis de déployer en 10 ans un réseau national de consultations pour offrir une réponse adaptée à la spécificité des cancers d'origine génétique. Or, beaucoup de travail reste à accomplir pour développer des solutions plus poussées, surtout sur le sujet des pathologies congénitales touchant spécifiquement les femmes.

En 2014, la MASFIP a signé une convention avec la Fondation de l'Avenir permettant la création d'un fonds de soutien. Ce fonds a pour objectif d'aider la recherche sur les cancers d'origine génétique.

La MASFIP, avec le soutien de la Fondation de l'Avenir, entend contribuer à l'avancée de la recherche en oncogénétique féminine, qu'il s'agisse de thématiques endogènes (prévention, dépistage, organisation des soins) ou transverses (suivi et accompagnement des familles, questions éthiques), par le biais notamment de colloques, de publications et rapports universitaires. En amont du soutien aux programmes de recherche, ce partenariat doit nourrir la réflexion de fond sur cette thématique médico-sociale, avec, entre autres, la réalisation d'une revue de littérature sur le cancer féminin et l'oncogénétique. Une enquête a été réalisée à destination des adhérents et du grand public, afin d'analyser le niveau de connaissance général sur l'oncogénétique et détecter de nouvelles pistes d'informations sur le sujet.

Si les récentes avancées représentent un espoir pour les personnes porteuses d'une mutation génétique prédisposant au cancer, elles soulèvent aussi de nouvelles questions éthiques. Cet outil apporte un éclairage unique sur un enjeu majeur de santé publique sous différents prismes : les professionnels de santé, les associations de patients, la philosophe, le sociologue, l'économiste, les législateurs, les politiques en santé, les mutualistes.

Afin d'encourager la recherche, le Fonds Avenir Masfip finance une bourse de Master 2 en génétique médicale, sur les thèmes de l'oncogénétique et des cancers féminins. En 2021, la lauréate de cette bourse, est Madame Clémence ALDEBERT, interne à l'hôpital Necker-Enfants malades, à Paris. Elle a ainsi pu assister aux cours du Master 2 en biologie moléculaire à l'Université de Paris de septembre 2021 à janvier 2022. Elle a ensuite réalisé un stage de neuf mois dans le laboratoire de recherche du docteur William CARROLL au NYU à New-York, aux États-Unis, sur un projet portant sur l'étude de génome tumoral des cellules leucémiques. Par ailleurs, le Fonds Avenir Masfip finance des projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets Recherche Médicale, entrant dans son champ d'actions. Ainsi, en 2021, ce sont trois nouveaux projets qui ont pu démarrer grâce à ce soutien.



De gauche à droite : Sophie DUTOT, ambassadrice de l'Association de patients Geneticancer, Jean-Claude K. DUPONT, directeur adjoint de la Chaire Hospinomics (AP-HP), Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, Dominique COMBE, présidente de la MASFIP, Etienne CANIARD, ancien membre du collège de la Haute Autorité de Santé et ancien président de la Mutualité Française, Eric CHENUT, président de la Mutualité Française.

- « **La Brassière de dépistage du cancer du sein** », projet porté par le docteur Marion CORTET, service de Gynécologie Obstétrique, Hospices civils de Lyon

Objectif : Le dépistage proposé permettrait une prise en charge précoce, moins lourde et avec un meilleur pronostic.

- « **La cartographie optique du génome pour une meilleure prise en charge du patient avec un cancer hématologique** », projet du professeur Marie-Bérengère TROADEC, PU-PH, CHU de Brest

Objectif : établir les capacités diagnostiques de la cartographie optique du génome chez les patients avec une suspicion de cancer hématologique en échec de traitement.

- « **Génération de cellules Natural Killer contre le cancer du sein HER positif à l'aide de nanoparticules** », projet du professeur Chantal PICHON, professeur au Centre de Biophysique Moléculaire, CNRS Orléans

Objectif : envisager le développement d'une immunothérapie cellulaire ciblée permettant de proposer une alternative thérapeutique à des patientes avec une surexpression du récepteur HER2, présente dans 20 à 30% des cas, associée à un phénotype agressif et à un mauvais pronostic.

Partenariats croisés

Académie Nationale de Chirurgie (ANC)

La Fondation de l'Avenir soutient la recherche appliquée en chirurgie

La Fondation de l'Avenir et l'Académie Nationale de Chirurgie entretiennent un partenariat depuis 2013.

Ce partenariat se matérialise par différentes actions régulières :

- Une séance commune annuelle qui permet au plus grand nombre de chirurgiens francophones de bénéficier des informations sur les sujets chirurgicaux, toutes spécialités confondues (reportée sur 2022) ;
- La remise des Prix des Chirurgiens de l'Avenir (organisée le 20 janvier 2022 – cf page 46) ;
- La participation de l'Académie à l'organisation du Congrès biennal de la Fondation de l'Avenir (le 8 décembre 2021, en format hybride, avec des réunions régulières de préparation depuis juin).

C'est tout naturellement que l'Académie a sollicité la Fondation pour l'associer aux 1^{ères} Rencontres Internationales de la Chirurgie Francophone. Cet évènement sur deux jours, les 5 et 6 novembre 2021, au Réfectoire des Cordeliers à Paris, mêlait un espace de conférences et un forum.

Les conférenciers sont des chirurgiens et des praticiens interventionnels de tous les pays du monde, ayant intégré une équipe française ou francophone, à un moment ou un autre de leur cursus. Les 1^{ères} RICF avaient un objectif central : illustrer l'excellence de la francophonie scientifique dans les pratiques chirurgicales et interventionnelles, au cœur des 13 disciplines chirurgicales représentées par l'Académie Nationale de Chirurgie. La Fondation de l'Avenir a présenté, dans le cadre du Forum, ses différents dispositifs de soutien en faveur des chirurgiens en France.

Ligue Nationale de Basket



Partenaire depuis 2007, c'est sous l'opération des « Journées de l'Avenir » que les deux structures se sont associées pour faire avancer la recherche.

+ 12 000 € collectés pour la recherche sur les maladies cardiovasculaires

En hommage à Thierry RUPERT, basketteur international français, ayant joué dans de nombreux clubs de LNB et décédé d'une maladie cardiovasculaire, les dons sont depuis 2013 affectés aux recherches sur les pathologies cardiaques.



De gauche à droite, et de bas en haut :

- Yannick MARTIN, Marion LELOUVIER en compagnie des arbitres des rencontres
- Jacky LESUEUR et Olivier OSTYN
- Dominique LETOURNEAU et Christiane BORGE
- Jérôme MERIGNAC et Christophe BIGAUD
- Thierry BROCHARD et Jérôme GUICHEUX

En 2021, le Prix des Journées de l'Avenir, en partenariat avec la LNB, a été remis à Lyon, à l'équipe de recherche pluridisciplinaire du Docteur Mélanie PAILLARD, pour son projet portant sur : « L'identification de marqueurs sanguins pour un suivi personnalisé après un infarctus du myocarde » mené à l'Hôpital Lyon Sud.

Face à l'inédit de la crise sanitaire et économique, la Ligue Nationale de Basket a uni ses forces à la Fondation de l'Avenir de mars à juin 2020 et a contribué à la solidarité nationale en mettant en place une collecte de fonds à destination des soignants et des professionnels de santé sur l'ensemble du territoire français. Cette action avait alors permis de collecter 2 000 € à destination des soignants, qui étaient et sont toujours en première ligne face à la pandémie de COVID-19. Ce montant est ainsi reversé à l'Association SPS, qui vient en aide aux professionnels et étudiants de la santé.

De gauche à droite : Hélène ROUX, responsable de la Recherche Médicale, Marion LELOUVIER, présidente du directoire, Hubert JOHANET, secrétaire général de l'Académie de Chirurgie et Ingrid ZWAENEPOEL, coordinatrice scientifique

Soutien à la Recherche et à l'innovation

Publications

Publications scientifiques grand public

Informé le grand public des avancées de la recherche médicale fait partie intégrante des missions de la Fondation de l'Avenir. Depuis plusieurs années, elle s'appuie sur des supports qui évoluent pour rendre compte de son activité de soutien, de promotion et de valorisation de la recherche. En 2021, plusieurs outils complémentaires ont été utilisés afin d'atteindre le public le plus large possible.



Fonder l'Avenir

Tiré en moyenne à 28 000 exemplaires, Fonder l'Avenir est une lettre d'information à dimension pédagogique auprès du grand public et, notamment auprès des donateurs et des mécènes, permettant d'expliquer les dernières avancées de la recherche médicale. Elle peut être téléchargée depuis le site de la Fondation. Son style est volontairement vulgarisé pour permettre à tout un chacun de comprendre les différentes étapes, y compris historiques, de la recherche médicale dans un domaine précis (une pathologie, une technique médicale, etc.). Rédigés par une journaliste

scientifique, les articles se rapportent à trois ou quatre projets en cours, soutenus par la Fondation. C'est donc véritablement un outil d'acculturation à dimension pédagogique et un outil d'information sur la vie de la Fondation.

L'information thématique grand public

Les courriers d'appels à la générosité publique sont autant d'occasions de prendre la parole et d'évoquer les avancées ou les promesses de projets soutenus par la Fondation de l'Avenir. Ces courriers sont systématiquement complétés par des dépliants explicatifs et présentant des interviews de scientifiques dont les recherches bénéficient du soutien des donateurs.

En 2021, 142 000 messages ont été envoyés, essentiellement autour de la thématique de la lutte contre le cancer, qui reste la première cause de mortalité en France et une préoccupation majeure des donateurs.

Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus

En 2021, 49 articles ont été publiés citant la Fondation de l'Avenir. La majorité des articles concernent des résultats de recherche clinique et préclinique. Ces publications scientifiques concernent majoritairement la santé mentale, la neurologie et la cancérologie. La liste de ces articles est disponible page 38 pour la répartition des domaines, et page 136 pour la liste en détail.

Publications digitales

Les outils digitaux sont un vecteur majeur de la diffusion de l'information au plus grand nombre. Souples, simples et pensés le plus efficacement possible, les messages délivrés par la Fondation de l'Avenir se retrouvent sur son site internet, [ses comptes Twitter](#), avec plus de 120 tweets publiés, et LinkedIn, avec plus 50 posts publiés, et ceux de la présidente du directoire, ainsi que [la chaîne Youtube de la Fondation de l'Avenir](#), avec plus de 20 vidéos réalisées.

Le site Internet de la Fondation est ainsi fréquenté en moyenne par 420 utilisateurs chaque jour, soit près de 150 000 visiteurs en 2021.

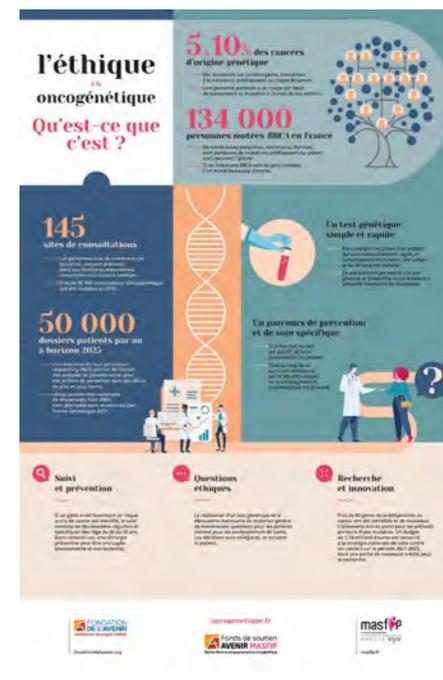
Déclinaison digitale des divers vecteurs d'informations, la lettre d'information électronique intitulée « *L'écho de la Fondation* », a été diffusée à 45 reprises, à une moyenne de plus de 2 400 abonnés, avec pour objectif une vulgarisation des projets soutenus, une mise en avant des chercheurs récompensés par un Prix ou l'octroi d'une bourse ou toute information scientifique accessible.

Relations Publiques

Depuis sa création, la Fondation de l'Avenir alerte les médias sur les événements qu'elle organise et sur les avancées majeures issues des projets qu'elle soutient.

En 2021, plusieurs communiqués de presse de la Fondation ont été repris par la presse généraliste et spécialisée, notamment autour d'événements auxquels elle a participé comme le Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer, ou encore le Baromètre Recherche Médicale (page 37).

L'année 2021 a également été marquée par la sortie de l'ouvrage « **Regards croisés sur l'éthique en oncogénétique** » (voir page 40) à l'occasion d'Octobre Rose, mois dédié à la lutte contre les cancers du sein, et publié par le Fonds de soutien Avenir Masfip.



C'est au cours d'une conférence de presse commune, le 19 octobre 2021, que Dominique COMBE, présidente de la MASFIP, Éric CHENUT, président de la Mutualité Française, et Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, ont présenté cet éclairage unique sur un enjeu majeur de santé publique. Ce travail propose un état des lieux et une réflexion multidisciplinaire sur les cancers d'origine génétique ou héréditaire à travers les témoignages de chirurgiens, médecins, généticiens, patients, chercheurs, juristes, économistes, philosophes et sociologues pour faire avancer la recherche et soutenir la lutte contre le cancer.

Événementiel

14^{ème} Prix des Chirurgiens de l'Avenir

La Fondation de l'Avenir a remis, le 20 janvier 2022, les Prix des Chirurgiens de l'Avenir 2021 aux étudiants présentant les travaux les plus prometteurs du Master 2 de Sciences chirurgicales.

Cet évènement était organisé en partenariat avec les Universités Paris Saclay et Paris-Est Créteil (UPEC), représenté par le Professeur Charles-Henri FLOUZAT-LACHANIETTE, Responsable du Master 2 de Sciences Chirurgicales, ainsi qu'avec le soutien de l'Académie Nationale de Chirurgie représentée par son secrétaire général, le professeur Hubert JOHANET.

En introduction, Marion LELOUVIER, présidente du directoire, a rappelé toute l'importance que la Fondation de l'Avenir apporte à être un starter de la Recherche médicale, coup de pouce aux projets mais aussi aux chercheurs de demain.

Depuis près de 35 ans, la Fondation s'attache à soutenir les chirurgiens tout au long de leurs recherches, des internes aux chefs de service. C'est pourquoi elle a tenu, encore dans un contexte particulier cette année, à organiser cette 14^{ème} édition des Prix des Chirurgiens de l'Avenir.



Le professeur Jean-Jacques LEMAIRE, en sa qualité de président du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir nouvellement élu, neurochirurgien au sein du CHU Clermont-Ferrand, a souligné la qualité des travaux de chacun des candidats et l'engagement de la Fondation à les accompagner dans leurs travaux de recherche.

La cérémonie s'est poursuivie avec les encouragements, à la suite d'une année bien particulière, de deux responsables des parcours, professeur Emmanuel MARTINOD, et docteur Romain CARRON. Les parcours bénéficient d'un regain d'intérêt cette année en lien avec l'accès aux formations en ligne. Puis les prix ont été décernés et les quatre lauréats ont présenté leurs travaux.



5^{ème} Atelier du Fonds Avenir Santé Numérique

Pour son 5^{ème} Atelier Fonds Avenir Santé Numérique, RGS@home était à l'honneur.



En effet, si le Plan National AVC 2010-2014 a permis une meilleure organisation de la prise en charge hospitalière des patients ayant subi un accident vasculaire cérébral, aboutissant à une augmentation de la survie, cela implique une augmentation du besoin de rééducation.



Stéphane MANDIGOUT
Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS - 74^{ème} section CNU)

« La technologie de RGS nous permet d'offrir une nouvelle façon pour individualiser les interventions et devrait nous permettre d'augmenter la quantité d'interventions, de faciliter les interactions sociales et de faciliter le suivi à distance permettant au médecin de mieux mesurer le besoin en soins de ses patients. »

C'est à ce moment que le dispositif RGS@home intervient. Il s'agit d'un dispositif de télé-rééducation post AVC à travers une solution d'exergame - contraction de 'exercice' (exercice) et 'game' (jeu)- testée à l'échelle européenne et donc dans plusieurs modes organisationnels. Si le concept théorique semble simple, sa mise en œuvre devient complexe, notamment car elle nécessite de modifier l'organisation hospitalière et les parcours de soins. Aussi, les dimensions de l'acceptabilité et de l'usage semblent particulièrement cruciales afin d'obtenir une pleine collaboration du patient à réaliser sa rééducation de lui-même dans son habitat.

Après une ouverture par Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir et Etienne CANIARD, président du Fonds Avenir Santé Numérique, les coordinateurs scientifiques ont présenté leurs travaux et l'état d'avancement. Une vidéo réalisée par Anna MURA, chercheuse au sein du SPECS-lab - Institut de Bioingénierie de Catalogne, Barcelone, a montré le dispositif et ses ouvertures possibles.

En complément, le docteur Stéphane MANDIGOUT, Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS - 74^{ème} section CNU), Maître de Conférence et HDR à l'Institut Limousin de Formation des Métiers de la Réadaptation de l'Université de Limoges, et partenaire dans le cadre du Projet EIT Health RGS@home, est revenu sur l'intérêt de la rééducation à domicile dans le cadre des suites de l'AVC. Jusqu'à maintenant, les prises en charge des suites d'AVC se font principalement grâce à des programmes standardisés permettant aux patients de retrouver des capacités fonctionnelles perdues après l'AVC. Si ces programmes ont démontré leur efficacité, plusieurs leviers d'améliorations ont été identifiés et notamment par l'individualisation du dispositif mis en œuvre, tel que le permet RGS@home.

Enfin, Axelle GELINEAU, doctorante en science biologique et santé à l'université de Limoges, est revenue sur les concepts d'acceptabilité, de motivation et d'engagement tels que décrits par la littérature sur les systèmes d'exergame dans le cadre de la rééducation du membre supérieur. Technologies relativement récentes, il n'y a pas de consensus sur leur efficacité accrue ou équivalente par rapport aux prises en charge actuelle.



Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de 2012 à 2020, avec Daniel HAVIS, président du conseil de surveillance depuis 2021.

9^{ème} Trophées de la Fondation de l'Avenir

Depuis 2004, cet événement scientifique valorise tous les deux ans les liens étroits tissés entre nos partenaires, nos donateurs, et les équipes de chercheurs soutenues par la Fondation.

Événement phare de la Fondation de l'Avenir, les Trophées récompensent des chercheuses et chercheurs portant des travaux innovants, en lien direct avec l'application aux patients, et donc aux aidants, tout en mettant en avant l'importance du soutien de nos partenaires et donateurs. La Fondation de l'Avenir est fière de permettre l'avancée de pratiques novatrices, aux perfectionnements de gestes techniques, dans le but d'encourager et poursuivre la recherche médicale appliquée.

Ce 20 mai 2021, cette cérémonie était dédiée à la mémoire de Jean BAYLE-LESPITAU.



De gauche à droite : Nicolas GOMARD, directeur général du Groupe Matmut, Christophe BOURRET, président du Groupe Matmut, Carine ROCCHESANI, animatrice et professeur Jean-Paul MARIE, lauréat du Prix Matmut de l'innovation médicale.

Les lauréats de la 9^{ème} édition des Trophées de la Fondation de l'Avenir, pour l'année 2020, sont présentés ci-après.

Les mécènes présents étaient :

- **Pour le Prix Matmut de l'innovation médicale**, remis au professeur Jean-Paul MARIE, chef de service ORL, CHU de Rouen, pour ses travaux sur la réinnervation laryngée, faciale et de la moelle épinière : **Christophe BOURRET**, président du Groupe Matmut et **Nicolas GOMART**, directeur général du Groupe Matmut.
- **Pour le Prix Harmonie mutuelle groupe VYV de la santé numérique**, remis au docteur Cendrine JAGUENEAU, médecin généraliste, SSR Le Chillon UGECAM Bretagne Pays de la Loire, pour ses travaux aidant à pérenniser le sevrage grâce à « AvecMoi », application de télésuivi des patients accompagnés en établissement de santé pour une problématique de dépendance à l'alcool : **Stéphane JUNIQUE**, président Harmonie Mutuelle, Groupe VYV.

- **Pour la Médaille AFCM – Prix Jean Bayle-Lespitau**, remis au professeur Jérôme GUICHEUX, directeur de recherche, INSERM Nantes, pour ses travaux avec son équipe sur la régénération des tissus squelettiques : **Christian GUICHETEAU**, président honoraire de l'Association Française de Cautionnement Mutuel – AFCM.
- **Pour le Prix AESIO de la robotique et du numérique médico-chirurgical**, remis au docteur Aymeric BECQ, gastro-entérologue et hépatologue, Hôpital Saint-Antoine AP-HP, pour ses travaux portant sur comment mieux exploiter la cholangiopancréatographie rétrograde par voie endoscopique (CPRE) : **Patrick BROTHIER**, président Groupe AESIO.
- **Pour le Prix MFP des donateurs**, remis au professeur Mikael MAZIGHI, neurologue, Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild à Paris, pour ses travaux sur comment faire progresser le traitement des phases aiguës des infarctus cérébraux (ou Accident Vasculaire Cérébral) : **Serge BRICHET**, président Mutualité fonction publique – MFP.



Remise Prix AESIO de la robotique et du numérique médico-chirurgical, remis au docteur Aymeric BECQ (au centre), gastroentérologue et hépatologue, Hôpital Saint-Antoine AP-HP, accompagnée de sa conjointe, par Patrick BROTHIER (à gauche), président Groupe AESIO, en présence de Marion LELOUVIER et Ingrid ZWAENPOEL (à droite).

- **Pour le Prix d'honneur**
Pour la première fois, un Trophée d'honneur a été créé afin de remercier Dominique LETOURNEAU, président du directoire de la Fondation de l'Avenir de 2012 à 2020, directeur Général de 2003 à 2011 pour les 18 années dédiées à la Recherche médicale et au développement de la Fondation de l'Avenir et de son écosystème, avec un lien académique profond. Symboliquement, Daniel HAVIS, président du collège des partenaires et du conseil de surveillance, lui a remis ce Trophée accompagné d'un chaleureux témoignage.

La cérémonie de remise des Prix a pu être réalisée grâce au concours du groupe Matmut ainsi que ses équipes, avec un tournage au sein du Centre d'Art contemporain de la Matmut – Daniel Havis, à Saint-Pierre-de-Varengeville.



Remise du Prix Harmonie mutuelle groupe VYV de la santé numérique, remis au docteur Cendrine JAGUENEAU, médecin généraliste, SSR Le Chillon UGECAM Bretagne Pays de la Loire, par Stéphane JUNIQUE, président Harmonie Mutuelle, Groupe VYV.

De gauche à droite : remise de la Médaille AFCM - Prix Jean Bayle-Lespitau, remis au professeur Jérôme GUICHEUX, directeur de recherche, INSERM Nantes, par Christian GUICHETEAU, président honoraire de l'Association Française de Cautionnement Mutuel – AFCM, en présence de Marion LELOUVIER. A côté du professeur GUICHEUX, docteur Pierre GUIHARD, chercheur contractuel dans le même laboratoire.



Remise du Prix MFP des donateurs, remis au professeur Mikael MAZIGHI (au centre), neurologue, Hôpital Fondation Adolphe de Rothschild à Paris, par Serge BRICHET (à droite), président Mutualité fonction publique – MFP, en présence de Marion LELOUVIER



11^{ème} Prix CASDEN du jeune chercheur

La remise du Prix CASDEN 2020 s'est déroulée le 1^{er} juillet 2021 en visioconférence en présence de Monsieur Vincent-Nicolas DELPECH, directeur du GHU AP-HP Nord – Université de Paris, de Monsieur Claude JECHOUX, président CASDEN Banque Populaire, de Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, du professeur Guillaume JONDEAU, cardiologue et coordinateur du Centre National de référence du Syndrome de Marfan et apparentés, Hôpital Bichat – Claude-Bernard, AP-HP et du docteur Ludivine ELIAHOU, cardiologue à l'Hôpital Bichat – Claude-Bernard, AP-HP et lauréate du Prix CASDEN du Jeune Chercheur.

L'équipe du docteur Ludivine ELIAHOU, lauréate du prix, a été récompensée pour son étude clinique sur les effets bénéfiques d'un entraînement combinant endurance et résistance pour des patients atteints du syndrome de Marfan. Le syndrome de Marfan (MFS) est une maladie génétique rare qui se caractérise par une combinaison variable de manifestations cardiovasculaires (dilatation de l'aorte), musculo-squelettiques (grande taille, scoliose), ophtalmologiques (réduction significative de l'acuité visuelle) et pulmonaires.

A ce jour, il n'existe aucun traitement efficace et la prise en charge des symptômes est difficile pour les personnes atteintes de ce syndrome. L'équipe du docteur Ludivine ELIAHOU porte notamment son attention sur l'atteinte cardiovasculaire causée par la maladie. En effet, une dilatation progressive de l'aorte s'accompagne d'un risque élevé de dissection aortique ce qui constitue une source d'anxiété pour les patients. L'activité physique est donc souvent restreinte du fait de la gêne fonctionnelle mais aussi du fait de l'angoisse de faire un effort qui augmenterait le risque de dissection.

12^{ème} Prix Harmonie mutuelle Alzheimer

En écho à la Journée Mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, Madame Christine POULIQUEN-SINA, vice-présidente d'Harmonie Mutuelle et Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, ont remis le 23 septembre 2021 le « **Prix Harmonie Mutuelle Alzheimer** » au docteur Cindy BOKOBZA, docteur en neurosciences au sein de l'INSERM, pour ses travaux de recherche sur les conséquences cérébrales à long-terme de la prématurité. Afin de mettre en lumière les travaux de recherche du docteur Cindy BOKOBZA, un live questions/réponses avec les internautes s'est

déroulé le 23 septembre 2021 après-midi dans l'enceinte du siège social parisien d'Harmonie Mutuelle.

L'occasion pour les protagonistes de cette journée de répondre à de nombreuses questions concernant notamment la prévention, la détection de la maladie à un stade précoce, l'identification de nouvelles cibles thérapeutiques et l'analyse précise des mécanismes cellulaires impliqués dans ce vieillissement.

12^{ème} Congrès de la Fondation de l'Avenir

La journée du 8 décembre 2021, ouverte par Daniel HAVIS, président du collège des partenaires et du conseil de surveillance, a été entièrement consacrée aux partenaires de la Fondation de l'Avenir, aux acteurs de santé et de recherche médicale appliquée, avec une place largement réservée au patient. Le Congrès est organisé tous les deux ans et, pour cette 12^{ème} édition face au contexte sanitaire, il a été diffusé en direct, sans public, à l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris, sur le site internet de la Fondation.

Les différents objectifs d'une Recherche Médicale pour et avec le patient ont été traités par des représentants de points de vue et disciplines variés, autour d'exemples et sous l'œil de Céline LEFÈVE, grand témoin de l'événement, en tant que directrice de l'Institut la Personne en médecine.

Trois pitches ont ouvert l'événement autour de trois projets :

- Sensapnea, pour faciliter la détection de l'apnée du sommeil, et ainsi anticiper des risques de comorbidités, avec le docteur Christel CASTELLI, biostatisticienne, méthodologiste à l'Université de Montpellier, référente économiste Languedoc Mutualité Nouvelles technologies ;

- Happy César, pour aider les femmes à mieux vivre l'accouchement par césarienne, et ainsi améliorer les suites de couches et l'initiation de la relation mère-enfant, par le docteur Marlène CHERRUAULT, anesthésiste-réanimateur, Institut Mutualiste Montsouris, à Paris
- Education thérapeutique, pour ancrer dans la durée des réflexes et développer les aptitudes des patients souffrant d'obésité, comme en ont témoigné Jessica TAVERNIER, cadre de rééducation, Centre de l'Obésité Bernard Descottes, Mutualité Française Limousine à Saint Yrieix la Perche (87) et Jean-Jacques CORNU, patient.

Dans un deuxième temps, a été abordée la relation entre le chirurgien et le patient, à travers un dialogue entre deux chirurgiens de l'Institut Mutualiste Montsouris, le professeur Brice GAYET, chef de service chirurgie viscérale/oncologie, et fondateur de Moon Surgical, et le professeur Guy VALLANCIEN, membre de l'Académie Nationale de Médecine et de l'Académie Nationale de Chirurgie, ancien chef de département d'urologie. Ils ont défendu l'évolution de la formation des médecins incluant la diversité des liens, digitaux, numériques, robotiques ou directement et plus simplement humains, avec le patient.



La troisième séquence a abordé l'émergence durable des Living Lab avec le professeur Anne-Sophie RIGAUD, chef de pôle gériatrie, Hôpital Broca AP-HP, Paris. La Recherche Médicale y associe concrètement et quotidiennement l'utilisateur bénéficiaire dans ses travaux. Au Broca Living Lab, l'innovation pour la santé et l'autonomie des personnes âgées repose par exemple sur l'interaction avec des robots comme la peluche Paro qui réagit à la voix et aux caresses.

Le MedTechLab, porté par Aésio, a également été mis en lumière pour son travail interdisciplinaire entre chercheurs, ingénieurs, professionnels de santé hospitaliers, mutualistes, libéraux, usagers et patients, entreprises ou encore start up. Un espace reproduisant l'appartement d'une personne en situation de fragilité, a par exemple été installé au cœur de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, intégrant un lit intelligent et un ensemble de capteurs de mouvements. Pour passer de la réflexion à la mise en pratique et la diffuser plus vite.

Ensuite, une question a été discutée par cinq acteurs d'univers différents qui se sont avérés convergents : oui, le patient est le premier acteur de sa santé mais, pour ce faire, il doit se sentir informé voire formé, protégé, outillé et aussi responsabilisé. Il est au cœur d'une équipe.



Le professeur Sabine SARNACKI et le docteur Célia CRETOLLE, entre autres spécialistes en chirurgie viscérale pédiatrique, à l'Hôpital Necker Enfants Malades, Paris, ont expliqué l'origine et les apports de l'application mobile gratuite Poop&Pee destinée aux patients souffrant d'incontinences chroniques. Grâce à la saisie directe par le patient ou son entourage familial des données (toilettes et fuites, alimentation et boissons) sur smartphone, via une interface web sécurisée, le suivi par le médecin est plus régulier et efficace.

Gérard RAYMOND, président de France Assos Santé, a confirmé ce rôle et l'importance du patient expert dans le système de santé. En complément, Benjamin DERBEZ, chercheur associé en sociologie, maître de conférences à l'Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis (CRESPPA-CSU), a décrit les interdépendances individuelles et organisationnelles autour du patient, quand Maître Julie VASSEUR, avocat associé, ELSI Avocats, Life Sciences et Healthcare, a plaidé pour la normalisation du statut de patient expert et insisté sur la protection des droits du patient, quel que soit son âge, et de son entourage.

En clôture, Céline LEFÈVE, maîtresse de conférence en philosophie et grand témoin de l'événement, a résumé des principes directeurs et des points aveugles de la relation de soin : de la prise de rdv à la récupération ou réadaptation, en passant par la consultation, les paramètres techniques et humains du bloc opératoire, et le cas échéant le suivi dans sa chronicité et les flux associés.

En alliant les différentes disciplines s'intéressant à l'individu, peuvent être mieux identifiés le besoin du patient, la réponse à ce besoin, la réceptivité, l'observance et le potentiel de qualité de vie à long terme. En somme, l'évaluation globale du 'care'.

Conférence 'High Value Care' de la Fondation de l'Avenir et Eit-Health France

Le 8 décembre dernier, dans le cadre du projet RGS@home, la Fondation de l'Avenir et l'EIT Health France ont organisé une conférence sur le « High Value Care » (HVC)¹, démarche issue du « Value Based Health Care » (VBHC).

Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, a ouvert cette conférence en interrogeant la place faite au patient dans sa prise en charge et dans son parcours de soins, faisant ainsi écho aux échanges et aux conclusions du Congrès de la Fondation.

Jean Marc BOUREZ, directeur de Eit-Health France a précisé la nécessité de revoir les modèles d'évaluation de l'innovation en santé, en évoquant la démarche entreprise pour établir des modèles de remboursement commun de la E-santé en Europe.

*L'amphithéâtre de l'Institut Mutualiste Montsouris transformé en plateau télé pour l'occasion.
De gauche à droite :
Robin EGGERT-GRISCELLI, Innovation and Projects Manager EIT Health France,
Albane PARISET, Public Affairs Manager EIT Health France,
Axelle GÉLINEAU, Doctorante - PHD Student à Université de Limoges et professeur
Gregory KATZ, Chair Innovation & Value in Health, Université de Paris*



¹Le Value Based Health Care est une méthode indiquant qu'il faut orienter la mesure de la qualité des soins sur les indicateurs qui importent le plus au patient. En d'autres termes cela revient à devoir mesurer le gain de santé standardisé du patient sur les critères qui lui sont importants. La valeur est alors mesurée en divisant le gain de santé sur le coût du parcours de soins.

Le professeur Grégory KATZ, Chair of Innovation & Value in Health à l'Université de Paris, a ensuite démontré que les résultats des soins d'un établissement à l'autre varient énormément (des taux de mortalité différant de 700%, des taux de complication allant jusqu'à 3100 %) en Europe. Il constate également que le fait de ne pas mesurer les résultats des soins entraînerait du gaspillage. LOMS et l'OCDE estiment qu'environ 30 % des soins prodigués seraient sans bénéfice pour le patient.

Son analyse est sans appel, le système de remboursement à l'acte « à l'aveugle » entraîne :

- Une difficulté pour les patients de savoir quel professionnel offre le meilleur acte ;
- Une difficulté pour les professionnels de savoir si les soins de santé dispensés sont peu performants ou au contraire de grandes qualités ;
- Une potentielle prime à l'échec pour les établissements de santé ;
- Une impossibilité d'inciter les meilleurs gains de santé par les payeurs.

Le principe du HVC est de créer un registre de données « en vie réelle » mesurant les gains de santé, et de le partager entre tous les acteurs du système de santé.

Ce registre est le miroir permettant à chacun de se comparer (entre structures mais aussi entre professionnels du même service), sans finalité de jugement, mais pour comprendre ce qui peut le faire progresser. Cette démarche présuppose la transparence des résultats. Le but est d'aider les soignants à identifier les bonnes pratiques, de favoriser l'émergence et le transfert de ces dernières par des cycles itératifs d'apprentissage et de tirer vers le haut la qualité des soins. Le professeur insiste d'ailleurs sur le fait que l'incitation doit ne pas être portée sur le résultat mais sur la transparence.



Autre temps fort de cette conférence, la présentation des premiers résultats sur l'acceptabilité et l'usage de la solution RGS@Home, financée par l'EIT-Health, concernant le test en vie réelle d'outil de rééducation en autonomie au domicile du patient par Axelle GELINEAU, doctorante au CHU de Limoges, et Hugo LANDAIS, référent innovation et E-santé de la Fondation de l'Avenir (en photo).

Focus : la Fondation de l'Avenir conviée aux temps forts de ses partenaires

Les 60 ans de la Matmut, à Rouen / 9 septembre 2021

Marion LELOUVIER, présidente du directoire, a été conviée au Congrès des 60 ans de la Matmut, partenaire historique de la Fondation. Lors de la table ronde « Accès aux soins, recherche médicale : les enjeux d'aujourd'hui et de demain », elle a partagé aux côtés de Bernadette GROSSEYEU, directrice générale du Centre de la Gabrielle et Pascale STEPHAN, responsable du Fonds de dotation Kerpape, les ambitions de la recherche. Ses propos étaient illustrés par les travaux soutenus par la Fondation de l'Avenir et également la Fondation Matmut Paul Bennetot.

Assemblée générale de la Masfip, à Orléans / 15 septembre 2021

En présence de Marion LELOUVIER, l'assemblée générale a été l'occasion pour les délégués de la MASFIP de découvrir en avant première l'ouvrage « Regards croisés en oncogénétique » ainsi que la 5^{ème} édition de la lettre qui leur est destinée chaque année.

Journée annuelle de l'ADOM, à Paris / 22 septembre 2021

Lors de cette journée, Marion LELOUVIER est intervenue devant les directeurs d'organismes mutualistes pour partager les travaux de la Fondation de l'Avenir et de ses Fondations abritées sur l'innovation médicale, ses réussites et ses enjeux pour demain, intégrant les conséquences de la pandémie.

Contribution à la Recherche

La Fondation de l'Avenir a développé à partir de 2017 un nouvel axe à ses missions sociales qui complète son activité redistributive de soutien aux chercheurs (axe 1) et de soutien à la recherche et à l'innovation (axe 2), lui permettant de redevenir une fondation opératrice.

Cet axe 3 de contribution à la recherche représente à la fois une activité de prospection et d'accompagnement des structures dans la création de dispositifs de recherche. Au contraire des axes 1 et 2, l'axe 3 ne doit pas se développer sur des fonds issus de la générosité publique mais d'une activité de contribution qui rémunère la Fondation.

Cette activité est étroitement associée au Fonds Avenir Santé Numérique, qui a apporté son soutien aux trois projets phares, Sensapnea, RGS@home et Sumotech, présentés pages 55-56.



Etienne CANIARD, président du Fonds Avenir Santé de 2018 à 2021 et Claude SARCIA, président du FASN depuis 2022.

L'Assemblée Générale du Fonds Avenir Santé Numérique de la Fondation de l'Avenir pour la Recherche Médicale Appliquée s'est tenue le 8 décembre 2021. Les membres du FASN ont élu Monsieur Claude SARCIA, président du directoire et directeur général du Groupe Inter Mutuelles Assistance, pour succéder à Monsieur Etienne CANIARD, président du Fonds jusqu'au 31/12/2021, dont l'action a été saluée.

Prospection et développement

La Fondation est partenaire de l'association EIT Health depuis 2017. Elle s'est engagée activement dans le dispositif d'appel à projets qui consiste à proposer des projets innovants en association avec des partenaires français et européens.



La démarche repose sur la construction de consortium multidisciplinaire qui permet à des concepts en santé d'aboutir à des applications cliniques, économiquement viables. Les projets doivent être rédigés et soumis à appel à candidatures. 2021 a été une année particulière où le fonctionnement d'Horizon Europe s'est affirmé et où les règles de dépôt de projets étaient très

contraintes. Cette année, la Fondation n'a ainsi pu déposer que quatre candidatures aux appels à projets européens, qui n'ont pas abouti. Cependant la consolidation de son réseau européen a conduit la Fondation en fin d'année à des opportunités de rattachement à des projets déjà financés.

Programme de renforcement européen

Dès début 2021, la Fondation a participé à un programme européen de renforcement sur un projet en ophtalmologie. De janvier à mars 2021, le référent innovation a collaboré avec un consortium franco-espagnol sous la supervision d'un jury d'experts internationaux. Grâce à la contribution du réseau mutualiste, le programme de renforcement s'est terminé sur un succès, avec le projet Retina-Read-Risk qui sera lancé en 2022.

SENSAPNEA



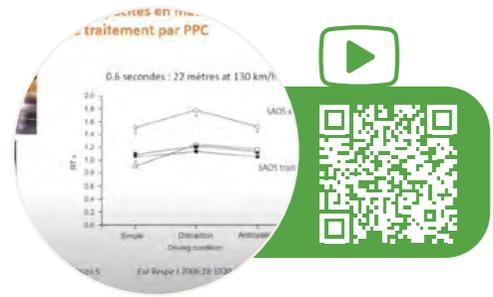
Une belle consécration pour le projet européen **SENSAPNEA** qui a pour but de proposer une alternative plus accessible au mode de détection souvent complexe de l'apnée du sommeil.

En effet, la start-up Sunrise, ayant élaboré le capteur permettant un diagnostic simplifié de ce syndrome, s'est vu décerner, en janvier, le Prix d'honneur de l'Innovation dans la catégorie santé et bien-être, par le Consumer Electronics Show. Le CES est l'événement mondial le plus prestigieux consacré à l'innovation technologique. Ayant lieu chaque année à Las Vegas, l'événement s'est cette année complètement digitalisé afin de poursuivre son activité.

En France, le syndrome d'apnée du sommeil touche plusieurs millions de personnes.

Il s'agit d'un syndrome caractérisé par la survenue anormalement fréquente de pauses respiratoires nocturnes.

Actuellement, le diagnostic standard du syndrome d'apnée du sommeil se fait par polysomnographie. Il s'agit d'un examen réalisé au cours d'une nuit habituellement en centre spécialisé (hôpital par exemple). De nombreux signaux sont enregistrés comme l'activité électrique du cerveau, les mouvements des yeux, la tension des muscles, le rythme cardiaque, le débit aérien. C'est un examen contraignant, peu accessible et coûteux. De nombreuses personnes souffrant d'un syndrome d'apnée du sommeil restent donc non diagnostiquées aujourd'hui.



SENSAPNEA propose une solution numérique appelée Sunrise® incluant un dispositif et une application téléphonique de diagnostic à domicile des troubles du sommeil. Elle se base sur l'analyse des mouvements mandibulaires par un capteur appliqué sur le menton sous forme de patch. Le dispositif est peu coûteux, facile d'utilisation et peu contraignant pour l'utilisateur. Le capteur est connecté à une application téléphonique et les données d'une ou plusieurs nuits sont stockées directement dans un espace sécurisé. Un algorithme permet d'identifier les anomalies au cours du sommeil pour les transmettre directement aux professionnels de santé. Ceux-ci pourront directement contacter les patients afin de leur proposer un traitement. Ce projet permettra d'augmenter considérablement

l'accès au diagnostic de l'apnée du sommeil et de diminuer la pénibilité de cet acte pour les patients. Grâce à **SENSAPNEA**, le processus est complètement revu et simplifié au bénéfice du patient.

RGS@HOME



RGS@home est entré en 2021 dans sa dernière phase de financement. Ce projet consiste à construire et évaluer un système de rééducation post-accident vasculaire cérébral en autonomie à la maison et pour le long terme.

Le prototype du système a été continuellement amélioré au cours de l'année 2021 et l'essai clinique s'est poursuivi. La Fondation a donc continué ses actions pour évaluer la motivation des patients cibles et des cliniciens qui les accompagnent à utiliser ce système.

Elle a aussi construit un atelier Avenir Santé Numérique dédié (cf. page 47) et a mis en place un focus group sur l'intérêt d'une plateforme d'information à destination des patients victimes d'AVC lors de leur retour à domicile. Enfin la Fondation a utilisé comme exemple le Projet RGS@home pour introduire la méthodologie du Value-Base-Health-Care à ses partenaires le 8 décembre dernier (cf. page 53).

Coordination

En partenariat avec IMA et Matmut, membres du Fonds Avenir Santé Numérique, la mise en place d'un projet original concernant le retour à domicile après une intervention chirurgicale : le programme Sumotech.

Sumotech : Suivi Mobile et Téléphonique de la Chirurgie de la Hanche

La Fondation de l'Avenir s'est positionnée dès 2018 en coordonnateur dans le programme **SUMOTECH**, soutenu dans le cadre d'Avenir Santé Numérique. Ce programme, porté par l'Institut Mutualiste Montsouris, en partenariat avec Inter Mutuelles Assistance et la Matmut, consiste en un protocole de recherche visant à évaluer la plus-value d'un dispositif médical dans l'accompagnement des personnes opérées pour une pose de prothèse totale de hanche. L'articulation de la hanche doit une partie de sa souplesse au cartilage qui tapisse ses cavités. Lorsque celui-ci vieillit, il perd progressivement sa capacité d'amortissement, se fissure et provoque des réactions inflammatoires douloureuses. L'arthrose, est un phénomène d'usure naturel, qui est principalement lié à l'âge. En effet, on estime que 3% de la population des moins de 45 ans souffrirait d'arthrose contre 65% après 65 ans et 80% au-delà de 80 ans. Lorsque la gêne et la douleur sont telles qu'une personne ne peut plus marcher et n'est pas soulagée durablement par un traitement médicamenteux, la pose d'une prothèse de hanche peut devenir nécessaire. Chaque année, ce sont environ 140 000 prothèses de la hanche qui sont posées en France. En 2015, on comptait environ 150 000 prothèses posées par an en France.



Le risque médical de cette intervention est faible grâce à des mesures de prévention bien organisées. En effet, la Haute Autorité de Santé préconise que tous les établissements de soins pratiquant des actes de chirurgie mettent en place un programme de récupération améliorée après chirurgie (RAAC).

L'Institut Mutualiste Montsouris à Paris, dans le cadre d'un programme de RAAC, étudie depuis plusieurs années de nouveaux dispositifs pour mieux accompagner les sujets nécessitant la pose d'une prothèse totale de hanche.

SUMOTECH s'adresse à une population d'hommes et de femmes d'au moins 50 ans opérés pour une arthroplastie totale première. Une première analyse de l'évaluation clinique montre que, globalement, les patients sont plutôt satisfaits du système. La cellule de suivi de l'IMA a été clef sur l'évaluation du système et a permis de dégager l'hôpital de 163 sollicitations sur les 80 patients ayant initié le suivi (64 patients ayant mené le suivi à son terme).

Le dispositif est évalué selon le critère de succès de parcours de soins défini par : le respect des dates d'intervention, l'amélioration du niveau de satisfaction du patient et la qualité de vie (SF12). Les critères de jugement secondaires sont l'indice Womac (du nom de l'université qui l'a créé : Western Ontario and McMaster Universities Arthritis Index), qui évalue le retentissement fonctionnel de l'arthrose de la hanche sur la qualité de vie, le taux d'utilisation du mobile et le taux d'alerte remonté par le dispositif.

Activités des Fondations abritées



Activités des Fondations abrités



Guillaume GARDIN
vice-président



Jean-François LEMOINE
vice-président

2021 a marqué le 30^{ème} anniversaire du décret permettant à la Fondation de l'Avenir d'abriter des structures poursuivant des buts comparables au sien, et le 20^{ème} anniversaire de la première d'entre elles.

Cette capacité constitue un atout important. Elle permet à la Fondation de l'Avenir d'inscrire son action en complémentarité avec ses partenaires d'être à la fois généraliste en Santé et Recherche Médicale Appliquée, et spécialiste dans les champs couverts par les objets sociaux des fondations placées sous égide.

2021 en a été un nouvel exemple. Malgré un contexte à peine plus serein qu'en 2020, les Fondations abritées ont maintenu leurs activités. Elles ont aussi participé à l'élaboration du Projet d'Orientation Stratégique de la Fondation abritante. Sur le plan individuel, comme sur le plan collectif, cette année a ainsi été l'occasion pour leurs membres fondateurs de réaffirmer leur volonté, forte, de contribuer à l'intérêt général via leurs Fondations abritées.

Leur engagement reste entier : les Fondations abritées participent à hauteur de 30 % des ressources d'exploitation de la Fondation personne morale. Et l'ensemble des décisions dans les comités de gestion montre les nombreuses perspectives pour l'année qui s'ouvre, dans cette forme la plus aboutie de partenariat avec la Fondation de l'Avenir. ■



**FONDATION MATMUT
Paul Bennetot**

Fondation Matmut Paul Bennetot

La Fondation Matmut Paul Bennetot, créée par le Groupe Matmut, sous égide de la Fondation de l'Avenir le 4 juillet 2006, a vocation à soutenir et développer la recherche et l'innovation en traumatologie et post traumatologie, ainsi que la dépendance liée à une maladie progressive et irréversible.



Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir et Christophe BOURRET, président du Groupe Matmut.

- Monsieur Thierry MASSON
Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité
- Docteur Valérie FOURNEYRON
Membre au titre de personne qualifiée
- Docteur Jean-Paul WIELICZKO
Membre au titre de personne qualifiée
- Madame Marion LELOUVIER
Membre de droit, Présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Et, à partir du 2 juillet 2021 :

- Madame Stéphanie BOUTIN
Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut

Invitée avec voix consultative :

- Docteur Martine GAYRAUD
Présidente du comité scientifique de la Fondation Matmut Paul Bennetot

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

Le comité de gestion s'appuie sur l'expertise scientifique de son comité scientifique présidé par le docteur Martine GAYRAUD, et composé au 1^{er} janvier 2021 de :

- Docteur Martine GAYRAUD
Présidente - Médecin-responsable du département de médecine interne - Institut Mutualiste Montsouris, Paris
- Docteur Astrid CHEVANCE
Psychiatre, doctorante en épidémiologie - Université Paris Descartes, Paris
- Professeur Charles FATTAL
Médecin-chef d'établissement - CRF La Châtaigneraie, Menucourt

- Madame Morgane LE GAL
Infirmière cadre de santé, responsable pédagogique, ESM Créteil
- Docteur Guillaume-Anthony ODRI
Chirurgie Orthopédique et Traumatologie, Hôpital Lariboisière, PARIS
- Monsieur Ross PARRY
Maître de conférences STAPS, Centre de Recherche sur le Sport et le Mouvement (CeSRM), Université Paris Nanterre
- Madame Margot SALOMON
Ergothérapeute - Clinique de Champigny-sur-Marne, CHAMPIGNY-SUR-MARNE
- Docteur Fatoumata TALL
Médecin spécialisé en gériatrie, Hôpital Rothschild, AP-HP, PARIS
- Professeur Nicolas WEISS
Neurologue, Hôpital la Pitié-Salpêtrière, AP-HP, PARIS

Le comité scientifique s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

La Fondation Matmut Paul Bennetot dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs. Pour 2021, ce sont six programmes, vingt-deux projets et sept prix qui ont mobilisé la Fondation.

Programmes

En 2021, six programmes soutenus par la Fondation Matmut Paul Bennetot étaient en cours.

Année	Intitulé	Titre	Nom Prénom	Etablissement	Ville
2021	Capacité physique des collégiens français, évaluation et effets d'un entraînement physique individualisé	Pr	CARRE François	CHU	Rennes
2020	Observatoire électronique centralisant les accidents liés aux engins de déplacement personnel motorisés	Dr	MASMOUDI Rafik	Hopital Georges Pompidou	Paris
2017	Développement des compétences des acteurs de l'inclusion sociale des personnes handicapées : ParticipaTIC 2016-2019	Mme	CUENOT Marie	Ecole des Hautes Etudes en santé Publique	Rennes
2017	Prévention de la souffrance mentale chez les étudiants en médecine	Pr	VEBER Benoit	Faculté de médecine	Rouen
2016	« Observatoire et cohorte des AVC » - Normandy Stroke	Pr	TOUZE Emmanuel	Laboratoire Cyceron - CHU	Caen
2016	Construction et validation d'un score diagnostique fonctionnel dans la rupture du Ligament Croisé Antérieur du genou en période post-traumatique immédiate (LCAE)	Pr	GUNEPIN François-Xavier	Société Francophone d'Arthroscopie	Paris

62 Instances

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Matmut Paul Bennetot est administrée par un comité de gestion présidé par Christophe BOURRET.

- Monsieur Christophe BOURRET
Président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Monsieur Gérard BOURRET
Vice-président, membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Monsieur Michel LENORMAND
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité
- Madame Sylvie ESKINAZI
Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Monsieur Nicolas GOMART
Membre au titre du membre fondateur, Groupe Matmut
- Monsieur Dominique LETOURNEAU
Membre au titre du membre fondateur, Matmut Mutualité

Un focus est proposé pour trois d'entre eux :

- **Capacité physique des collégiens français, évaluation et effets d'un entraînement physique individualisé, Professeur François CARRÉ, cardiologue, service Médecine du Sport, exerçant au Centre Hospitalo-Universitaire de Rennes.**

En France, moins de 50 % des enfants respectent les 60 minutes d'activité physique quotidienne préconisées par les autorités sanitaires. Ils ont tendance à préférer passer leur temps de loisirs devant la télévision, la tablette ou les jeux-vidéo (environ deux heures par jour pour les 4 à 10 ans). Pourtant, bouger dès l'enfance permet de se constituer un « Capital Santé », qui permettra d'éviter plus tard le surpoids, l'augmentation de la pression artérielle, de la glycémie et du cholestérol. « C'est tout autant dommage et inquiétant quand on sait que les acquis cardiovasculaires se font jusqu'à 18 ou 20 ans » explique le Professeur François CARRÉ. « Nos enfants seront-ils les premières générations à vivre moins longtemps que leurs parents ? »

- **Développement des compétences des acteurs de l'inclusion sociale des personnes handicapées : ParticipaTIC 2016/2019, Madame Marie CUENOT, sociologue, EHESP, Rennes**

La plate-forme ParticipaTIC permet de rendre accessibles des ressources pour renforcer les capacités à défendre les droits des personnes handicapées. Le Guide méthodologique favorise la réalisation ultérieure d'environnements similaires pour des publics divers sur des thématiques distinctes, permettant à des personnes handicapées d'œuvrer dans d'autres associations. Ce projet innovant est basé sur une méthodologie privilégiant la co-construction des savoirs avec les personnes concernées

et une dynamique d'interaction entre toutes les parties prenantes, ce au cours du développement des contenus d'apprentissage initiaux mais aussi constituant ainsi une communauté apprenante.

Les résultats attendus prendront la forme : (1) d'une plate-forme ParticipaTIC d'apprentissage numérique, collaborative et accessible gratuitement sur Internet ; (2) d'un Guide méthodologique de conception participative d'un environnement d'apprentissage collaboratif et accessible. Ces productions seront disponibles dans des formats accessibles (taille des caractères, vidéos sous-titrées, audiodescription, Facile à Lire et à Comprendre) en français et en roumain dans un premier temps. Ils seront également valorisés en anglais afin d'atteindre la diversité des publics concernés dans les pays partenaires, au niveau européen et à l'international.

- **Prévention des troubles psychiques chez les étudiants en médecine, Professeur Benoit VEBER, Doyen de l'UFR Santé - Université de Rouen Normandie**

Les étudiants en médecine sont une population à risque de décompensation psychique pendant leurs études car celles-ci sont longues et sélectives, ils sont soumis à des stress importants et ces études se déroulent pendant la tranche d'âge où la majorité des troubles psychiques débutent. Une étude préliminaire a permis de constater que les troubles psychiques les plus fréquents chez les étudiants en médecine étaient les troubles anxieux. Cette étude a pour objet de mesurer l'effet de techniques de résolution de problèmes et d'apprentissage du contrôle de l'anxiété chez les étudiants en médecine les plus à risque de troubles anxieux sur la survenue de troubles mentaux.

Projets

22 projets sont toujours en cours d'exécution en 2021.

Parmi eux, cinq ont été retenus via l'Appel à projets 2021 « Traumatologie et dépendances ».

Liste des projets en cours en 2021

Année	Intitulé	Titre	Nom Prénom	Etablissement	Ville
2016	PREDICT4ALL Prédiction de mots tolérante aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer	Dr	TSIMBA Véronique	Centre mutualiste de rééducation de Kerpape	Ploemeur
2016	RESYSSTE «Rééducation de l'Epaule précoce et SYStématique dans les suites d'un Evidement ganglionnaire cervical»	Dr	ESPITALIER Florent	CHU	Nantes
2017	Etude des capacités d'apprentissage des patients amnésiques au travers de deux nouvelles approches	Dr	QUINETTE Peggy	INSERM	Caen
2017	Evaluation et rééducation de la cognition sociale chez des personnes traumatisées crâniennes	Dr	VALLAT AZOUVI Claire	Hôpital Raymond Poincaré AP-HP	Garches
2018	Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques	Mme	HERVE Sylvie	Centich Mutualité Anjou Mayenne	Angers
2018	Améliorer la perception tactile de la lèvre chez des patients AVC grâce à une stimulation somatosensorielle répétée (SSR)	Dr	FARNE Alessandro	Centre de Recherche en Neurosciences	Lyon
2018	VIRGIL: VIRTUAL Reality Glasses to Improve Lateropulsion and the post-stroke postural vertical.	Pr	PERENNOU Dominic	CHU	Grenoble
2018	Rôle du dysfonctionnement dopaminergique dans le ralentissement psychomoteur de la dépression pharmacorésistante	Pr	WELTER Marie-Laure	CHU	Rouen
2019	Les commotions cérébrales dans le Rugby : étude de la récupération en imagerie cérébrale	Dr	BRAUGE David	CHU	Toulouse
2019	Analyse cinématique de l'épaule après transfert musculaire pour séquelles de paralysie néonatale du plexus brachial	Pr	FITOUSSI Franck	Hôpital Trousseau, AP-HP	Paris
2019	La force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers.	Dr	EDOUARD Pascal	CHU	Saint-Etienne
2019	Effet de l'amélioration de la pression artérielle sur la mortalité et les séquelles neurologiques des patients avec lésions du crâne et/ou du rachis	Dr	CLAVIER Thomas	CHU	Rouen

Année	Intitulé	Titre	Nom Prénom	Etablissement	Ville
2019	Doser la néoptérine après une fracture du col fémoral chez le patient âgé, un moyen de prédire son devenir pour améliorer sa prise en charge?	Dr	VALLET Hélène	Hôpital Saint-Antoine, AP-HP	Paris
2019	Optimiser la formation des médecins par simulation comportementale, pour l'annonce d'un handicap définitif de l'appareil locomoteur et urinaire secondaire à un traumatisme médullaire, grâce à un outil pédagogique et innovant.	Pr	GRISE Philippe	CHU	Rouen
2020	Dépistage précoce par échographie des paraostéopathies après traumatisme neurologique sévère dans un service de rééducation post réanimation (POHER II)		PAQUEREAU Julie	Hôpital Raymond Poincaré	Paris
2020	L'Etude à 1 an du taux de fusion intra-corporéale par arthrodeuse transforaminale (TLIF) après utilisation du substitut osseux Orthoss		PORTIER Louis	CHU	Poitiers
2021	Apport de l'oculométrie et de la pupillométrie dans la prise en charge des patients présentant des troubles de la conscience persistants : Développement d'une nouvelle interface de communication et d'évaluation neuropsychologique	Pr	NACCACHE Lionel	La Pitié Salpêtrière	Paris
2021	TRAUMA-COV : Dépistage et proposition thérapeutique des troubles post traumatiques séquellaires dans les suites d'un Covid-19 grave chez les sujets jeunes	Dr	HINGRAY Coraline	CHU	Nancy
2021	Rééducation par la marche assistée (exosquelette) chez des patients porteurs d'une syringomyélie et présentant un déficit moteur		MORAR Sylvia	Hopital Kremlin Bicêtre	Paris
2021	Une étude comparative de l'emploi des nouvelles technologies sur l'efficacité des protocoles de réadaptation		DEVANNE Maxime	Institut IRIMAS	Mulhouse
2021	«Propranolol en prévention secondaire précoce du trouble de stress post-traumatique chez des femmes victimes de violences sexuelles: essai pilote monocentrique randomisé contre placebo (PPRESVISE)»	Pr	EL-HAGE Wissam	CHRU	Tours
2021	Co-Aidance		MAZET-ROSSIGNOL Delphine	VYV 3 Pays de la Loire	Nantes

Un focus est proposé sur six projets poursuivis ou clos en 2021 avec une avancée remarquable :

- **PREDICT4ALL Prédiction de mots tolérants aux erreurs orthographiques pour travailler, écrire et communiquer, Docteur Véronique TSIMBA, Centre mutualiste de rééducation de Kerpape, Ploermeur**



La saisie de texte sur l'outil informatique est incontournable dans notre vie quotidienne, sociale, scolaire et professionnelle. Pour les personnes souffrant de troubles du langage, les erreurs orthographiques peuvent être un réel handicap dans la communication avec autrui. Différentes solutions logicielles existent pour faciliter la production écrite mais elles présentent un certain coût financier et demandent un apprentissage conséquent avant utilisation qui limite leur usage.

L'objectif du projet PREDICT4ALL est de développer un module de prédiction de mots gratuit qui tolère et corrige les différentes erreurs orthographiques. Destiné à tout type d'utilisateur, ce projet sera toutefois l'occasion d'une évaluation clinique auprès de personnes dysorthographiques et paralysés cérébraux.

- **Gériatrie & e-Technologie : un suivi personnalisé pour anticiper la décompensation de syndromes gériatriques, Madame Sylvie HERVE, Centich Mutualité Anjou Mayenne**

D'année en année, le recours à un service des Urgences ne cesse de croître, provoquant une altération de la qualité de vie des résidents en EHPAD, une augmentation de la morbi-

mortalité mais aussi une augmentation croissante des dépenses de santé. L'objectif du projet GER-e-TEC est d'assurer un suivi médical protocolisé et personnalisé des résidents en EHPAD à l'aide d'une plateforme intelligente de télémédecine. Elle assistera le personnel soignant en automatisant le traitement des informations issues de capteurs et de questionnaires afin de détecter de manière précoce et de remonter des alertes pour permettre aux professionnels de santé, intervenant en maison de retraite, d'optimiser la prise en charge des patients.

- **VIRGIL: Virtual Reality Glasses to Improve Lateropulsion and the post-stroke postural vertical. Docteur Dominic PERRENOU, CHU Grenoble**

L'Accident Vasculaire Cérébral (AVC) représente la première cause de handicap acquis de l'adulte. Les troubles de l'équilibre sont au premier plan du handicap et de la dépendance des patients. Ils constituent un enjeu majeur en rééducation neurologique. Cette étude basée sur les récentes connaissances des mécanismes à l'origine des troubles de l'équilibre et sur l'utilisation de technologies innovantes (casques de réalité virtuelle) vise à proposer une nouvelle technique de rééducation de la lateropulsion, un trouble spécifique de certains AVC du à un biais dans le sens de verticalité. Cette technique devrait permettre d'améliorer la récupération fonctionnelle et limiter le handicap.

- **La force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers ? Docteur Pascal EDOUARD, CHU Saint-Etienne**

Les muscles ischio-jambiers situés à l'arrière de la cuisse ont un rôle majeur pour permettre à un athlète d'accélérer lorsqu'il court. Pourtant,

la blessure de ces muscles est fréquente dans les sports impliquant de hautes vitesses de course. Avant même qu'ils ne se blessent, les muscles ischio-jambiers sont parfois déjà affaiblis. Cette diminution de force peut-être indirectement détectée lors de l'analyse de production de force au sol au cours d'un sprint. L'objectif de ce travail sera de déterminer si une diminution des capacités de production de force d'un athlète au cours d'un sprint pourrait prédire la lésion des muscles ischio-jambiers.

• **Doser la néoptérine après une fracture du col fémoral chez le patient âgé, un moyen de prédire son devenir pour améliorer sa prise en charge ? Docteur Hélène VALLET, Hôpital Saint Antoine, Paris**

La fracture du col fémoral est fréquente en gériatrie et entraîne bien souvent le décès ou la perte d'autonomie. A l'heure actuelle, rien ne permet d'identifier les patients pour lesquels la fracture va entraîner une évolution défavorable. Cette étude souhaite mettre en évidence un marqueur sanguin, facile à doser à l'arrivée aux urgences, qui puisse prédire le devenir du patient fracturé (survie, autonomie). En effet, cela pourrait aider les médecins à identifier les patients âgés « à risque » afin d'améliorer leur prise en charge et leur pronostic à plus long terme.

• **Rééducation par la marche assistée (exosquelette) chez des patients porteurs d'une syringomyélie et présentant un déficit moteur. Docteur Sylvia MORAR, Hôpital du Kremlin-Bicêtre, APHP**

Les patients porteurs d'une syringomyélie présentent le plus souvent et essentiellement des douleurs neuropathiques associées ou non à un déficit moteur (à type de paraplégie ou tétraplégie), ou des troubles ataxiques empêchant la marche.

La sévérité de la maladie réside essentiellement dans l'importance des douleurs et du handicap moteur. C'est pourquoi, il est présumé que des séances de marche assistées par exosquelette pourraient améliorer ces douleurs rebelles au traitement médical et ainsi éviter l'apparition ou l'aggravation d'un déficit moteur associé. Par conséquent, la découverte de nouveaux traitements qui peuvent soulager la douleur et la spasticité neuropathiques sans effets secondaires majeurs, répond à un réel besoin. Sera également étudiée l'amélioration des troubles vésico-sphinctériens, à l'aide d'un bilan urodynamique (BUD) réalisé en début de protocole et à la fin du programme de séances de marche assistée (appréciation de la sensibilité et de la motricité vésicale ; recherche d'une hyperactivité du détrusor ou au contraire d'une hypoactivité ; analyse des performances sphinctériennes).

Prix

Dans la continuité de son action spécifique avec les sociétés savantes, et grâce à l'opération des « Essais du Cœur », la Fondation Matmut Paul Bennetot a remis sept Prix en 2021.

Trois Prix de la Fondation Matmut Paul Bennetot/SFMES

> **Prix du jeune chercheur**

A Monsieur Benjamin BEN ZAKI, kinésithérapeute du sport à Montpellier, pour son projet « Effets de l'enchaînement de contractions musculaires excentriques-concentriques sans phase de repos, sur le degré d'ischémie musculaire locale »

> **Prix de la meilleure communication affichée**

A Madame Amandine HELFER de Strasbourg, médecin doctorante service du Professeur Eve Isner-Horobeti pour son article « Conséquences du confinement lié à la pandémie de Covid 19 sur l'activité physique chez des patients atteints de pathologies neurologiques chroniques ». Etude PhysiCovid

> **Prix de la meilleure communication orale**

A Monsieur Yves SEMPORE WENDSENDATE, médecin du sport au Burkina Faso, doctorant à Angers, Service du Professeur Pierre ABRAHAM,

pour sa présentation « L'oxymétrie à l'effort est corrélée à l'augmentation de la lactatémie induite par l'effort chez les patients artériopathes »

Trois Prix Fondation Matmut Paul Bennetot-ANFE

> **1^{er} prix ANFE, catégorie Publication**

internationale – jeune chercheur, remis à **Madame Alice PELLICHERO** pour son article : « Barriers and facilitators to social participation after driving cessation among older adults: A cohort study »

> **2^e prix ANFE, catégorie Publication**

internationale – jeune chercheur, remis à **Madame Hélène LEBRAULT** pour son article « Exploring the use of the Cognitive Orientation to daily Occupational Performance (CO-OP) with children with executive functions deficits following severe acquired brain injury: a single case experimental design study »

> **1^{er} Prix ANFE, catégorie Publication**

francophone remis à **Madame Gaëlle RIOU** pour son article « Ergothérapie et télésoin : revue de littérature »

Un Prix des Essais du Cœur (page 71)

Soutien à la recherche et à l'innovation



Publications

La mise à jour du site de la Fondation Matmut Paul Bennetot s'est poursuivie en 2021.

Il référence plus de 90 projets soutenus depuis sa création, et devient progressivement un centre de ressources et de diffusion des actualités de la Fondation.

Par ailleurs, l'activité de la Fondation Matmut Paul Bennetot a généré deux articles scientifiques. Dans le cadre des missions confiées au comité éditorial, les activités de la Fondation Matmut Paul Bennetot ont aussi été relayées via les canaux de communications du membre fondateur ainsi que ceux

Chercheurs	Titre communication	Organisateur/Lieu/date
Vallet H, Bayard C, Lepetitcorps H, O'Hana J, Fastenackels S, Fali T, Cohen-Bittan J, Khiami F, Boddaert J, Sauce D.	Hip Fracture Leads to Transitory Immune Imprint in Older Patients.	Front Immunol. 2020 Sep 18;11:571759. doi: 10.3389/fimmu.2020.571759. eCollection 2020. PMID: 33072114
Soutenue par le Dr Cecile Louveau, psychiatre (Pr Welter)	Thèse de médecine : « Evaluation neurophysiologique de la dépression bipolaire pharmaco-résistante : analyse de la motricité et du potentiel évoqué P300. » sous la direction du Dr Bilal Bendib	Octobre 2021

de la Fondation de l'Avenir :

- Sur le site de la Matmut en 2021 : refonte de la page consacrée à la Fondation Matmut Paul Bennetot et mise en avant du dispositif 1 vote = 1 € dans le cadre des élections
- Sur le réseau social interne de la Matmut tout au long de l'année : 7 publications dont plusieurs portant sur l'appel à projets et sur les prix remis cette année
- Sur le compte LinkedIn de la Matmut : une quinzaine de publications notamment autour des Essais du cœur
- Dans Matmut Info du second semestre 2021 :

article « *Mieux Vivre en EPHAD grâce à un suivi quotidien* »

- Dans la lettre aux délégués du conseil d'administration d'avril 2021
- Un article dans 5 dossiers régionaux sur les 6 parus en 2021
- Tournage d'un épisode consacré aux fondations médico-sociales dont la Fondation Matmut Paul Bennetot : cette web série intitulée « *Kékecé* » aborde chaque mois un nouveau sujet en lien avec la RSE afin de l'éclairer. Informatif, humoristique et atypique et elle est diffusée sur les réseaux sociaux de la Matmut.

Dans les lettres d'informations digitales de la Fondation de l'Avenir

Une édition en 2021 :

- Pour ses 15 ans, la Fondation Matmut Paul Bennetot évolue.

Événementiel

L'année 2021 a été chamboulée par la crise sanitaire, et les ambitions de la Fondation

Matmut Paul Bennetot ont très logiquement été revues à la baisse.

> Les Essais du Cœur, le 5 juin 2021

À l'occasion du dernier match de la saison régulière 2020/2021 du TOP 14 de rugby entre le Castres Olympique et le Racing Club de Toulon s'est déroulé la troisième remise de chèque des Essais du cœur.

Pour la 3^{ème} année consécutive, et malgré des conditions d'exercice rendues extrêmement compliquées par la crise sanitaire, le club du Castres Olympique, la Matmut et leurs supporters ont maintenu leur engagement pour la recherche médicale appliquée en soutenant la Fondation Matmut Paul Bennetot dans le cadre de l'opération des Essais du cœur.

Cette opération consiste à reverser 100 € pour la Fondation Matmut Paul Bennetot à chaque essai inscrit par le Castres Olympique durant la saison régulière.

Ces sommes sont par ailleurs bonifiées (multiplié par deux voire quatre !) lors de certaines rencontres et en fonction de la

mobilisation des supporters sur les réseaux sociaux. Malgré un match à huis clos par respect du protocole sanitaire, un échange a été organisé avec les supporters sur la chaîne du club.

Au soir de ce dernier match, ce sont donc 7 600€ qui ont été remis à Marion LELOUVIER, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir, membre de droit de la Fondation Matmut Paul Bennetot, par Pierre-Yves REVOL, président du Castres Olympique et Nicolas GOMART directeur général de la Matmut. Ce montant, le plus haut réalisé jusqu'à maintenant, correspond aux 55 essais inscrits par Castres pour la saison 2020 - 2021 en Top 14.

Les vidéos de promotion des projets

- **Projet Predict4All**, soutenu par les salariés du

De gauche à droite :
Pierre-Yves REVOL, Marion LELOUVIER et Nicolas GOMART



groupe Matmut dans la cadre du MicroDon Afin d'illustrer leur collaboration et la mise en pratique de l'outil, les équipes du Centre Mutualiste de Kerpape et de l'Hôpital Raymond-Poincaré – APHP, ont réalisé cette vidéo.

• **Sprint : prédiction de la blessure des muscles ischio-jambiers**

Le professeur Pascal EDOUARD, PUPH



Physiologie et Médecine du sport au CHU de Saint-Etienne, ainsi que Caroline PRINCE, doctorante et physiothérapeute à l'Hôpital de la Tour à Genève, ont présenté le suivi des travaux : la force produite au sol au cours d'un sprint peut-elle être prédictive de blessure des muscles ischio-jambiers, en présence du docteur Valérie FOURNEYRON, médecin du sport, personnalité qualifiée au comité de gestion et du professeur Nicolas WEISS, neurologue en médecine intensive-réanimation à l'Hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris, membre du comité scientifique de la Fondation Matmut Paul Bennetot.

Les cérémonies de remise des Prix :

Trois dates en 2021 :

- Les Prix ANFE 2020, remis le 3 juin 2021 par le docteur Valérie FOURNEYRON au cours des 19^e Journées Nationales d'Ergothérapie.
- Les Prix ANFE 2021 ont été remis par le docteur Martine GAYRAUD, présidente du comité scientifique de la Fondation Matmut Paul Bennetot, au cours de leur Assemblée Générale le 27 novembre 2021.
- La remise des Prix SFMES 2021 a été effectuée le 24 septembre 2021 en présence du docteur Valérie FOURNEYRON à l'événement.

Ressources

Générosité publique

La générosité publique correspond à l'arrondi sur salaire (Microdon) des collaborateurs de la Matmut. Le montant des fonds collectés s'élève à 5 734 € en 2021.

Mécénat

- La dotation annuelle du membre fondateur s'élève à 500 000 €
- Un vote électronique = 1 €
- Outre la subvention annuelle apportée par le membre fondateur, l'opération «1 vote électronique = 1 €» a été reconduite en 2021. 119 513 € ont été reversés au profit de la Fondation.

Les Essais du Cœur Matmut

- Le Groupe Matmut, en partenariat avec les clubs de Lyon Olympique Universitaire rugby (LOU) et Castres Olympique (CO) a lancé « Les Essais du Cœur Matmut » qui se sont déroulés tout au long de la saison 2020 / 2021. Le bénéfice des essais marqués par le CO a été reversé à la Fondation Matmut Paul Bennetot. Le montant total récolté s'élève en 2021 à 8 200 €.

Autres produits

- 4 856 € ont été perçus au titre de la réaffectation des ventes de catalogues édités pour les expositions du Centre d'Art Contemporain Daniel HAVIS – Saint Pierre de Varangeville.
- 209 € ont été perçus au titre des droits d'auteur de la part de l'éditeur Dunod.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 18 508 €. Par ailleurs, un produit exceptionnel de 3 589 € a été perçu en reprise d'un projet clôturé.

Instances

Focus Espace Lancereaux

Centre de réflexion et de proposition, Espace Lancereaux avait pour objectif de formuler et de débattre de propositions concrètes pour améliorer la prise en charge des patients et de l'efficacité du système de santé sur des sujets précis et limités. Son activité a cessé en 2020, avec un solde positif de plus de 317 000 €. Au 31 décembre 2021, ce solde s'élève à 55 630 €, car 261 422 € ont été engagés sur 2021 : 136 992 € en complément du financement des projets de l'APTD, 100 000 € sur le programme concernant la Capacité physique des collégiens français et 24 430 € pour le projet Co- Aidance.



Fondation Sandrine Castellotti

La Fondation Sandrine Castellotti a été créée le 7 juin 2001, sous égide de la Fondation de l'Avenir, par Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI. Elle cherche à améliorer la prise en charge des patients souffrant de Troubles des Conduites Alimentaires (TCA), et a pour ambition d'en faire connaître les traitements afin d'accélérer leur dépistage et la prise en charge thérapeutique des malades par l'intermédiaire de diverses actions de soutien.

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Sandrine Castellotti est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Danielle CASTELLOTTI.

- Madame Danielle CASTELLOTTI
Présidente, membre au titre du membre fondateur
- Monsieur Jean-Claude CASTELLOTTI
Trésorier, membre au titre du membre fondateur
- Madame Françoise BRETHERAU
Membre au titre du membre fondateur
- Monsieur Jacques CHANUSSOT
Membre au titre du membre fondateur
- Madame Tineke HATIER
Membre au titre du membre fondateur
- Madame Solange COOK-DARZENS
Membre au titre de personne qualifiée
- Madame Annick BRUN
Membre au titre de personne qualifiée
- Docteur Brigitte RÉMY
Membre au titre de personne qualifiée
- Madame Marion LELOUVIER
Membre de droit sur mandat du
Directoire de la Fondation de l'Avenir

Il n'y a pas d'invité avec voix consultative au sein du comité de gestion de la Fondation Sandrine Castellotti.

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

Emplois : missions sociales

Une année 2021 aux activités intenses liées aux 20 ans de sa création.

Le 7 juin 2001, la Fondation Sandrine Castellotti, sous égide de la Fondation de l'Avenir, voyait le jour. Pour ses 20 ans d'existence, ses diverses missions ont largement été mises en place :

- Prévenir les Troubles des Conduites Alimentaires (TCA) en permettant une prise en charge précoce par une communication variée.
- Améliorer la prise en charge des personnes souffrantes par la formation de professionnels de santé à des thérapies variées, par le soutien financier de soins divers, par la participation à des groupes de parole afin que les parents puissent accompagner leur enfant sur le chemin du rétablissement.
- Soutenir la recherche médicale à partir de l'année 2014 : recherche fondamentale afin d'améliorer la compréhension des mécanismes biologiques des TCA, et recherche clinique afin d'améliorer la prise en charge des personnes souffrantes.
- Aider les soins innovants.

Au cours de l'année 2021, année des 20 ans de la Fondation Sandrine Castellotti, toutes ces actions se sont poursuivies.

De plus, une communication intense, l'organisation et la participation à diverses manifestations, ont permis de mettre en valeur l'importance de cette dernière dans le paysage de la lutte contre les TCA en France.

Soutien aux chercheurs

Projets

À la suite de l'appel à projets, 10 projets de recherche ont été adressés à la Fondation Sandrine Castellotti en mars 2021. Par avis du conseil scientifique de la Fondation de l'Avenir et du comité de gestion du 18 mars, six projets ont été jugés irrecevables et deux ont été rejetés, car ne correspondant pas à la thématique, par le comité de gestion du 17 juin 2021.

Deux projets ont été retenus pour un montant global initial de 47 956 €. Ce montant a évolué en cours d'année, à la suite d'un abandon et d'une augmentation du soutien, portant le soutien de la Fondation Sandrine Castellotti à 40 471,25 € pour 2021 au titre des Projets.

- **Projet 1 : Étude longitudinale de biomarqueurs immuno-inflammatoires dans l'anorexie mentale du docteur Damien RINGUENET (Hôpital Paul Brousse Villejuif) et du professeur Marion LEBOYER (CHU Henri Mondor Créteil) d'un montant de 40 471,25€.**

- Actuellement, il n'existe aucun biomarqueur de l'anorexie mentale pouvant permettre un dépistage précoce ou identifier des sous-groupes de patients homogènes. Les données de la littérature suggèrent que l'inflammation pourrait être impliquée dans la physiopathologie de l'anorexie mentale.
- Le projet de recherche consiste à mener une étude longitudinale afin de différencier les marqueurs de l'inflammation liés à l'anorexie elle-même, de ceux liés à des fluctuations pondérales. Ce projet sera mené dans le cadre de la fédération hospitalo-universitaire ADAPT, visant à promouvoir la médecine de précision en psychiatrie et en addictologie.

- **Projet 2 : Blue Buddy : contribution de l'application sur Android, ainsi que de nouvelles fonctionnalités, porté par le docteur Sophie CRIQUILLION pour un**

montant de 11 500 €, sous réserve d'un cofinancement de la Fondation ERIE de 60 000 €. Celui-ci n'ayant pas été obtenu, le docteur CRIQUILLION a renoncé à son projet. La somme de 11 500 € sera consacrée aux projets de recherche 2022.

- Résiliation du projet du docteur Benjamin FLAUDIAS (Évaluation de l'impact d'un programme de remédiation cognitive chez les adolescents souffrant d'anorexie mentale) attribué en 2020, celui-ci étant muté du GHU Gabriel Montpied de Clermont-Ferrand au CHU De Nantes-Hôpital Saint-Jacques. La somme de 23 577,30 € non-consommée sera consacrée aux projets de recherche 2022. Au total une somme de 35 077,30€ est à reporter pour l'aide à la recherche en 2022.
- Présentation des premiers résultats du projet « Accessibilité et validité de la santé connectée dans l'anorexie mentale » par le docteur Philibert DURIEZ lors du comité de gestion du 17 juin 2021, projet soutenu par la Fondation Sandrine Castellotti en 2018. Ils feront l'objet d'une publication dans une revue scientifique. Vu leur importance, le docteur DURIEZ demande une stricte confidentialité jusqu'aux publications.

> Soutien aux thérapies innovantes

D'après les recommandations de bonne pratique de la Haute Autorité de Santé (HAS), la prise en charge idéale des patients souffrant d'un TCA doit être transdisciplinaire, globale, graduée et personnalisée, assurée par des professionnels de santé formés aux TCA. D'où la nécessité d'aider à la formation de thérapies qui montrent des bénéfices certains, et d'aider à la diversification de la prise en charge par un soutien à des thérapies innovantes.

> Soutien à la formation à la thérapie multifamiliale

L'aide financière pour l'évaluation de professionnels de santé de Montpellier et Marseille initiée en 2020 s'est poursuivie en 2021. Les confinements sanitaires successifs ont freiné sa mise en place.

Prix

Du fait de l'évolution des projets déposés par leur qualité et leur nombre décroissants, faire évoluer le cahier des charges a été une évidence pour maintenir ce soutien original dans la durée. Il a ainsi été ouvert à des associations, des professionnels libéraux.

Leur nom a changé pour devenir les Prix de l'Innovation de la Fondation Sandrine Castellotti.

Suite à la candidature 2021, cinq dossiers ont été adressés dans le cadre de l'appel à Prix. Lors du comité de gestion du 18 novembre 2021, le soutien à trois actions a été validé pour un montant total de 12 000€ :

- **> 1^{er} Prix d'une valeur de 5 000 € au Docteur TANDONNET et à Madame Patricia GESLIN du Pôle Adolescent du Centre Hospitalier Départemental de la Candélie - RÉSÉDA Intensif à Pont-du-Casse dans le Lot-et-Garonne.**

L'unité RÉSÉDA Intensif est une unité créée en mai 2021 qui a pour objectif de mettre en place un dispositif de soins intensifs pluridisciplinaires, en ambulatoire auprès des jeunes et familles volontaires sur trois semaines, renouvelable une fois, pour proposer une alternative à l'hospitalisation. Ces soins permettent une prise en charge individuelle, familiale et groupale. L'unité intervient en coordination avec les autres structures du pôle. Des bénéfices s'observent par des progrès sur un temps court et rendus possibles par l'équipe mobile.

Monsieur et Madame CASTELLOTTI ont visité l'unité et discuté avec tous les professionnels de santé le 25 novembre 2021. Un groupe de parole est prévu dans le Lot-et-Garonne en 2022. Les professionnels espèrent que ce Prix permettra de pérenniser cette action par le financement de l'ARS Nouvelle-Aquitaine.

- **> 2^{ème} Prix d'une valeur de 4 000 € au Docteur Pascal GUINGAND, président de l'association ARTTA (Association Réseau des Thérapies de Troubles Alimentaires) à l'hôpital Civil de la Clinique Psychiatrique de Strasbourg (Haut-Rhin).**

L'association ARTTA a pour mission d'organiser des groupes de parole à Strasbourg et à Colmar, pour les parents d'une part, et pour les patients d'autre part. Soit quatre par mois. Lors du confinement de mars 2020, ces groupes de parole ont dû s'arrêter. À la demande des personnes en grande détresse, il a été demandé l'organisation de groupe de parole en distanciel. Cette pratique permet une accessibilité plus facile aux personnes éloignées géographiquement, ou en difficulté avec le caractère présentiel. D'où une diminution de la perte de chance pour un accès aux soutiens des familles d'une part, et de contribuer à la continuité de certains soins proposés par l'association ARTTA, d'autre part.

- **> 3^{ème} Prix d'une valeur de 3 000 € au Docteur Philibert DURIEZ, de la CMME (GHU Paris psychiatrie et Neurosciences (Hôpital Sainte-Anne Paris). Étude des bénéfices de la thérapie cognitive basée sur la pleine conscience chez les patients souffrant d'anorexie et de boulimie.**

Pour les TCA du jeune adulte et de l'adulte, en dehors de la thérapie comportementale et cognitive (TCC) individuelle pour la boulimie nerveuse et l'hyperphagie boulimique, il existe peu de soins spécialisés qui ont montré leur efficacité, en complément des soins habituels. Et sur le long terme la moitié des patients présente encore des symptômes. La thérapie cognitive basée sur la pleine conscience (Mindfulness-Based Cognitive Therapy MBCT) semble bénéfique. Elle apprend à devenir pleinement conscient en temps réel de ses pensées, de ses émotions et de ses sensations physiques, à les accepter telles qu'elles sont, sans les rejeter ou les juger. Ainsi, ne pas réagir de manière automatique à certains stimuli. Des résultats très encourageants sont observés.



Soutien à la recherche et à l'innovation

20 ans de la Fondation Sandrine Castellotti

- **Création d'un logo** particulier pour les 20 ans.
- **Vidéos de témoignages postées sur le réseau social Twitter** de la Fondation de l'Avenir et intégrées au site internet de la FSC les 2 juin et 9 juin.
- Trois vidéos du professeur Philip GORWOOD de la CMME du GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences.
- Deux vidéos du docteur Brigitte REMY de la MGEN Paris Vaugirard et du CHU Lenval à Nice.
- Deux vidéos de parents assistants au groupe de parole, Odile et Geoffroy.
- Trois vidéos des fondateurs, Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI.

¹Julie MONTAL, Maman qui a écrit le livre « Anorexie. Paroles de parents, parcours de soins », Editions Empreinte, 26 mars 2020. Anorexie Paroles de parents & parcours de soins (editions-empreinte.com)

Jean-Claude et Danielle CASTELLOTTI lors des enregistrements vidéo à l'occasion des 20 ans de la Fondation Sandrine Castellotti.



- **Visioconférence** en partenariat avec la Maison des Familles et de la Parentalité de la ville de Saint-Maur-des-Fossés le 2 juin 2021 de 19h à 21h. Son titre : « *Oui, la guérison de l'anorexie est possible. Contre vents et marées, gardons espoir* ». 25 connexions ont été enregistrées, pour au moins le double de participants à la conférence. Danielle CASTELLOTTI et Julie MONTAL¹ ont assuré la conférence à partir de la lecture d'une lettre d'une ex-patiente. Annick BRUN est intervenue à la fin pour donner un message d'espoir de soignant aux parents qui posaient des questions.

- **Visioconférence** en partenariat avec la Maison des Familles et de la Parentalité de la ville de Saint-Maur-des-Fossés le 11 octobre 2021 de 19 à 21H. Organisée le lendemain de la Journée Mondiale de la Santé mentale, et lors des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) ayant pour thème « *Pour ma santé mentale, respectons mes droits* », le professeur Philip GORWOOD a animé une conférence ayant pour titre : « *Le droit de maigrir ou le droit de guérir* ». 95 connexions ont été enregistrées, pour au moins le double de participants. Elles ont pu poser des questions au fur et à mesure de l'intervention du Professeur GORWOOD. Un vif succès.

Publications

Permettre la prise en charge précoce des patients : par une communication variée ce qui permet d'orienter vers un centre de soin spécialisé.

- **Vente de la clé USB et du manuel « Aide aux repas efficace » du professeur Pierre LEICHNER**

Édités par la Fondation Sandrine Castellotti, leur but est de permettre à l'entourage de comprendre la personne souffrante et d'adopter les attitudes et paroles lui venant en aide au cours du repas. Cet outil est disponible au prix de 10 €, par simple demande, mail, courrier ou la rubrique contact du site www.fondationsandrinecastellotti.org

- **Distribution gratuite des deux livrets sur la prévention primaire des TCA**

Édités par la Fondation Sandrine Castellotti, ils sont adressés gratuitement aux professionnels de santé qui en font la demande et aux associations qui veulent mettre en place une action de prévention primaire pour qu'elles prennent conscience des actions possibles pour ne pas avoir des conséquences délétères. Pour se les procurer, une demande doit être adressée à la Fondation par courrier, mail ou via la rubrique contact du site www.fondationsandrinecastellotti.org

Événements

- **Intervention de Danielle Castellotti à la Fondation de l'Académie de Médecine (FAM) le 10 juin 2021**

La Fondation de l'Académie de Médecine organise tous les ans un ou deux cycles de débats sur un ou deux thèmes bien précis. Pour l'année 2021, sur les deux thèmes choisis, l'un a pour titre « *Alimentation aujourd'hui et demain* ». Le second débat aura pour thème « *Alimentation et maladies* », l'alimentation pouvant être effectivement la source de maladies : surpoids et obésité, allergies alimentaires et enfin les troubles du comportement alimentaire.

À la demande du Professeur Philippe JEAMMET, qui a traité des aspects psychiatriques des TCA, Danielle CASTELLOTTI a apporté le point de vue des familles. Il s'en est suivi un échange à deux voix, en réponse aux questions posées par les professeurs de l'Académie de médecine. Un vif succès, par la qualité des réponses. D'où une possibilité d'organisation d'une après-midi consacrée essentiellement aux TCA, courant de l'année 2022.

- **Participation à la Journée des Associations de la ville de Saint-Maur-des-Fossés le 5 septembre 2021.**

Une première pour la Fondation et une exception du fait du statut différent. De nombreuses demandes montrant la préoccupation pour les TCA dans la population.

- **Participation au CRED le 15 octobre 2021 au Théâtre du Rond-Point de Paris.**

Le Collectif de Réflexion sur la Dépression (CRED) organise un rendez-vous annuel sur les « *Interactions en psychiatrie : aujourd'hui, demain...et après demain* » ? Le thème de cette année était : « *Colibris en action : contributions modestes à l'amélioration des soins en psychiatrie* ». Étaient présents de nombreux psychiatres, mais aussi des usagers, patients et familles. Ainsi, la Fondation Sandrine Castellotti est intervenue à la demande du Docteur Alain GÉRARD.

L'objectif de cette rencontre était d'améliorer la prise en charge des personnes souffrant d'un trouble psychique. À partir de son expérience, chaque participant devait expliquer brièvement une pratique susceptible d'améliorer la qualité de la relation patient-soignant et des soins. Danielle CASTELLOTTI a parlé de l'importance de l'alliance thérapeutique entre patient-soignant-famille qui peut se construire par l'animation de groupe de parole parents.

• **Visite du service hospitalisation de jour de l'Hôpital Saint-Vincent-de-Paul de la faculté catholique (Lille-Nord)**

La Fondation a financé à deux reprises le service spécialisé TCA. Le Professeur Vincent DODIN y a amicalement invité Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI le 19 octobre 2021. Ils ont pu toute la journée assister aux différentes pratiques thérapeutiques mises en place dans le service. En particulier, Madame CASTELLOTTI a participé à l'atelier « image virtuelle » qui avait fait l'objet d'un projet de recherche clinique en 2017 et qui s'est ensuite diffusé dans plusieurs structures pour une évaluation élargie.

Autres : Soutien des familles

De famille dysfonctionnelle, elle est devenue famille ressource depuis une vingtaine d'années, début de l'apparition des associations familiales, comme de la Fondation Sandrine Castellotti.

L'implication de la famille dans la prise en charge des personnes souffrantes est maintenant reconnue comme fondamentale. Bien que les parents ne soient plus considérés comme la cause du TCA de leur enfant, le fonctionnement de la famille a changé par l'arrivée du TCA d'un enfant. Elle doit donc changer pour ne pas conforter le TCA dans la durée par des actions contreproductives. En comprenant leur enfant et ses comportements paradoxaux, les parents retrouvent ses compétences parentales et ainsi permettent la construction d'une alliance thérapeutique, confiance réciproque entre soignants, enfant et famille. Les parents deviennent ainsi acteurs du rétablissement de leur enfant. Par diverses actions, la Fondation Sandrine Castellotti soutient les familles.

Une communication variée

Site internet, échanges de mails, permanence téléphonique apportent soutien, écoute conduisant à orientation vers une prise en charge la plus adaptée possible.

Le groupe de parole parents

Il se déroule une fois par mois, à l'exception du mois d'août à la MGEN, en présence d'une psychiatre et d'un psychologue. Danielle et Jean-Claude CASTELLOTTI assurent le rôle de passeurs entre les professionnels et les parents et inversement.

Malheureusement, avec la pandémie de la Covid-19, il s'est arrêté pendant le premier confinement, puis a repris en visioconférence, avec des résultats moindres, le lien n'étant pas le même et les impacts amoindris. Il n'a pas repris en septembre au grand désespoir des parents.

Ressources

Générosité publique

La générosité publique a généré des dons à hauteur de 53 776 € en 2021.

Mécénat

- Pas de ressource, fruit du mécénat, en 2021.

Produits financiers

- L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 249 €.

Autres produits

- Les ressources issues des autres produits (vente clés usb, par exemple) s'élèvent à 127 € pour l'exercice 2021.



Fondation
ÉCOUTER VOIR
Sous égide de la Fondation de l'Avenir

Fondation Ecouter Voir

La Fondation Ecouter Voir, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par le Groupe Visaudio, le 25 avril 2013, pour encourager et accompagner la recherche dans les champs de la vision et de l'audition.

Elle œuvre depuis à soutenir des projets et programmes tels qu'une recherche sur un test linguistique destiné à évaluer la perte auditive chez les personnes atteintes de surdit  et à mesurer le b n fice d'une proth se auditive, ou encore un programme sur la th matique de la vision proth tique et de la th rapie optog n tique.

Instance

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Ecouter Voir est administrée par un comité de gestion présidé par Pierre-Jean GRACIA.

- Monsieur Pierre-Jean GRACIA
Président, Membre au titre du membre fondateur,
- Madame Colette LEROY
Trésorière, Membre au titre du membre fondateur,
- Monsieur Nicolas SOUVETON
Membre au titre du membre fondateur,
- Madame Elisabeth HANSBERGER
Membre au titre du membre fondateur,
- Madame Anne-Julie CLARY
Membre au titre du membre fondateur,
- Madame Christelle MALTÊTE
Membre de droit sur mandat du Directoire de la Fondation de l'Avenir,
- Monsieur Dominique LETOURNEAU
Personnalité qualifiée

Et en charge du lien entre la Fondation et l'entité opérationnelle Visaudio,

- Madame Véronique BAZILAUD
Déléguée Générale de la Fondation Ecouter Voir.

Le comité scientifique nommé le 28 septembre 2021, chargé d'apporter un éclairage scientifique au comité de gestion, est présidé par le professeur Yves MATILLON :

- Professeur Yves MATILLON
Professeur de santé publique, Université de Lyon 1, Lyon
- Professeur Philippe GAIN
Chirurgien ophtalmologiste, CHU de Saint-Etienne
- Docteur Gérard DUPEYRON
Ophtalmologue, médecin chef, Institut ARAMAV, Nîmes
- Docteur Elisabeth MAMELLE
ORL à l'Hôpital Rothschild, AP-HP
- Professeur Paul AVAN
Biophysicien neurosensoriel, CHU de Clermont-Ferrand
- Monsieur Frédéric JOURDAIN
Directeur Activité Audioprothèse, Mutualité française Centre Val de Loire
- Madame Géraldine QUESNAY
Responsable territoriale, OXANCE

Remise du Grand Prix Ecouter Voir à Mattéo ZILLI



La Fondation, dans une démarche d'évolution, a vu son objet modifié avec comme principal enjeu de devenir une référence en matière de recherche en audition et optique.

Dans cette volonté, en date du 17 décembre 2020, le conseil de surveillance de la Fondation de l'Avenir a entériné le changement de nom de la Fondation qui devient la Fondation Ecouter Voir et a validé la mise en place d'un nouveau comité de gestion.

L'année 2021 a notamment été consacrée pour ce nouveau comité à la définition des axes et missions à construire et animer, en écho avec le projet stratégique de l'enseigne Ecouter Voir.

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programmes

Le programme est un dispositif particulier de financement de la Fondation de l'Avenir qui a pour vocation de répondre à une problématique particulière sans passer par un appel à candidatures spécifique.

Il s'agit de faire travailler en coopération plusieurs acteurs experts pour faire émerger de nouvelles solutions thérapeutiques ou organisationnelles autour d'une question médicale précise.

Depuis 2019, la Fondation Ecouter Voir finance un programme sur les risques que présente la musique compressée dans l'apparition de troubles auditifs chez certaines personnes fragilisées.

Délivrance de molécules dans l'endothélium cornéen via nanoparticules activées au laser femtoseconde. Dangers pour l'audition de la musique compressée. Étude de preuve de concept, Christian HUGONNET, président fondateur de la Semaine du Son.

L'objet de ce programme est d'investiguer les phénomènes qui pourraient rendre la musique compressée plus dangereuse que ce que les normes actuelles d'exposition prévoient. Les mécanismes de protection mis en œuvre dans les cellules sensorielles et les neurones auditifs sont encore incomplètement connus, ils font intervenir de nombreux processus moléculaires et sub-cellulaires à des échelles de temps allant de la minute à la semaine. Pour des raisons éthiques, le travail expérimental envisagé doit être effectué chez l'animal de laboratoire, avec des expositions très intenses. La construction d'un modèle d'animaux vulnérables aux sons forts nécessite l'introduction de mutations d'un certain nombre de gènes connus pour affecter la qualité de la réponse physiologique aux sons intenses.

Projets

- **Projet VIRARE : Virtual Reality Assisted Rehabilitation Docteur Luc JEANJEAN, Ophtalmologiste - CHU de Nîmes- ARAMAV**

L'étude clinique du docteur JEANJEAN consiste à évaluer la tolérance et l'efficacité du logiciel VIRARE en comparant un groupe de patients malvoyants rééduqués de manière classique et un groupe de patients bénéficiant d'une rééducation basse vision assistée par réalité virtuelle. Les docteurs Gérard DUPEYRON (médecin chef de l'Institut ARAMAV) et Luc JEANJEAN (praticien hospitalier) ont décidé de créer le logiciel VIRARE (Virtual Reality Assisted REhabilitation). Concrètement, il s'agit d'un logiciel de réalité virtuelle, qui permet de plonger le patient en immersion dans deux environnements de vie quotidienne différents (une cuisine et une rue). L'étude clinique du docteur JEANJEAN consiste à évaluer la tolérance et l'efficacité du logiciel VIRARE en comparant un groupe de patients malvoyants rééduqués de manière classique et un groupe de patients bénéficiant d'une rééducation basse vision assistée par réalité virtuelle.

• **Développement d'outils de caractérisation et de diagnostic de différents sous-types d'acouphène, Arnaud NORENA, Marseille**

Le projet vise à développer et valider une méthode afin d'identifier les caractéristiques propres à un sous-type d'acouphènes : les acouphènes somatosensoriels. La première phase du projet vise à l'élaboration et la validation d'un questionnaire permettant d'identifier et de dépister les sujets les plus à risques d'être atteint d'acouphène somatosensoriel. La phase II du projet vise le développement d'une batterie d'évaluation standard de l'acouphène pour le sous-type « *acouphène somatosensoriel* ». Les résultats découlant de ce projet de recherche permettront une meilleure identification des patients atteints par ce sous-type d'acouphène ainsi qu'une meilleure prise en charge par les professionnels de santé.

• **Réalité Virtuelle et acouphènes subjectifs invalidants : RéVA-2, Alain LONDERO, Paris**

Les acouphènes sont un symptôme fréquent et invalidant sans traitement curateur disponible. Les thérapeutiques, visant à en diminuer le caractère intrusif au quotidien, sont le plus souvent contraignantes, difficiles d'accès ou coûteuses. Ce projet RéVA-2 (Réalité Virtuelle et Acouphènes) vise à faire entrer dans la pratique de soin courante une méthode de rééducation auditive et comportementale, originale et innovante, qui utilise les techniques de réalité virtuelle 3D audio et vidéo. Une étude de recherche clinique a déjà validé l'efficacité de cette approche pour certains sujets. Ils souhaitent, pouvoir étendre ce protocole à tous les patients en équipant, à l'Hôpital Européen Georges Pompidou (AP-HP, Paris), une salle dédiée avec les derniers outils de réalité virtuelle.

• **Viabilité des greffons endothéliaux cornées conservées en active storage machine, Docteur Zhigo HE, Saint-Etienne**

L'Active Storage Machine (ASM), mis au point

dans le laboratoire, restaure un environnement plus physiologique aux cornées conservées par les banques. Par rapport à la conservation passive en organoculture (OC), il augmente la viabilité des greffons et la durée de conservation. Initialement validé sur des greffons de pleine épaisseur, il doit être validé pour les greffons dits « endothéliaux » (50% des greffes cornéennes au monde).

La conservation sera comparée entre ASM et OC pour les deux types de greffons endothéliaux habituels et pour trois durées de stockage. La viabilité des greffons sera mesurée par analyse d'image. L'ASM pourrait permettre de conserver au long court des greffons préparés à l'avance.

Prix

Ce dispositif a vocation à encourager ou récompenser les travaux d'un chercheur, jeune ou plus expérimenté, sélectionné par l'instance décisionnelle après expertise d'une instance scientifique ou d'experts.

Le Grand Prix, dont la 1^{ère} édition a été lancée en 2021, est un concours qui s'adresse aux étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} année des neuf écoles d'audioprothèse françaises. L'objectif du grand prix est de mettre en lumière les idées qui renouvelleront demain la conception des centres audio en proposant une organisation innovante et prospective de la prise en charge des patients.

Il entend attirer l'attention des étudiants sur l'évolution des pratiques de leur futur métier.

Le parcours de soin du patient appareillé de demain

- Porteur : Matteo ZILLI (lauréat de la campagne 2021)
- Ville : Ecole de Montpellier, étudiant 3^{ème} année d'audioprothèse
- Montant engagé : 2 500€

Le marché de l'audioprothèse poursuit sa mutation depuis la mise en place du 100% santé et la profession a enregistré 70% de croissance d'activité en 2021.

Face à ce succès, la sécurité sociale et plus largement les pouvoirs publics vont être attentifs au bon suivi de ces nouveaux patients appareillés. Le Grand Prix va ainsi être relancé en 2022. Les étudiants seront invités à réfléchir aux solutions permettant la meilleure prise en charge possible de tous les patients appareillés pour maximiser leur observance.

Les étudiants pourront par exemple expliquer leur vision de l'organisation humaine du centre, des informations délivrées et des réponses à apporter aux questionnements des patients, des services techniques et l'utilisation de technologies, ... avec globalement une réflexion sur l'efficacité des solutions proposées.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

- **Site internet.** La Fondation Ecouter Voir va lancer son propre site internet en 2022 permettant la valorisation de ses soutiens et la centralisation de l'affichage de ses dispositifs.

La Fondation a pour mission de :

- Soutenir des programmes de recherche dans le domaine de la vision, incluant la chirurgie ophtalmologique, la réfraction et la réadaptation de la déficience visuelle ;
- Soutenir des programmes de recherche portant sur les troubles de l'audition, la surdité y compris sous l'angle chirurgical et la réadaptation de la déficience auditive ;

- Soutenir des projets mutualistes d'innovation en pratiques de soins et favorisant l'accès aux soins dans les domaines de la vision et de l'audition ;
- Soutenir toute étude d'intérêt général sur les conditions nécessaires et l'évaluation des dispositifs innovants en vision et audition ;
- Valoriser des initiatives pédagogiques innovantes portées par les acteurs de la formation des professionnels de la vision et de l'audition ;
- Diffuser l'information en direction de tous les personnels scientifiques, médicaux et sociaux intéressés et même auprès des familles, mais aussi des organismes concernés, des collectivités et acteurs territoriaux et du public le plus large.

Evénement

Le Grand Prix 2021 a fait l'objet d'une remise officielle, en présentiel, le 17 juin 2021 dans les salons d'un hôtel francilien. En présence des étudiants amenés à soutenir leur projet, le jury au terme de sa délibération a remis ce Prix à Matteo ZILLI, lauréat de la première édition. La presse spécialisée était également conviée à cet événement.

Ressources

Générosité publique

Pas de ressources issues de la générosité publique en 2021.

Mécénat

- La subvention annuelle du membre fondateur représente 80 000 € de ressources en 2021.

Produits financiers

- L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 721 €.



Fondation MUTAC

La Fondation MUTAC, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par MUTAC le 19 septembre 2013, pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Elle s'est donnée pour mission de développer des études sur l'impact médical, psychologique et social de l'isolement de la personne âgée et d'évaluer les dispositifs existants sur l'accompagnement des personnes âgées en situation d'isolement, le tout en mettant l'accent sur le lien intergénérationnel.

Instance

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation MUTAC est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Nicole BIGAS.

- Madame Nicole BIGAS
Présidente, membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Monsieur Francis RAMADIER
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Madame Marie-France DULEY-MARAIS
Membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Monsieur Bernard SAGUY
Membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Madame Mathilde VINCENT
Membre au titre du membre fondateur, Mutac
- Madame Anne MARCILHAC
Membre au titre de personne qualifiée, ITEV
- Madame Marion LELOUVIER
Membre de droit, présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative

- Monsieur Philippe BERGOGNE
Délégué général de la Fondation MUTAC

Le comité de gestion a été réuni à trois reprises en 2021.

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programme

En 2019, la Fondation MUTAC soutenait pour la première fois depuis sa création, un programme de grande envergure. Il s'agit du programme CKDOG, porté par Isabelle FROMANTIN.

Impact du chien de compagnie sur la solitude et le lien social des personnes âgées (> 74 ans) à



domicile : une étude exploratoire, AP-HP
L'objectif est d'étudier le lien entre la présence d'un chien de compagnie chez la personne âgée (>74ans) à domicile et le sentiment de solitude par l'intermédiaire d'une étude exploratoire qui sera menée sur deux populations de 100 personnes de plus de 74 ans, avec et sans chien. A l'instar de 2020, la pandémie a freiné l'avancement de programme, ne permettant de tenir le niveau des inclusions prévues. Toutefois, le programme se poursuit et devrait arriver à des premiers résultats en 2022.

Projets

Depuis 2020, la Fondation MUTAC souhaitait lancer un appel à projets. Cela a été réalisé en 2021. Le comité de gestion a fait le choix d'un dispositif très généraliste pour cette première édition.

Parmi des projets de nature et de portée diverses, le comité de gestion a sélectionné deux projets, pour un montant total de 8 320 euros :

- « Un sapin, une commune, une forêt : l'exposition », porté par la ligue de l'enseignement des Vosges, pour un montant de 5 000 euros. Le projet consiste en la création de sapins à partir de carrés tricotés. Cette base offre la possibilité de créer un montage photo, représentant symboliquement une forêt.
- « La musique au bout des doigts », porté par le comité des Vosges France Alzheimer, pour un montant de 3 320 euros. Le projet a pour finalité la réalisation d'une représentation théâtrale en 2022, grâce à la Baguette Assistée par Ordinateur (PAO). C'est un instrument ludique et intuitif permettant de pratiquer la musique par tous.

• **En partenariat avec la Fondation Matmut Paul Bennetot, la Fondation MUTAC soutient le projet Co-Aidance, porté par Delphine MAZET-ROSSIGNOL, VYV3 Pays de la Loire (Nantes).**

L'équipe, confrontée aux difficultés de communication avec les personnes âgées, a souhaité développer un outil digital mobile pour comprendre, se faire comprendre et apaiser les personnes âgées. Cet outil sera destiné aux professionnels de soins ou d'accompagnement et des aidants.

• **CO-AIDANCE aura une double approche :**

- Communication : compréhension par l'utilisation de mots, phrases, courtes, images, pictogrammes, sigles et traducteur, autour des besoins fondamentaux personnalisables ;
- Relationnelle : basée sur une banque de données personnalisées contenant des

éléments personnels issus de l'histoire de vie et des actualités familiales, enrichie par les proches, afin de favoriser les échanges, l'apaisement, la réassurance et la médiation.

La cible principale de bénéficiaires est les personnes âgées dyscommunicantes, ayant des difficultés à émettre leurs choix, leurs besoins, leurs envies notamment.

Après une étude de la concurrence (avec sept autres applications), CO-AIDANCE se singularise par :

- Sa double approche, communication et relationnelle ;
- Son objet plus large
- Les bénéficiaires envisagés

Le projet sera réalisé sur une période de deux ans.

Prix

• **Prix Fondation MUTAC 2021**

Les Prix Fondation MUTAC ont été reconduits en 2021 pour leur 6ème édition. L'appel à candidatures ayant été lancé en mai, la thématique tenant compte du contexte pandémique a été maintenue comme en 2020 : Lutter contre l'isolement en période de confinement par la mise en place d'actions innovantes à destination des personnes âgées. 19 candidatures ont été reçues, dont seules neuf ont été jugées recevables et ont été expertisées et évaluées par le comité de gestion.

Trois Prix Fondation MUTAC 2021 ont été attribués :

- **Prix « Lutter contre l'isolement en période de confinement »** à l'association Apprendre, Transmettre et Partager pour l'action « *Tous artistes !* »
- **Prix « Aider au partage »** à la Bande d'Arrêt d'Urgence pour l'action « *Agir en pistes* » ;
- **Prix « Accompagner les changements de vie/la transition des ruptures de vie »** à l'association AEBE pour « *Accueillir un nouveau foyer dans la Chaumière* ».

Chaque Lauréat reçoit une dotation de 5 000 euros.

La baisse du nombre et de la qualité des candidatures reçues a conduit la Fondation MUTAC à inscrire une actualisation du cahier des charges à son programme de travail 2022.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

• **Digitales**

Participation à la semaine bleue 2021 : vidéo Isolé, moi ? Plus jamais #3. Vidéo mettant en lumière l'action d'un Lauréat 2016 des Prix de la Fondation MUTAC : « *Les Jardins partagés* », Association ECOS, Nantes (44). Leur projet

promet l'échange solidaire autour du jardin. Un propriétaire âgé accueille un jardinier sur son terrain, pour l'aider à l'entretenir mais aussi pour nouer des liens, et créer ainsi une dynamique d'échange solidaire et intergénérationnelle sur la commune, en instaurant de nouveaux types de rencontres et d'interactions sociales. Avec quelques années de recul, l'action est une réussite

Ressources

Générosité publique

Aucune ressource issue de la générosité du public n'a été reçue en 2021.

Mécénat

- Le membre fondateur a versé une dotation de 75 000 euros sur l'exercice 2021 et a contribué à hauteur de 19 755 euros en mécénat de compétence.

Produits financiers

- Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 602 euros.

De gauche à droite :

Jean-François LEMOINE, Delphine MAZET-ROSSIGNOL, Christine POULIQUEN-SINA, Dominique MAJOU, Nicole BIGAS, Graziella GIUDICI-GACHET, Michel LENORMAND, Valérie DEMARLE.





 **FONDATION**
de La Mutuelle Générale

Fondation de La Mutuelle Générale

La Fondation de La Mutuelle Générale, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée le 19 décembre 2013, par La Mutuelle Générale.

Elle a pour vocation de soutenir la lutte contre les maladies neurodégénératives, leurs traitements actuels et futurs, grâce aux nouvelles technologies, et aussi l'accompagnement des aidants.

Instances

La Fondation de La Mutuelle Générale est administrée par un comité de gestion présidé par Monsieur Patrick SAGON, président de La Mutuelle Générale. Au 1^{er} janvier 2021, le comité de gestion se compose :

- Monsieur Patrick SAGON
Président, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Madame Odile BIAGETTI
Trésorière, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Vincent BLANCHEZ
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Michel GUILLOT
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Christophe HARRIGAN
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Michel MONTAUT
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Monsieur Christophe MORANGE
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Madame Pierrette SAIGRE
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Générale
- Madame Nadia FRONTIGNY
Membre au titre de personne qualifiée, Orange Healthcare
- Monsieur Michel COUHERT
Membre de droit sur mandat de la présidente du directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative :

- Monsieur Jean-Paul DEPARTE
Président du comité scientifique

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

Le comité de gestion s'appuie sur l'expertise scientifique de son comité scientifique présidé par Jean-Paul DEPARTE, et composé au 1^{er} janvier 2021 de :

- Monsieur Jean-Paul DEPARTE
Président du comité scientifique, Ingénieur laboratoire électronique - CMRRF de Kerpape, PLOEMEUR
- Madame Elodie BAUDRY
Médecin gériatre praticien hospitalier - CHU Bicêtre, LE KREMLIN BICETRE
- Monsieur Robert PICARD
Ingénieur général des Mines, Docteur en sciences de gestion - Conseil général de l'Économie, de l'Industrie, de l'Énergie et des Technologies, PARIS
- Professeur Yves ROSSETTI
Professeur des Universités, praticien hospitalier de physiologie - Faculté Médecine Lyon-Est, LYON

Le comité scientifique s'est réuni deux fois sur l'exercice 2021.



Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

La Fondation de La Mutuelle Générale dispose de plusieurs dispositifs de soutien aux chercheurs.

Programmes

En 2021, les programmes soutenus par la Fondation de La Mutuelle Générale ont poursuivi leur avancement.

• Chaire Maintien@domicile – Fondation Université Bretagne Sud (VANNES)

Les travaux de la chaire sont découpés en trois parties :

- Développement d'un robot d'assistance au quotidien ;
- Équipement de l'habitat pour le maintien à domicile des personnes âgées (meuble mobile pour faciliter l'autonomie) ;
- Développement d'une interface utilisateur accompagné d'une collecte de data pour prévenir les risques de chute, d'isolement, etc. (détecteur d'usage, analyse du comportement de la journée pour identifier les anomalies qui pourraient induire à une chute ou un malaise).

• Chaire « Transitions démographiques, transitions économiques » (TDTE) – Fondation du Risque (PARIS)

La chaire TDTE souhaite développer la recherche liée à l'économie des sociétés vieillissantes et a pour ambition de mettre la recherche en économie au service de ses membres, du débat public et des décideurs.

Projets

L'appel à projets de la Fondation de La Mutuelle Générale, intitulé « *Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neurodégénératives* » a été reconduit en 2021 et a donné lieu à une évolution de ses thématiques qui ont porté sur :

- L'intérêt d'usage : pour le patient, les aidants et les professionnels de santé ;
- L'intérêt en matière d'organisation et Pratiques professionnelles.

L'appel à projets a débuté en avril et s'est terminé le 30 juin. La sélection parmi les six candidatures a eu lieu le 23 septembre. S'appuyant sur l'avis du comité scientifique, deux ont été sélectionnés par le comité de gestion.

- L'éducation par la réalité virtuelle, à la communication verbale et non verbale des professionnels de santé au domicile ou en EHPAD, prenant en charge des personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou apparentées avec troubles psycho-comportementaux, porté par Hermine LENOIR, à Paris
- L'impact de l'utilisation de l'application numérique d'écoute musicale MUSIC CARE sur la qualité de vie et les risques d'épuisement des proches aidants de personnes accompagnées à domicile par l'Equipe Spécialisée Alzheimer de la Croix-Rouge Française, porté par Mathilde GROUSSARD, à Caen.

Les projets soutenus les années précédentes ont également poursuivi leur avancement :

- 2019 : « **Verbatim : le jeu éducatif pour la bonne aidance entre aidés et aidants** » a été retenu pour un financement en 2019. Le projet repose sur le développement d'outils numériques pour former les aidants à être bien aidant en tous lieux, moments et circonstances. Le projet est porté par le docteur Christian SCHOEN, docteur en médecine. Le projet se déroulera dans le centre de santé Khépri Santé à Nogent-sur-Marne.

Etudes

L'étude « **État des lieux des applications favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives** » est réalisée par MADoPA.

L'objectif de cette étude est d'établir un benchmark des applications (smartphone, tablette, lunette de réalité augmentée) favorisant l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives. Puis de structurer ce benchmark en catégories lisibles. Ce travail réalisé entre 2019 et 2020 a été complété en 2021 par l'élaboration d'un outil de sélection / évaluation des applications pour l'autonomie des personnes atteintes de maladies neurodégénératives.

Soutien à la recherche à l'innovation

Historiquement, les actions de valorisation des dispositifs soutenus étaient maintenues dans le cadre des activités du membre fondateur. Néanmoins, certaines actions ont été valorisées dans le cadre de l'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale.

Publications

L'activité de la Fondation de La Mutuelle Générale a généré des articles de presse et également des publications scientifiques.

En lien avec un projet scientifique :

Chercheurs	Discipline	Titre communication	Organisateur/Lieu/date
Docteur Stéphane JACOB	Innovation technologique • Neurologie • Registres/plateformes • Personnes âgées	Living lab réminiscence : le numérique au service de l'accompagnement non médicamenteux	Journée du collectif Alzheimer ensemble à Nantes, Janvier 2020

Ressources

Générosité publique

Aucune ressource issue de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

- Le mécénat est exclusivement composé en

Publications scientifiques

En lien avec l'activité de la Fondation, deux communiqués de presse ont été lancés en 2021 :



2021 de la dotation annuelle apportée par le membre fondateur, de 100 000 €.

Produits financiers

- L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 132 €.



Fondation Mutuelle des Motards

La Fondation Mutuelle des Motards est une fondation abritée sous égide de la Fondation de l'Avenir depuis le 25 septembre 2014, créée par l'Assurance Mutuelle des Motards.

Elle a pour objet d'accompagner et soutenir la recherche et l'innovation au bénéfice des usagers des deux et trois roues motorisés.

Instance

La Fondation Mutuelle des Motards est administrée par un comité de gestion présidé par Monsieur Alain BORIE. Au 1^{er} janvier 2020, il est composé de :

- Monsieur Alain BORIE
Président, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Guillaume CHOCTEAU
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Madame Sophie CARREAU
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Patrick CAZAUX
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Jean-Paul ROUSTAN
Membre au titre de personne qualifiée, CHU Montpellier
- Monsieur Jérémie BENAQUISTA
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Christophe TURSAN
Membre au titre du membre fondateur, l'Assurance Mutuelle Des Motards
- Monsieur Patrick JACQUOT
Président Directeur Général de l'Assurance Mutuelle des Motards
- Monsieur Philippe STOPPACHER
Membre au titre de personne qualifiée, Fédération des Motards en Colère
- Monsieur Guillaume GARDIN
Membre de droit sur mandat du Président du Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invité avec voix consultative :

Il n'y a pas d'invité avec voix consultative au sein du comité de gestion de la Fondation Mutuelle des Motards.

Le comité de gestion s'est réuni trois fois en 2021.

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Projet

Le premier lancement de l'appel à projets 2021 de la Fondation Mutuelle des Motards, sur le premier trimestre, s'est heurté à un premier revers en n'obtenant pas de candidature.

Le comité de gestion a organisé un groupe de travail afin de revoir le cahier des charges et recentrer l'offre de soutiens. Avant le lancement, un démarchage des laboratoires ayant les capacités à répondre a été réalisé, suivi de rencontres pour vérifier la faisabilité de la campagne d'appel à projets. Finalement, cet appel a été relancé au cours du dernier trimestre 2021.

Prix

• Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés 2021

Au vu des résultats des campagnes précédentes, le comité de gestion a souhaité revoir la méthodologie de diffusion de la campagne pour toucher un public plus large et obtenir des propositions plus en adéquation avec l'objectif de ce prix.

Le lancement du prix est finalement reconduit en 2021.

Etude

• Pratique des conducteurs de deux et trois roues motorisés de plus de 40 ans, Marc CAMIOLO

Au début de l'année 2021, une seconde mouture de son ouvrage a été transmise à l'éditeur qui a demandé des ajustements. Pour le moment, aucun retour n'a été fait.

Soutien à la recherche et à l'innovation

Publications

- **Pratique des conducteurs de deux et trois roues de motorisées plus de 40 ans, Marc CAMIOLO**

Comme évoqué précédemment, l'ouvrage n'est pas encore finalisé.

Événementiel

- **Prix Chercher notre route 2019**

Monsieur CHERTA-BALLESTER, lauréat du Prix 2019, et son directeur de laboratoire ont réalisé une interview afin de présenter le projet, mais aussi le milieu de la recherche en deux-trois roues motorisés

- **Prix Chercher Notre Route 2020**

Le comité de gestion a décidé de structurer l'axe communication de la Fondation avant de poursuivre vers cet axe.

- **Prix Jeunes et 2 et 3 roues motorisés**

Edition 2020 : en attente de la vidéo de Quadricycle.

Nouvelle Edition : la campagne du prix des jeunes a suscité de nombreux travaux à travers l'identification de nouveaux canaux de diffusion et d'une communication mieux organisée autour de son lancement repoussé à 2022.

- **Bourse 2020**

Le comité de gestion a reçu le compte rendu du travail effectué et, en 2021, s'est penché sur la manière de valoriser l'action et de continuer à avancer sur ce projet. Une proposition, retenue, consiste à la mise en place d'une infographie dont le projet devra être construit sur 2022.

Ressources

Générosité publique

Pas de produit issu de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

Le membre fondateur a versé une dotation de 50 000 € pour l'exercice 2021.

Produits financiers

L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 409 €.



Fondation
Santé
Environnement
de La Mutuelle Familiale

Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par la Mutuelle Familiale le 15 décembre 2016. Elle a vocation à soutenir la recherche en santé environnement mais également à sensibiliser l'ensemble des acteurs à l'impact de l'environnement sur la santé, et à diffuser l'information à tous les personnels scientifiques, médicaux, paramédicaux et sociaux.

Instance

La Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale est administrée par un comité de gestion présidé par Martin RIEUSSEC-FOURNIER. Au 1^{er} janvier 2021, il est composé de :

- Monsieur Martin RIEUSSEC-FOURNIER
Président, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale
- Madame Véronique POPELIN-CAMUS
Trésorière, membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale
- Madame Louisa BRUNET
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale
- Madame Léonora TRÉHEL
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale
- Madame Bénédicte PETITBON
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale
- Monsieur Damien WEIDERT
Membre au titre du membre fondateur, La Mutuelle Familiale
- Madame Pauline REYBIER
Membre au titre de personne qualifiée
- Monsieur Philippe PERRIN
Membre au titre de personne qualifiée
- Professeur Charles SULTAN
Membre au titre de personne qualifiée
- Monsieur Jean-François LEMOINE
Membre de droit, représentant le Directoire de la Fondation de l'Avenir

Invitée avec voix consultative :

- Madame Lydie RYCKELYNCK
Déléguée générale de la Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale

Le comité de gestion s'est réuni trois fois sur l'exercice 2021.

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programme

- **REPRO-TEST : Pesticides et atteinte de la qualité spermatique en région Nouvelle Aquitaine Docteur Fleur DELVA (Université de Bordeaux)**

Le démarrage du projet a été retardé et avait abouti, fin 2019, à une révision à la baisse du programme de travail.

Début 2020, le porteur de projet a informé la FSEMF de l'obtention d'un co-financement permettant de revenir sur le programme complet, ce qui a donné lieu à la révision de l'échéancier et du budget validé le 13 janvier, puis à la mise en place d'un processus de suivi du programme en accord avec le chercheur. Cependant, ces modifications ont nécessité une révision des clauses de la convention, avec des aller-retours avec l'Université rendus difficiles par le premier confinement (fermeture des universités et de leur service juridique). L'accord de principe n'a pu aboutir que le 16 décembre 2020, occasionnant de fait une révision du planning de projet.

En 2021, la signature de cette même convention a été perturbée par les négociations sur les politiques de fonctionnement du Centre Hospitalier Universitaire avec l'université sur la gestion des Enseignants-Chercheurs valant de nouvelles modifications sur la convention et ayant abouti à la révision complète de cette dernière. La finalisation de ces négociations et le maintien des financements, fin novembre 2021, nous laisse entrevoir une finalisation prochaine de l'étape de signature de la convention.

Projets

- **Les défauts de l'email, marqueurs précoces d'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE) prédictifs des pathologies résultantes, par le docteur Sylvie BABAJKO (INSERM-Laboratoire de Physiopathologie Orale Moléculaire, Paris)**

Le projet de Docteur BABAJKO a avancé courant 2020 malgré la crise sanitaire. Le projet a fait état d'un avenant de prolongation en juin 2020 pour finalisation du projet en 2021.

L'équipe du Docteur BABAJKO a pu démontrer qu'il y a un lien entre la présence des défauts d'email et la fréquence d'apparition des tumeurs issues de l'exposition aux perturbateurs endocriniens (BPA et DEHP). Les résultats du projet ont été publiés dans quatre publications, ont valu sept interventions orales et une soutenance de thèse sur 2020 et 2021.

- **La qualité d'accueil selon les professionnels de l'accueil collectif de la petite enfance, Pierre MOISSET (Association LABEL VIE, Marseille)**

Le projet a continué pour entamer sa phase d'interview des familles, prévue initialement entre mars et mai 2020. Le contexte sanitaire a nécessité une demande d'avenant de prolongation finalisé le 27 octobre 2020 repoussant la fin du projet à 2021. La phase d'interview a pu être finie avant le deuxième confinement, les analyses ont finalement été conduites jusqu'à l'été 2021 et un rapport final a été obtenu en fin d'année. Des établissements certifiés par l'association Label Vie ont constaté une baisse de l'absentéisme professionnel. Des éléments issus d'études indiquent également une meilleure qualité de vie au travail dans ces structures. Partant de ces constats, l'association Label Vie a souhaité mener une recherche pour analyser et évaluer l'incidence de la mise en place de labels qualité dans les établissements d'accueil du jeune enfant sur la qualité de vie au travail

des professionnels. Plus largement, l'étude s'est intéressée à la question du « bon travail » pour les professionnels.

A travers la méthodologie proposée par le sociologue Pierre MOISSET, en charge de cette étude, presque 1 000 professionnels ont été interviewés, entre autres sur leur perception de la qualité de vie au travail, la définition de ce qu'est un « bon accueil de jeune enfant » et les critères de qualité associée, malgré la crise Covid. Les premiers résultats permettent de nuancer et de développer la question du bien-être au travail de ces professionnels, qui apparaissent dans d'autres études comme faisant partie des catégories de salariés les moins heureuses au travail.

Ce malaise s'explique par le fait que l'accueil collectif de la petite enfance est un milieu en mutation où les critères de bonnes pratiques sont flous. L'expertise des professionnels ne repose plus sur ce qui était reconnu historiquement : la détention des connaissances sanitaires spécifiques à la petite enfance.

Parallèlement, les situations familiales, les demandes parentales mais également les savoirs sur l'enfant sont complexes, ce qui rend le sentiment d'accomplissement dans le travail plus difficile à atteindre. Dans ce contexte, la démarche labélisant de Label Vie se distingue nettement des autres labels, que ce soit sur l'amélioration de la protection de la santé des enfants comme sur celle de la qualité de l'environnement. Ce label se différencie également par l'évolution des conditions de travail, la cohésion d'équipe et l'envie de monter des projets. Label vie est donc, pour les professionnels qui s'y engagent, synonyme de progrès pour l'environnement d'accueil, ses impacts sur les enfants et un effet plus fédérateur pour l'équipe. Aucune publication scientifique n'est parue sur 2021, cependant un événement de restitution est prévu avec la CNAF.

- **Emissions des produits d'entretien et des cosmétiques dans les crèches de la cohorte CRESPI, Docteur Corinne MANDIN (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)**

Le projet CRESPI a été retardé dans son lancement et dans sa réalisation par le contexte sanitaire.

En 2021, un accord a pu être trouvé permettant la signature des conventions issue d'une réunion avec les gestionnaires du Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, occasionnant ainsi le démarrage du projet pour une fin prévue le 31 octobre 2022.

- **Impact de l'exposition périnatale aux nanoparticules sur le développement pulmonaire, par le Docteur Yuli WATANABE (INSERM U 955).**

Le projet sélectionné par l'appel d'offres 2020 a souffert d'un conventionnement difficile mais trouvant un accord fin 2021. L'étape de signature devrait avoir lieu sur le premier trimestre 2022 pour une fin prévue le 31 mai 2023.

Appel à projets 2021 de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale

La campagne 2021 a été lancée le 8 décembre 2021 pour 1 mois et demi. L'appel à projets concerne les dossiers de recherche action avec une attention particulière sur les projets traitant de l'obésité.

A ce titre un projet a été désigné lauréat et un second sera sélectionné en 2022.

- **Impact aggravant d'un déficit en iode lors de l'exposition embryonnaire à des substances chimiques et étude de facteurs potentiellement protecteurs, par le docteur Patricia RANNAUD BARTAIRE (Hôpital Saint Vincent de Paul - APHP).**

Prix

- **Créathon//Prix Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale**

Trois équipes ont été constituées pour un dispositif inédit et collaboratif sous forme de « Créathon » avec des citoyens intéressés aux questions de santé environnement.

Deux équipes ont été récompensées :

- **Le projet plébiscité par le jury pour le 1^{er} prix de 1 000 € :**

Ce projet portait sur le thème vaste des cosmétiques. L'idée était de concevoir une application mobile avec du contenu personnalisé, en vue d'informer les jeunes parents sur l'usage des produits cosmétiques pour les bébés. Cette application proposerait un contenu ludique et personnalisé sous forme de jeux, où l'utilisateur serait ensuite redirigé vers des articles d'experts, des tutoriels, et des guides de bonnes pratiques. L'innovation consistait à intégrer dans l'application un outil d'aide à l'achat pour mieux repérer les produits sains et ceux à éviter.

- **Le projet sélectionné par le jury pour le 2^{ème} prix de 500 € :**

Ce projet portait sur le thème délicat des jouets. L'idée consistait à réaliser une « market place » locale de jouets sains et éco-conçus, permettant également leur revente en seconde main. Une partie de son élaboration s'appuierait sur la contribution collective de parents engagés. Cette plateforme aurait également pour ambition d'apporter de l'information et de donner l'accès à des ateliers de tests de ces jouets.

- **Le troisième projet, non retenu par le jury, abordait la thématique complexe des contenants alimentaires.** L'idée portée par l'équipe était de créer une campagne de promotion des bons usages appuyés par la mise en place d'un label écologique, permettant au consommateur de facilement identifier les contenants Eco-Safe pour un type d'aliments vis-à-vis des autres contenants et des mésusages.

Soutien à la recherche à l'innovation

Publications

Sont parus dans les différents supports : LinkedIn, réseaux sociaux, journal de la Mutuelle Familiale, site internet de la Mutuelle Familiale, sur la page dédiée à sa Fondation abritée :

- Encadré du docteur Claire MANDIN sur son projet soutenu dans le journal de la Mutuelle,
- Interview vidéo du docteur Fleur DELVA pour le programme,
- Article sur le Concours de Solutions (Créathon),
- Interview vidéo de Madame Marie-Monique ROBIN sur le film La fabrique des pandémies,
- Article pour présenter le projet soutenu du docteur Yuli WATANABE,
- Interview de Madame Claire GROLLEAU de Label Vie sur les résultats du projet,
- Interviews vidéo de Monsieur Martin RIEUSSEC-FOURNIER, président de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale,

Interview Vidéo de Lydie RYCKELYNCK, déléguée générale de la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale.



Événementiel

- **Créathon**

Début 2020, le comité de gestion a sélectionné le partenaire MakeSense pour accompagner la Fondation dans la réalisation du « Concours de Solutions ». Avec la participation d'un groupe de travail dédié, la Fondation a commencé l'organisation du Concours de Solutions qui a dû être reporté deux fois en 2020. En 2021, il a été choisi d'organiser le créathon en événement à distance, sur deux demi-samedis matins, à une semaine d'intervalle, fin mai et début juin. En amont des sessions, la boîte à outils, la plateforme créées par Makesense (<https://concoursdesolutions.makesense.org/>) ont été mises à disposition des candidats. Makesense a témoigné de leur utilité lors des deux phases de créathon pour permettre de s'acculturer à la thématique du défi.

Encadré par des mentors, trois groupes de participants ont construit et présenté des propositions de solution santé environnementale au jury du créathon composé de :

- Claire GROLLEAU, Présidente de l'association Label Vie ;
- Damien WEIDERT, Directeur du Cabinet à la présidence de la Mutuelle Familiale ;
- Docteur Julien CARRETIER - Responsable Information des Publics - Département Prévention Cancer Environnement du Centre Léon Bérard ;
- Joanne ZAOUÏ, Responsable de programmes d'accompagnement chez MakeSense ;
- Louisa BRUNET, Membre du Comité de gestion de la Fondation Santé Environnement de La Mutuelle Familiale ;
- Yannick MARTIN, Chef de pôle Gestion, Administration et Finances de la Fondation de l'Avenir.

L'évènement a été accompagné d'une campagne de promotion sur divers médias et l'évènement entièrement filmé a été valorisé pour des communications sur les réseaux sociaux et par une publication du journal de la Mutuelle. La mise en place du créathon a permis la mobilisation de 58 partenaires différents : des écoles et universités, des structures de l'économie sociale et solidaire ou des associations.

25 communautés Facebook ont été touchées, 10 715 personnes ont perçu l'évènement sur Facebook générant 115 réponses. Les post LinkedIn ont généré 1 382 vues et 41 clics.

• **Evènement de signature du soutien au Film la Fabrique des Pandémies**

Dans la continuité d'une réunion du Conseil d'Administration du membre fondateur, la Fondation a organisé un évènement de soutien au film la Fabrique des Pandémies, le 2 décembre. La signature de la convention de soutien était accompagnée d'un exposé sur les motivations de produire ce documentaire et la projection de quelques séquences inédites. Cet évènement a été suivi d'une interview complète de Madame Marie-Monique ROBIN.

• **Lancement du Baromètre Santé Environnementale**

À la suite de la décision du comité de gestion du 15 mars 2021, la Fondation a organisé la mise en œuvre d'un Baromètre pour mesurer la sensibilité de deux populations à la santé environnementale :

- La population française,
- La population des soignants.

Lors du comité de gestion du 28 juin, a été retenue la proposition de ViaVoice pour construire une première étude qualitative auprès du réseau de la Fondation de la Santé Environnementale de la Mutuelle Familiale.

Ses résultats ont été présentés au comité de gestion du 8 novembre 2021. Cette étude qualitative a permis de constituer le questionnaire d'enquête fin 2021 qui sera revu en janvier et soumis aux populations cibles pour une publication prévue lors du premier trimestre 2022. Ce point de mesure d'opinion et de connaissance a vocation à être reconduit lors des prochaines années.

Ressources

Générosité publique

Pas de produit issu de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

- Subvention annuelle du membre fondateur de 100 000 €.

Produits financiers

- Dans une politique de gestion prudente et sur des marchés financiers à faible rendement, l'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 431 €.



Fondation Solimut Mutuelle de France

La Fondation Solimut Mutuelle de France, sous égide de la Fondation de l'Avenir, a été créée par Solimut Mutuelle de France, à la suite de la ratification par le conseil de surveillance du 21 décembre 2017. Elle a pour objet de promouvoir et de développer, directement ou auprès des organismes à but non lucratif, toutes actions à caractère sanitaire, social et d'innovation dans le cadre de la réduction des inégalités, l'accès à la santé pour tous, et la continuité des soins.

Instance

Au 1^{er} janvier 2021, la Fondation Solimut Mutuelle de France est administrée par un comité de gestion présidé par Madame Colette ELLENA.

- Madame Colette ELLENA
Présidente, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France
- Monsieur Alain GEINDREAU
Trésorier, membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France
- Madame Lisa RIBEAUD
Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France
- Madame Carole HAZÉ
Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France
- Madame Nadine SIGOILLOT
Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France
- Monsieur Pierre MERY
Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France
- Monsieur Jacques RIBEYRE
Membre au titre du membre fondateur, Solimut Mutuelle de France
- Madame Christelle MALTÈTE
Membre de droit, sur mandat de la présidente du Directoire de la Fondation de l'Avenir
Invitée avec voix consultative
- Madame Carine MEARELLI
Déléguée générale de la Fondation Solimut Mutuelle de France

Le comité de gestion s'est réuni à trois reprises en 2021.

Emplois : missions sociales

Soutien aux chercheurs

Programme

- **Programme sur les chimiothérapies orales, à domicile et/ou en institution pour les personnes dépendantes, « ONCOPAD » (CLARA, Lyon)**

Objectif : ONCOPAD vise à implanter des programmes d'information et de formation, à destination des personnels paramédicaux, dans le but de démystifier les situations cliniques en oncologie et améliorer cette prise en charge.

Contexte :

- Augmentation de la prévalence du cancer en EPHAD : liée au vieillissement de la population, la chronicisation des soins oncologiques, augmentation de la durée de vie avec un cancer
- Plusieurs défis en EHPAD pour la prise en charge des personnes âgées avec cancer : multiples freins idéologiques pratiques et administratifs, interférence avec la prise de décision clinique, existence d'un certain âgisme inconscient du patient, des proches et même des professionnels.

Méthodologie :

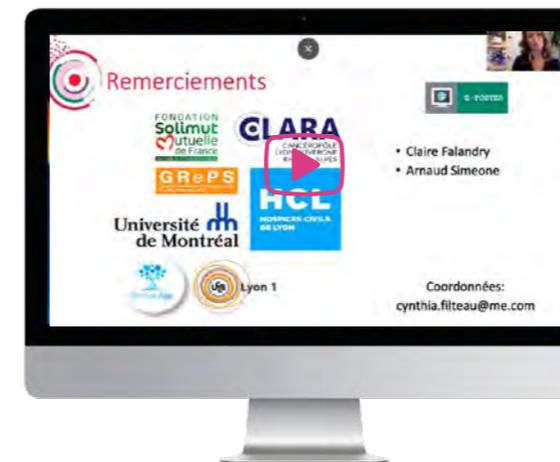
- 4 work packages et 10 livrables, répartis sur 36 mois

Actions réalisées en 2021 :

Le copil s'est réuni à deux reprises, le 15 janvier et le 27 septembre. Ils ont été l'occasion de valider le work package 1 « Etat des lieux » et de faire un point sur le work Package 2 « Identification des besoins en formation des personnels soignants ».

Les livrables 1 « Comité de pilotage et rapport d'avancement » et 4 « Revue bibliographique – Cancer et chimiothérapies en EHPAD » ont été remis au copil et transmis aux membres du comité de gestion.

Le livrable 4 a fait l'objet d'une vidéo citant la Fondation Solimut Mutuelle de France



Extraits des conclusions du livrable 4 (source Poster Cynthia Filteau)

Cette revue de contexte (« scoping review ») met en lumière la complexité multidimensionnelle, les barrières possibles des soins et cartographie les besoins éducatifs du personnel paramédical travaillant dans les EHPAD et s'occupant des patients oncogériatriques.

- Ces résultats permettront la co-construction d'outils pédagogiques destinés à démystifier la prise en charge de certains cancers (sein, prostate, etc.) dont le rapport bénéfice / risque reste favorable et de développer les connaissances et compétences pour améliorer la prise de décision diagnostique et thérapeutique, la cohérence des soins et finalement leur qualité de vie.

Prix

• Prix Fondation Solimut Mutuelle de France 2021

Le comité de gestion a validé pour l'année 2021 l'organisation d'un appel à candidatures pour récompenser une action innovante en matière d'accès aux soins et de continuité des soins. L'originalité de ce prix repose dans la possibilité au lauréat d'être associé à une structure marraine qui l'accompagne dans la mise en œuvre de son projet.

Pour cette deuxième édition, 27 candidatures ont été reçues, exactement autant qu'en 2020.

Cinq prix ont été attribués :

- **Un Grand prix des adhérents de Solimut Mutuelle de France de 10 000 €**
- A l'association Imaje Santé.
- **Trois prix de 7 500 €**
- A l'association CARCOP ;
- A l'association Trace de Vie
- A l'AFD Aix Pays de Provence
- **Prix coup de cœur du jury, d'un montant de 6 000 €**
- A l'association Lou Blaï Art

Soutien à la recherche et à l'innovation

Événementiels

• Deuxième édition des Prix de la Fondation Solimut Mutuelle de France

Le 2 décembre 2021 à Lyon. En présence de Carole HAZE, présidente de Solimut Mutuelle de France, Nicolas SOUVETON, président d'Oxance, de Colette ELLENA, présidente de la Fondation Solimut et de Christelle MALTÈTE, secrétaire générale de la Fondation de l'Avenir, la seule incertitude lors de cette cérémonie concernait l'identité du Grand Prix, doté de 10. 000 €. Cette année, la Fondation Solimut Mutuelle de France a choisi de faire participer les adhérents de son membre fondateur via un vote réalisé via le nouveau site de la Fondation.



Remise de prix FSOL

• **Le grand Prix a été remis à IMAJE Santé, pour son action « Renforcement de l'accompagnement des étudiants face à la pandémie » avec la mise en place d'une écoute psychologique.**

La spécificité de ce projet consiste en la possibilité pour les jeunes de rencontrer un psychologue dans un cadre qui ne soit pas strictement thérapeutique : relation d'aide, entretiens avec ou sans rendez-vous, activités de conseils, rendez-vous ponctuels ne s'inscrivant pas dans un suivi.

• **Prix coup de coeur du jury, d'un montant de 6 000 € :**

- Le projet intitulé « *Les déambulations de Toursky les Journées Folles* », porté par l'association Lou Blaï Art. Le projet s'est créé en se fixant comme objectifs le développement et la promotion de l'art et de la culture comme facteurs de liens sociaux et outils privilégiés de lutte contre l'exclusion. Au programme de ces déambulations des moments d'échanges entre personnes qui ont traversé des moments difficiles dans leur vie et des artistes.

• **Les trois autres lauréats d'un montant de 7 500 € chaque sont :**

- Association des Diabétiques d'Aix - Pays de Provence pour le projet « *Accompagnement de l'entourage des personnes atteintes de diabète pour une meilleure qualité de vie commune.* » pour mieux aider le patient atteint de diabète à être acteur de sa maladie et à améliorer sa qualité de vie.

- CARCOP pour le projet « *Consultation d'Aide à la Reconnaissance des Cancers d'Origine Professionnelle* ». Cette Consultation a été pensée suite au « *parcours du combattant* » que constitue la reconnaissance des maladies professionnelles. C'est encore plus vrai pour les cancers d'origine professionnelle, dont la survenue est différée de parfois plusieurs années après l'exposition.

- Traces de vie pour leur action « *Toute vie mérite un livre* ». Rencontre avec une biographe qui après dix heures d'entretiens et d'enregistrements écrit un livre pour la personne en fin de vie. La personne choisit le titre, et son nom apparaît sur la couverture. Une impression à dix exemplaires se fera à l'issue.

Cette cérémonie a fait l'objet de promotion sur les réseaux sociaux :

• **La Fondation Solimut crée son site internet**

Afin d'apporter une visibilité encore plus conséquente aux projets soutenus par la Fondation Solimut, le comité de gestion a validé fin 2020 la création d'un site internet. Un groupe de travail constitué des équipes de la Fondation de l'Avenir, de celles du membre fondateur et d'une agence prestataire s'est réuni tout au long du premier semestre et le site est en ligne depuis le 1^{er} septembre 2021. Un site épuré, une information rapidement accessible, aussi bien destiné au grand public qu'au professionnels de santé, pour mieux appréhender l'objet de la Fondation, ses partenaires, ses valeurs, les actions soutenues par le passé, etc.

Les adhérents de Solimut Mutuelle de France ont été les premiers à y avoir accès grâce au système de vote mis en place afin de choisir leur projet coup de cœur à l'occasion de la seconde édition des Prix de la Fondation Solimut qui se sont déroulés en décembre.

Plus d'information :

<https://www.fondationsolimut.org/>

Ressources

Générosité publique

Pas de ressource issue de la générosité publique sur l'exercice 2021.

Mécénat

• Les ressources issues du mécénat sur l'exercice 2021 s'élèvent à 60 000 €.

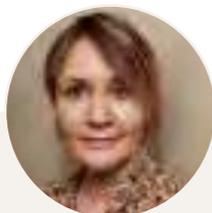
Produits financiers

• L'ensemble des produits financiers s'élève pour l'exercice 2021 à 767 €.



Ressources

Ressources



Christelle MALTÈTE
secrétaire générale

2021 a été pour la Fondation de l'Avenir une année constructive et une année de transition réussie en matière de ressources.

- Constructive, car malgré la conjoncture de crise sanitaire prolongée, les appuis de la Fondation de l'Avenir ont pu être sollicités et ont largement répondu présents. Que ce soit grâce aux donateurs, dont le nombre progresse de nouveau en 2021, grâce aux legs et aux libéralités, et même grâce à nos produits d'investissement socialement responsable, nous avons pu recueillir suffisamment de ressources pour mettre en œuvre nos missions sociales.
- Constructive encore avec une base de donateurs fidèles et réguliers en hausse significative de +7%.
- Constructive enfin car nous avons accueilli un nouveau partenaire majeur, la Mutuelle Ociane Matmut, qui nous a accompagnés dans une démarche partenariale encore inédite.

Ces éléments, qui s'inscrivent dans la droite ligne de notre feuille de route inscrite au plan triennal 2022-2024, permettent aussi de considérer l'année 2021 comme une année de transition réussie pour notre Fondation.

- Transition en effet car notre modèle économique d'appel à la générosité du public, fortement bouleversé par la mise en place du RGPD en 2018, a dû être repensé. Or, le modèle de mécénat en nature, validé par nos instances de tutelles, s'installe de plus en plus dans les habitudes de nos partenaires. En 2021, près de 30% de la prospection a ainsi été mise en place par ce nouveau canal. Et quand on sait que la prospection a elle-même évolué de façon conséquente en passant de 465 000 envois en 2020 à plus de 800 000 envois en 2021, on mesure encore mieux l'importance de cette évolution.
- Transition également dans nos canaux de collecte, car nous déployons de nouvelles pistes davantage axées sur le digital, avec toujours la même attention portée à la relation de confiance entretenue avec chacun de nos soutiens.
- Transition enfin dans le modèle de gestion de nos Fondations abritées, qui ont en 2021 utilisé leurs fonds de réserves (fonds dédiés non affectés) entraînant une baisse mécanique du montant des abondements sans pour autant nuire à la quantité et la qualité des travaux soutenus.

Ce bilan très positif est le résultat de l'implication de tous, celle de tous les donateurs bien sûr, mais aussi celle de l'équipe opérationnelle, celle des membres des différentes instances, des multiples partenaires, qui tous ont à cœur d'agir pour que la Fondation de l'Avenir continue à être un acteur majeur dans le progrès médical pour tous. C'est cette implication forte et constante que je retiendrai au terme de cette 1^{ère} année de mandat et pour laquelle je tiens ici à exprimer ma profonde reconnaissance et admiration. ■

Ressources collectées auprès du public

Les dons

Depuis plusieurs années, la collecte de dons n'est pas un « Long fleuve tranquille ». Evolutions de la société et des attentes des donateurs, évolutions de la fiscalité (suppression ISF, impact sur les retraites), évolution de la réglementation (Règlement Général sur la Protection des Données), évolution des canaux de communication et des modes de paiement (sur Internet)... comme toute structure faisant appel à la générosité publique, la Fondation de l'Avenir est en constante adaptation de son modèle de communication vers ses donateurs et les prospects et a dû faire face, pendant plusieurs années, à la réduction du nombre de donateurs actifs.

Les efforts entrepris depuis 2019 semblent porter leurs fruits puisque le tendance s'est inversée : depuis 2020, le nombre de donateurs recommence à progresser, notamment grâce à l'augmentation du volume de la prospection. Ainsi, la collecte de 2021 est en progression de + 7,71 % et le nombre de donateurs a augmenté de 10,5 %.

La crise sanitaire de 2020 a souligné l'importance de la recherche médicale pour sauver des vies et la générosité des donateurs fidèles de la Fondation s'est maintenue en 2021. Suite aux opérations et messages d'information sur l'importance du soutien sur la durée, ils sont de plus en plus nombreux à effectuer leur don de façon régulière, en ayant souscrit au prélèvement automatique (+ 6,55 % en montant collecté par ce mode de paiement par rapport à 2020).

Concernant le canal utilisé, la collecte en ligne a progressé de 9,2 % en montant. Après le bond remarquable de 2020, lié au confinement, les donateurs ont conservé cette nouvelle habitude de paiement de leur(s) don(s).

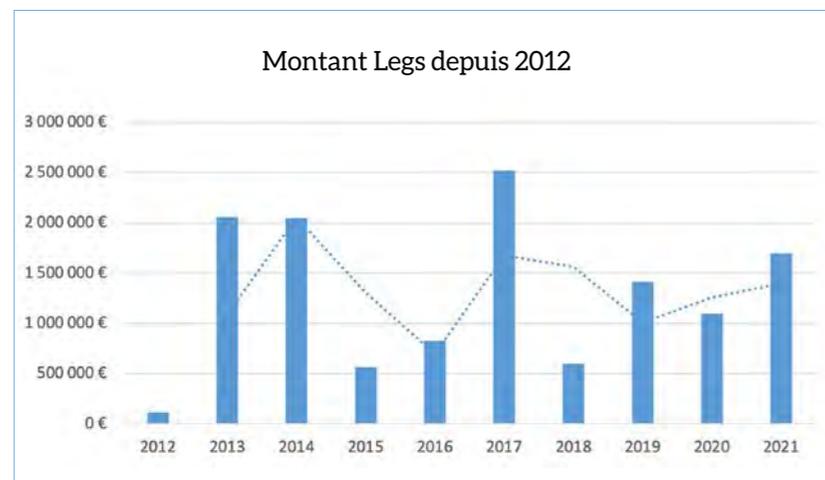
Pour faire face à la baisse au long cours du nombre de donateurs, le budget alloué à la prospection a été augmenté de façon importante en 2021. En parallèle, le modèle historique reposant sur des conventions de prêts de fichiers d'adhérents de la part des mutuelles partenaires ne pouvant plus être utilisé pour plusieurs partenaires, en respect du RGPD, le modèle basé sur un mécénat en nature s'est développé.

En 2021, un nouveau partenariat sur ce modèle a été signé et ce sont 90 000 messages d'appel à la générosité vers de tout nouveaux prospects qui ont été envoyés en mars 2021.

En conséquence, le volume de la prospection a été augmenté de 76 % par rapport à 2020 (et se rapproche du volume de 2017), permettant une collecte presque doublée en montant.

Pour ce qui concerne les Fondations abritées, deux d'entre elles font également appel à la générosité publique. Il s'agit de la Fondation Sandrine Castellotti et de la Fondation Matmut Paul Bennetot. En 2021, le montant cumulé de leur collecte s'élève à 59,5 K€.

Legs et donations



Reconnue d'utilité publique, la Fondation de l'Avenir est habilitée à recevoir des legs. En 2021, elle a perçu à ce titre des montants bien plus importants qu'en 2020 : 1 696 K€ (+ 56%). En 2021, un message thématique spécifique a été envoyé à nos fidèles donateurs. La brochure d'information sur ces sujets, mise à jour régulièrement, complète cette stratégie sur la thématique du legs. Les bienfaiteurs de la Fondation sont, dans leur très grande majorité, des personnes qui avaient déjà réalisé des dons à la Fondation de leur vivant.

Enfin, et comme c'est le cas depuis 2009, un hommage aux testateurs a été rendu à l'occasion de la Toussaint dans deux grands quotidiens nationaux (Le Figaro, Le Monde)

Don en confiance

La Fondation de l'Avenir est membre du comité de la charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Créé en 1989, le comité de la charte a vocation à promouvoir, à travers le label qu'il accorde à ses membres, une plus grande



rigueur pour permettre le « don en confiance ». Dans cette optique, il a élaboré une charte de déontologie pour les associations et fondations. Le comité de la charte réunit en 2021 95 organisations qui y adhèrent volontairement et s'engagent à respecter la charte de déontologie et à se soumettre à un contrôle continu.

Par son adhésion au comité de la charte, la Fondation de l'Avenir garantit donc à ses donateurs :

- Un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée ;
- Une rigueur dans la gestion de ses activités ;
- Une qualité de la communication et des actions de collecte de fonds ;
- Une transparence financière.

En 2021, le Comité du Don en Confiance a audité le fonctionnement de la Fondation de l'Avenir sur les axes de communication, gouvernance et de gestion. Son agrément triennal avait été renouvelé en 2019.

Pour plus d'informations sur le Don en confiance : <https://www.donenconfiance.org/>



Autres fonds privés

Mécénats

Ils nous font confiance :

- **Structures économie sociale :** Aésio mutuelle, AMF, Carac, Harmonie mutuelle, Inter Mutuelles Assistance, Klésia Mut', MASFIP, Matmut, MCDEF, MCF, MFP, MGAS, Mgéfi, mgen, MGP, MNT, Solimut Mutuelle de France
- **Fédérations :** Ligue Nationale de Basket, Mutualité Française
- **Associations :** Association Nationale de l'Académie de Chirurgie, AFCM

Née de la Mutualité, la Fondation de l'Avenir s'entoure d'hommes, de femmes, de personnes physiques et morales, qui partagent une même ambition : faire avancer la recherche médicale appliquée. Depuis plus de 30 ans, la Fondation s'appuie sur le soutien sans faille de ses partenaires mutualistes, et plus généralement celui de l'économie sociale. Grâce à ce soutien, la Fondation peut accroître la capacité de recherche des équipes médicales françaises, valoriser les résultats et sensibiliser le grand public aux problématiques de santé publique.

Ces partenariats peuvent prendre une ou plusieurs des formes suivantes :

Le Mécénat en numéraire :

Il permet la réalisation de projets dans le domaine de la recherche médicale appliquée, sur des champs d'action et/ou des thématiques préalablement définis. Ainsi, le mécénat numéraire permet le soutien aux missions sociales de la Fondation et peut se traduire par différentes formes de soutien.

Le montant des ressources en 2021 au titre du mécénat numéraire s'élève à 2 023 K€ (2 187 K€ en 2020) pour l'ensemble des activités de la Fondation de l'Avenir (-7,5%), dont 1 092 K€ au titre des Fondations abritées (-9,5%).

La baisse du mécénat en numéraire est essentiellement due au faible nombre de nouveaux entrants parmi les mécènes en 2021 en cette période singulière, et le fait que nous sommes dans une année hors Trophées de la Fondation de l'Avenir, qui engendre généralement des ressources pour les Prix remis. La diminution des montants des Fondations abritées s'explique quant à elle par la volonté des fondateurs d'optimiser leurs ressources en utilisant en priorité leurs fonds dédiés et non affectés lors des exercices précédents.

Le soutien aux missions sociales

Sur ce type de partenariat ponctuel, en 2021, la Fondation de l'Avenir a reçu le soutien financier de 15 mécènes que sont : AESIO, AFCM, AMF, Casden, FNMF, Fondation Pierre Fabre, Fonds Addict' Aide, Harmonie Mutuelle, IMA, Klesia MCdef, Masfip, Matmut, MGAS, MGEN, Mutuelle du Personnel du Groupe RATP.

Le fonds de soutien

La Fondation de l'Avenir peut ouvrir un fonds de soutien (fonds sans dotation en opposition au fonds avec dotation que sont les fondations abritées) si le mécène s'engage contractuellement à effectuer des versements périodiques d'un montant minimum.

Le fonds de soutien est un compte ouvert sur les livres de la Fondation de l'Avenir par une personne physique ou morale qui s'engage à verser ou à faire verser, chaque année, une somme d'un montant déterminé par le fondateur, en accord avec la Fondation de l'Avenir.

Deux fonds de soutien sont actuellement ouverts :

- **Le Fonds de Soutien « Avenir MASFIP pour la recherche et l'accompagnement en oncogénétique »** qui porte sur les champs de la recherche médicale et des innovations dans les pratiques de soins et d'accompagnement en oncogénétique.
- **Le Fonds de Soutien « Avenir MATMUT »** ; depuis 2014, ce fonds est dédié à la recherche sur les maladies mentales et les troubles liés aux maladies neurodégénératives. Depuis 2020, et jusqu'en 2022, les activités du fonds sont consacrées au soutien du Consortium PTOLEMEE, dont l'objectif est de cartographier le cerveau humain profond.

La Fondation abritée

Par décret du 17 décembre 1991, La Fondation de l'Avenir peut accueillir des fondations pour les organismes qui s'assignent des buts comparables aux siens. (Cf. rapport spécial des fondations abritées).

Le Mécénat en nature :

Les évolutions législatives induites par la mise en place du RGPD ont conduit la Fondation de l'Avenir à faire évoluer sa doctrine, notamment afin de permettre à ses partenaires de continuer à soutenir la collecte et de pouvoir bénéficier du mécénat en nature.

En conséquence, la Fondation de l'Avenir demande à ses mécènes, susceptibles de réaliser un don en nature à la Fondation de l'Avenir de s'engager à respecter les règles suivantes :

- La Fondation de l'Avenir demeure libre de refuser les dons en nature qui n'apparaîtraient pas cohérents et/ou adéquats avec l'objet même de la Fondation ou l'expression réelle de ses besoins, dans le cadre de son activité propre ou de l'activité des Fondations abritées.
- Le mécénat en nature, y compris le mécénat de compétence, aura pour vocation première d'être au service du projet de la Fondation de l'Avenir, intégrant les projets des Fondations abritées.
- L'apport du mécénat en nature (hors soutien à la collecte) ne pourra être supérieur annuellement à celui du mécénat financier, conformément à la clé de répartition arrêtée par le directoire, mandaté à cet effet par le conseil de surveillance. Le mécénat en nature a en effet vocation à compléter les ressources en numéraire, non à s'y substituer.

Le soutien à la collecte

Certains des partenaires de la Fondation de l'Avenir ont franchi le cap du mécénat en nature en vue de soutenir la collecte de la Fondation de l'Avenir. Deux modes ont été opérés en 2020 :

- Le prêt de fichier direct, dans le strict respect des obligations RGPD. Le partenaire de la Fondation autorise à contacter uniquement ses adhérents qui y ont consentis. C'est le cas cette année encore de la MGEN et de la MGEFI.
- Le soutien à la collecte en leur nom propre : le partenaire reste responsable du traitement et fait un appel au don au profit de la Fondation de l'Avenir. Également conforme au RGPD, cette opération est valorisée et fait l'objet d'un don en

nature entre la Fondation de l'Avenir et le partenaire, permettant à celui-ci d'obtenir un reçu fiscal. Cette année, MCF, Harmonie Mutuelle et Mutuelle Ociane Matmut ont choisi ce mode de soutien.

Le mécénat de compétence

Le mécénat de compétence est défini comme un don en nature par la doctrine fiscale administrative. Deux formes sont possibles : le prêt de main d'œuvre par lequel des salariés sont mis à disposition de la structure bénéficiaire, responsable du travail accompli ; la prestation de service permettant au mécène d'offrir la réalisation d'une tâche déterminée. En 2021, la Fondation de l'Avenir a bénéficié de mécénat de compétence pour deux de ses Fondations abritées, la Fondation MUTAC, pour un montant de 19 755,08 €, et la Fondation Solimut Mutuelle de France pour un montant de 13 056 €



Produits partage

La Fondation de l'Avenir a mis en place un mode de financement original au bénéfice de la recherche médicale : le fonds commun de placement "Avenir Partage ISR" (Investissement Socialement Responsable).

Il permet à ses souscripteurs, de rétrocéder annuellement, sous forme de dons, 2% de la valeur liquidative du fonds au profit de la Fondation. Le souscripteur bénéficie alors d'un crédit d'impôt égal à 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires.

Ce fonds éthique, initié par la Banque Française Mutualiste, et géré par OFI Asset Management permet d'assurer l'optimisation des performances financières tout en garantissant la sélection d'un portefeuille de valeurs d'entreprises notées sur leur engagement en termes d'Investissement Socialement Responsable.

Ce fonds a reçu en 2009 le label Finansol et a été ouvert aux particuliers.

Au 31 décembre 2021, les partenaires de la Fondation de l'Avenir inscrits au fonds Avenir Partage ISR sont au nombre de 17 : Apivia Mutuelle, AFCM, CARAC, FNMF, Harmonie Mutuelle, Matmut, KLESIA MCDEF, MGEN, MGEFI, MNFCT, MNT, Mutex, MF Normandie SSAM, Mutuelle Des Douanes, Mutuelle du Logement, Mutuelle du Personnel du Groupe RATP, Solimut Mutuelle de France.

Montant des ressources en 2021 au titre d'Avenir Partage ISR : 188 K€, soit -12,5 % par rapport à 2020.

Subventions publiques

En 2021, La Fondation de l'Avenir n'a perçu aucune subvention publique.

La Fondation en chiffres



Michel COUHERT
trésorier

Depuis 2020, la Fondation soutient les chercheurs avec des financements plus longs, compte-tenu de la reprise très progressive voire partielle de l'activité.

Les ressources de la Fondation de l'Avenir l'ont permis, avec la trésorerie, les dons, les legs et les mécénats perçus pendant l'exercice.

L'effort de la Fondation de l'Avenir sur ses charges s'est poursuivi, avec un léger ralentissement par rapport à la période précédente, du fait de la transition de gouvernance et de coûts conjoncturels.

En termes d'activité des Fondations abritées, l'année 2021 a été stable.

Ce sont donc huit Fondations sous égide, auxquelles il convient d'ajouter le Fonds Avenir Santé Numérique et les deux Fonds de soutien (Avenir Matmut et Avenir Masfip sur l'oncogénétique), qui composent l'entité morale Fondation de l'Avenir, en plus de son activité propre, jusqu'au 31 décembre 2021. ■

Règles et méthodes comptables

Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la Fondation de l'Avenir intègrent les comptes annuels des Fondations sous égide, à savoir :

- la Fondation Sandrine Castellotti,
- la Fondation Matmut Paul Bennetot,
- Eovi Mcd Fondation (bien que liquidée au 31/12/2020, certains projets se poursuivent)
- la Fondation Ecouter Voir,
- la Fondation MUTAC,
- la Fondation de La Mutuelle Générale,
- la Fondation Mutuelle des Motards,
- la Fondation Santé Environnement de la Mutuelle Familiale
- et la Fondation Solimut Mutuelle de France.

Les Fondations abritées, agréées par le Conseil de Surveillance de la Fondation de l'Avenir, sont juridiquement rattachées à la Fondation de l'Avenir et gérées en son sein de manière individualisée.

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte :

- Du règlement ANC n°2018-06 relatif aux personnes morales de droit privé à but non lucratif tenus d'établir des comptes annuels.

Dérogations aux principes comptables

- NÉANT

Evènements postérieurs à la clôture

La Fondation de La Mutuelle Générale, fondation abritée, a cessé son activité au 31 décembre 2021, la dotation initiale sera rétrocedée en 2022.

Changement de méthode comptable

Le directoire a pris la décision de retenir la méthode dite de préférence en matière d'indemnités de fin de carrière à compter de l'exercice 2021. L'application de ce changement de méthode a une incidence de 23 690 € sur le poste de Report à nouveau, correspondant à la valorisation 12/2020.

Une année encore particulière où nos donateurs ont répondu à nouveau présents.

Les produits d'exploitation (+15%)

Les ressources d'exploitation globales s'élèvent à 6 541 K€ (hors utilisation des fonds dédiés) en 2021, contre 6 150 K€ en 2020, soit une hausse d'environ 6 % par rapport à 2020. L'augmentation des ressources globales (+15%) provient en très grande partie de la cession des biens liés aux legs et de l'utilisation des fonds dédiés, conséquences de la mise en place de nouvelles méthodes comptables lors de l'exercice 2020.

Le montant des dons issus de la générosité publique est de 2 640 K€ en 2021 contre 2 451 K€ en 2020, soit une augmentation d'environ 8 % par rapport à 2020. Cette augmentation est d'autant plus remarquable qu'elle a été à nouveau obtenue dans ce contexte si particulier subi de tous et qui a impacté à la fois nos organisations, nos structures et nos fondamentaux (2ème année). Après l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en 2018, les facteurs conjoncturels (prélèvement à la source, suppression de l'ISF) en 2019, la crise sanitaire liée au Covid s'était « imposée » en 2020 fragilisant l'appel à dons. Cette activité reste aléatoire et appelle une gestion prudente. La part des fonds issus des partenariats est en recul par rapport à 2020 (-14%) tant sur la Fondation de l'Avenir que sur les fondations abritées. Ce recul s'explique mécaniquement : pour la Fondation de l'Avenir, 2021 n'étant pas une année « trophée », les dons des mécènes sont plus bas ; pour les Fondations abritées, certaines ont souhaité baisser leur engagement annuel pour privilégier la consommation de fonds dédiés non affectés lors des précédents exercices.

Les produits Partage ISR (-8%) connaissent un léger ralentissement de la position, conséquence d'un marché financier impacté tout au long de 2021 par les soubresauts de la crise sanitaire.

Les charges d'exploitation (+11%)

Les dépenses d'exploitation sont de 6 156 K€ (hors utilisation des fonds dédiés) en 2021, en hausse de près de 15 % par rapport à 2020.

Les charges structurelles présentent une hausse par rapport à 2020, essentiellement sur les charges de personnel à la suite du départ de l'ancien directeur général et sur « le loyer et les charges locatives ».

Ces hausses sont en partie compensées par les variations sur les écritures de legs ainsi que - la

diminution des frais de fonctionnement, d'un montant de 110 K€ au titre de commission de l'opération, versée en 2020 pour l'acquisition des parts SCPI.

En ce qui concerne les charges opérationnelles, l'engagement de la Fondation de l'Avenir pour soutenir les chercheurs a retrouvé un niveau d'avant COVID-19, malgré la poursuite de la pandémie et ses conséquences sur les équipes, avec une hausse de 185 k€ soit +7%. C'est la partie événementielle et valorisation, avec le délai de finalisation des projets et donc le retard en termes de publication, qui accuse une baisse de 7%. Par ailleurs, l'activité de contribution à la recherche de la Fondation de l'Avenir au sein d'EIT HEALTH a été en retrait, compte-tenu du resserrement des facteurs de sélection dans le processus d'une part et du léger retrait en cette année particulière des membres du FASN pour y accompagner la Fondation. Le montant des emplois liés à la recherche de fonds revient lui aussi à un niveau proche de celui de 2019, avec des effets positifs en termes de résultats.

Résultat

Le résultat 2021 de la Fondation de l'Avenir, dans son activité propre, est un excédent de +398 K€ (vs +81 K€ en 2020). Il est à noter que l'impact des Fondations abritées sur le résultat de la Fondation de l'Avenir est nul comme en 2020, ce qui induit que le résultat de la Fondation - Personne morale est de +398 K€ (à rapprocher de l'excédent de 81 K€ pour l'exercice 2020).

Le bilan de la Fondation de l'Avenir s'élève à 23 297 K€, comparé à 24 412 K€ en 2020, en légère diminution (-4,56 %).

Celle-ci est principalement due aux cessions sur les biens reçus en legs.

Par le résultat, les fonds propres se consolident à 15 371 K€ (+5,1%), tandis que les « fonds reportés et dédiés » diminuent de près de 14%, en conséquence essentiellement de la variation liée aux fonds reportés des legs ou donations.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021				
ACTIF	Montant BRUT	EXERCICE N	Montant NET	EXERCICE N-1
		(selon ANC 2018-06)		(selon CRC 1999-01)
		Amortissements et dépréciations (à déduire)		Montant NET
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	42 940	15 535	27 405	430
Autres immobilisations incorporelles	148 820	137 091	11 729	28 288
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	9 875	0	9 875	0
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	46 147	40 786	5 361	18 602
Autres immobilisations corporelles	206 673	134 547	72 126	108 483
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	76	77
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	143 900	0	143 900	984 400
Immobilisations financières	0	0	0	0
Participations et créances rattachées	76	0	76	76
Autres titres immobilisés	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000
Prêts	583	0	583	2 792
Autres	49 034	0	49 034	49 094
TOTAL I	1 647 959	327 960	1 320 000	2 192 139
Actif circulant				
Stocks et en-cours	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	1 402	0	1 402	1 454
Créances	0	0	0	0
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0	0	0	0
Créances reçues par legs ou donations	93 449	0	93 449	384 566
Autres	557 931	0	557 931	484 786
Valeurs mobilières de placement	11 903 750	41 235	11 862 514	11 675 819
Instruments de trésorerie disponibles	0	0	0	0
disponibilités	9 312 615	0	9 312 615	9 543 168
Charges constatées d'avance	149 213	0	149 213	130 979
TOTAL II	22 018 359	41 235	21 977 124	22 220 773
Frais d'émission des emprunts (III)	0	0	0	0
Primes et remboursements des emprunts (IV)	0	0	0	0
Ecart de conversion actif (V)	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	23 666 318	369 195	23 297 123	24 412 912

BILAN AU 31 DECEMBRE 2021		
PASSIF	EXERCICE N	EXERCICE N-1
	(selon ANC 2018-06)	(selon CRC 1999-01)
Fonds propres / fonds associatifs		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise		
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...	0	0
Fonds propres statutaires	3 811 225	3 811 225
Fonds propres complémentaires	1 160 078	1 080 078
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)	0	0
Fonds propres avec droits de reprise	0	0
Autres fonds associatifs (partie 1/2)	0	0
Fonds associatifs avec droit de reprise	0	0
Apports	0	0
Legs et donations	0	0
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)	0	0
Réserves	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	5 457 735	5 325 454
Réserves pour projet de l'entité	135 617	135 617
Autres	0	0
Report à nouveau	42 777	-15 250
Excédents ou déficit de l'exercice	398 175	81 716
Fonds propres Fondation de l'Avenir (sous total)	11 005 606	10 418 840
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	0	0
Fonds propres statutaires	591 000	671 000
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Fonds dédiés des Fondations Abrisés	3 774 092	3 555 800
Fonds propres Fondations Abrisés (sous total)	4 365 092	4 226 800
TOTAL I	15 370 698	14 645 640
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	204 991	1 226 268
Fonds dédiés	6 750 278	6 859 906
TOTAL II	6 955 269	8 086 174
Provisions		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	57 244	42 487
TOTAL III	57 244	42 487
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	0	0
sur autres ressources	0	0
TOTAL III bis	0	0
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	603	41 493
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Dettes fournisseurs et Compte rattachés	480 359	880 764
Dettes des legs ou donations	0	125 182
Dettes fiscales et sociales	190 807	180 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	167 144	335 409
Produits constatés d'avance	75 000	75 000
TOTAL IV	913 913	1 638 611
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL	23 297 123	24 412 912

Informations sur les rémunérations des dirigeants

Rémunérations des 3 plus hauts cadres dirigeants salariés ou bénévoles

Les rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés, visés à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élèvent à 0 €. **Les personnes retenues sont le président du Conseil de Surveillance, le trésorier et la secrétaire générale de la Fondation.**

Modalités de Rémunération et remboursement de frais

Conseil de surveillance

Conformément à l'article 6 des statuts de la Fondation de l'Avenir, les membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions et ont droit au remboursement des frais de mission et déplacement engagés.

Directoire et cadres salariés

Concernant l'effectif salarié, le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées et présentes dans l'effectif au 31/12/2021 s'est élevé pour l'exercice 2021 à 376 K€ contre 406 K€ en 2020 (mention conformément au Tac du 19 juin 2014 du Comité de la Charte et aux articles 21 et suivants du BOI N° 208 du 18 décembre 2006).

Quant aux membres du Directoire, il est rappelé qu'ils ont droit au remboursement des frais engagés, et dûment justifiés. A l'exception de la présidente du directoire, les fonctions de membres du directoire sont gratuites. La présidente du directoire étant le seul dirigeant dédié à temps plein à sa fonction, elle bénéficie, par décision du conseil de surveillance en date du 17 décembre 2020, d'une indemnisation,

conformément et dans la limite des dispositions de l'article 261-7-1 du code général des impôts (CGI) relatif à la rémunération d'un dirigeant d'un organisme sans but lucratif (OSBL).

Autres Instances

Il est rappelé que les membres des organes suivants ont droit au remboursement des frais de mission et déplacement engagés, et dûment justifiés, pour le compte de la Fondation de l'Avenir et des fondations abritées :

- Conseil scientifique ;
- Comité financier ;
- Comité de contrôle interne ;
- Comité de gestion des Fondations abritées ;
- Comité scientifique des Fondations abritées.

Par respect des obligations du Don en confiance, les frais liés au fonctionnement des instances, de la présidente du directoire et des collaborateurs chefs de pôle doivent être présentés au conseil de surveillance. Les modalités de remboursement ont été soumises aux conseillers lors de la réunion du 30 septembre 2021. Il convient de souligner qu'en 2021 les instances se sont déroulées par visio conférence pour la grande majorité d'entre elles, conformément aux dispositions exceptionnelles prévues en période de pandémie.

Les dépenses au titre de l'exercice 2021 se décomposent comme ci-après :

- Conseil de surveillance : 0 €
- Comité de contrôle interne : 0 €
- Directoire : 1 593,70 € (séminaire annuel, les 25 et 26 août 2021, déplacé à Nantes)
- Conseil scientifique : 0 €
- Présidente du directoire : 1 754,61 €
 - 685,20 € frais de déplacement
 - 559,61 € frais d'hébergement
 - 509,80 € frais de restauration
- Chefs de pôle : 0 €

Indemnités de fin de carrière (IFC)

Les indemnités de fin de carrière sont comptabilisées au bilan pour la première fois en 2021, pour un montant de 22 470 €.

L'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques :

Paramètres économiques

- L'augmentation annuelle des salaires est de 1% constant pour les catégories « Autres cadres » et « employé administratif ».
- Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 1% (inflation comprise).

Paramètres sociaux

- Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à 65 ans pour la catégorie « Autres cadres » et à 62 ans pour la catégorie « employé administratif »
- Le taux de rotation retenu est de 5 % dégressif jusqu'à 50 ans quelles que soient les catégories.
- Le taux de charges sociales patronales est de 50 % quelles que soient les catégories.
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

Paramètres techniques

- L'année des calculs retenue est 2021 et la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2016-2018 - données prov.
- Synthèse des engagements
- Indemnités de fin de carrière à verser (IFC + Ch. soc.) : 167 138 €
- Valeur probable des indemnités à verser : 129 729 €
- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 104 951 €
- Dette actuarielle : 22 470 €

Effectif moyen

	ETP	
	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	9	
Non cadres	8	
TOTAL	17	

Contribution volontaires en nature

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement ANC 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Leur montant est évalué à 229 514 €.

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants :

Prestations :

- Avec Mutuelle Ociane Matmut, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 76 738 €
- Avec la Mutuelle Centrale des Finances, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 14 486 €
- Avec Harmonie Mutuelle, un mécénat de compétence au profit de la Fondation de l'Avenir sous la forme d'une prestation de services pour le soutien à la collecte : 105 479 €
- Avec MUTAC un mécénat de compétence au profit de la Fondation MUTAC sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation abritée : 19 755 €
- Avec Solimut, un mécénat de compétence au profit de la Fondation Solimut Mutuelle de France sous la forme d'une prestation de services pour l'administration de la Fondation abritée : 13 056 €

COMPTE DE RESULTATS cumulé AU 31 DECEMBRE 2021

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services	5 935	6 089
Produits de tiers financeurs	0	0
Concours publics et subventions d'exploitation	0	0
Subventions	0	0
Produits liés à des financements réglementaires	0	0
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	2 640 898	2 451 795
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	1 695 781	1 097 186
Contributions financières	2 064 663	2 402 320
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 920	48 068
Utilisation de fonds dédiés	3 009 730	2 178 715
Autres produits	0	0
Cotisations	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs et donations	0	0
Contributions financières reçues	0	0
Versement des fondateurs	0	0
Quote-part de dotations Epargne Solidaire au compte de résultat	0	0
Autres produits	132 907	144 556
TOTAL I	9 551 834	8 328 729
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	3 750 498	3 177 090
Aides financières	207 000	137 465
Impôts, taxes et versements assimilés	175 968	123 391
Salaires et traitements	1 167 474	886 753
Charges sociales	521 385	420 955
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	70 964	103 977
Dotations aux provisions	0	0
Reports en fonds dédiés	3 250 675	3 066 728
Autres charges	0	0
Aides financières	0	0
Autres charges	262 784	514 292
TOTAL II	9 406 747	8 430 651
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	145 087	- 101 922

	Exercice N (selon ANC 2018-06)	Exercice N-1 (selon CRC 1999-01)
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	125 396	134 641
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	5 340	5 054
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	163 270	92 642
TOTAL III	294 006	232 336
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	41 105	5 470
Intérêts et charges assimilées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	32 472	79 817
TOTAL IV	73 577	85 287
2. RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	220 429	147 049
3. RÉSULTAT COURANT (avant impôts) (I - II + III - IV)	365 515	45 127
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	35 579	37 735
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0
TOTAL V	35 579	37 735
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	0	0
Sur opérations en capital	2 920	1 146
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL VI	2 920	1 146
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNELS (V - VI)	32 659	36 589
TOTAL des produits (I + III + V)	9 881 419	8 598 800
TOTAL des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	9 483 244	8 517 084
SOLDE INTERMÉDIAIRE	0	0
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	0	0
EXCÉDENT OU DÉFICIT	398 175	81 716
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	0	0
Prestations en nature	229 514	74 153
Bénévolat	0	0
TOTAL	229 514	74 153
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Prestations en nature	229 514	74 153
Mise à disposition gratuite de biens et services	0	0
Personnel bénévole	0	0
TOTAL	229 514	74 153

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 928 848	1 872 214	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 RÉALISÉES EN FRANCE	2 928 848	1 872 214	1.1 COTISATIONS SANS CONTREPARTIE		
- Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.2 DONS, LEGS ET MÉCÉNATS		
			- Dons manuels	2 640 898	2 451 795
			- Legs, donations et assurances-vie	1 695 781	1 097 187
1.2 RÉALISÉES À L'ÉTRANGER			- Mécénats		
- Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 AUTRES RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	5 935	6 089
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	689 824	478 873			
2.1 FRAIS D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	689 824	478 873			
2.2 FRAIS DE RECHERCHE D'AUTRES RESSOURCES					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	714 909	515 681			
TOTAL DES EMPLOIS	4 333 581	2 866 768	TOTAL DES RESSOURCES	4 342 613	3 555 071
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	6 560	48 068
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 937 548	1 653 937	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	1 921 955	917 566
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	6 271 128	4 520 705	TOTAL	6 271 128	4 520 705

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)

(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1		EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
- Réalisées en France	229 514	56 341	- Bénévolat		
- Réalisées à l'étranger			- Prestations en nature	229 514	74 153
			- Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		17 813			
TOTAL	229 514	74 153	TOTAL	229 514	74 153

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N-1
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	4 313 090	3 832 148
(-) Utilisation	1 895 464	917 566
(+) Report	1 937 548	1 653 937
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	4 320 174	4 313 090

Commentaire sur le Compte Emploi Ressources

Mode d'établissement du compte emploi ressources

Le Compte d'Emploi des Ressources (CER) au 31 décembre 2021 est présenté conformément au règlement comptable ANC 2018-06.

Il intègre les comptes des Fondations abritées en présentation cumulée.

Le total des emplois du CROD (Compte de résultat par origine et destination) correspond au total des charges du compte de résultat ; le total des ressources du CROD au total des produits du compte de résultat.

Dans la colonne « dont Générosité du public » est présentée l'affectation en emplois des produits issus de la générosité publique ayant fait l'objet d'une utilisation au cours de l'exercice, y compris les reports des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs et provenant de l'Appel à la Générosité Publique.

L'établissement du CROD tient compte :

- D'une réflexion sur les missions sociales de la Fondation de l'Avenir (quelle que soit leur source de financement : générosité publique – mécénats – complémentarités des Fondations abritées).
- De l'élaboration de règles d'affectation des frais aux trois rubriques des emplois : missions sociales – frais de recherche de fonds – fonctionnement.

L'affectation aux emplois des charges indirectes est effectuée selon des clés de répartition en fonction de l'activité.

Les autres charges sont imputées selon leur nature.

La répartition existant au sein de la Fondation de l'Avenir depuis 2021 (validation par le conseil de surveillance du 22 octobre 2020) concernant la masse salariale est la suivante :

- 25% en frais de fonctionnement généraux,
- 22% en frais de recherche de fonds et
- 53% au titre des missions sociales (soutien aux chercheurs, soutien à la recherche, contribution à la recherche clinique).

Emplois

Missions sociales

Les missions sociales représentent 3 929 K€ en 2021, soit 63 % des emplois (hors report en fonds dédiés) contre 3 477 K€ sur 2020. Elles sont financées pour 2 928 K€ en 2021 par des ressources provenant de la générosité du public.

Dans un souci de mise en cohérence, la Fondation de l'Avenir a souhaité articuler ses missions sociales autour de trois axes :

- Soutien aux chercheurs (précédemment recherche médicale et innovations en pratiques de soins)
- Soutien à la recherche et l'innovation (précédemment valorisation des projets et information scientifique)
- Contribution à la recherche

« **Le soutien aux chercheurs** » concerne le financement des chercheurs autour des thématiques de la recherche médicale et des pratiques de soins. Les modalités de soutien aux chercheurs se font via des programmes, des projets, des bourses, des prix et des études. C'est ainsi que la Fondation accompagne des thématiques qui couvrent tous les champs d'application de la médecine : oncologie, neurologie, cardiovasculaire... et aussi les pratiques de soins et d'accompagnement directement auprès des patients, tout au long de leur parcours.

« **Le soutien à la recherche et l'innovation** » : la Fondation a une vocation pédagogique, vis-à-vis de ses partenaires, de ses donateurs et plus largement du grand public. Elle utilise tous les canaux de communication, rencontres, événements, supports web multi média et publications.

« **La contribution à la recherche** » : c'est l'implication directe de la Fondation qui contribue par son action propre, avec ses

équipes, à la recherche (élaboration de protocoles de recherche, revues d'acceptabilité, communication, ...). Cet axe a été mis en œuvre en 2018 dans le cadre du Fonds avenir santé numérique notamment et, comme les deux autres, son évolution reste constante en pourcentage.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent sur 2021 à 1 190 K€ (soit 19% des emplois, hors report en fonds dédiés) contre 947 K€ sur 2020. Cela correspond aux frais d'appel aux dons, comprenant les coûts de fabrication et d'expédition des messages à destination des prospects pour solliciter les dons, la gestion informatique, le traitement des dons reçus (reçus fiscaux, saisie). Ils sont financés à hauteur de 58 % par la générosité publique.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement couvrent les frais généraux (personnels supports, les charges variables : honoraires et frais de missions, loyers répartis, certains frais de fonctionnement informatique...). Ces frais sont financés par les produits liés à la générosité du public, les produits nets financiers et les participations des mécènes, telles que définies dans les conventions de création (ou leurs avenants) des Fondations abritées et des conventions de mécénat.

Ressources

Produits liés à la générosité du public

Les ressources collectées sur l'exercice auprès du public sont constituées des dons et legs : 4 336 K€ sur 2021 contre 3 548 K€ en 2020 (+22%), hors utilisation des fonds dédiés antérieurs. Elles représentent 44 % des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat (41 % en 2020). Nous pouvons noter que les legs sont par définition « fluctuants » mais le niveau de ceux-ci reste, année après année, très important.

Il y a une augmentation significative en 2021, de 54% des legs.

Les dons des particuliers connaissent, eux, un essor de 7,71% sur l'exercice 2021 pour un montant total de 2 640 K€, soit 26,72% de la totalité des ressources.

Produits non liés à la générosité du public :

Le poste « contributions financières sans contrepartie » inclut mécénat et partenariat ainsi que les produits de partage, pour un montant total de 2 064 K€ sur 2021 (2 402 K€ en 2020) :

- Mécénat et partenariat : 1 830 K€ reçus en 2021 contre 2 186 K€ en 2020, soit une diminution de 16% sur 2021.
- Produits partage : 193 K€ (-10 % sur 2021)
- Contribution EIT-Health : 41 K€.

L'essentiel des produits partage provient d'un fonds commun de placement Avenir Partage ISR. Les souscripteurs peuvent reverser chaque année 2% maximum de la valeur liquidative du fonds à la Fondation de l'Avenir tout en bénéficiant d'un avantage fiscal.

Au global, les produits non liés à la générosité du public (contributions financières) représentent en 2021, 21 % du total de l'exercice (28% sur 2020).

Autres produits non liés à la générosité du public :

Ce poste (452 K€) est essentiellement composé de produits financiers (289 K€) et autres produits d'exploitation (163 K€).

Les produits financiers sont en hausse de 24% par rapport à 2020, essentiellement due à la prise de positions par rapport à notre portefeuille actions, selon les orientations du comité financier.

Ce poste représente 5 % du total des ressources de l'exercice 2021.

Subventions et autres concours publics : La Fondation de l'Avenir ne bénéficie pas de fonds publics.

Rapport du Commissaire aux comptes



FONDATION DE L'AVENIR

10-14 rue Brancion
75719 PARIS CEDEX 15

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Cabinet Jégard Paris
5 rue du Havre
75008 Paris
Tél. +33 1 45 31 53 37
contact@jegardcreatis.com

SAS au capital de 148 898 €
APE 6920Z - TVA FR 50 489 746 255
RCS Paris - Siret 489 746 255 00020
www.jegardcreatis.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile de France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris



FONDATION DE L'AVENIR

10-14 rue Brancion
75015 PARIS

SIREN : 349 590 588
APE : 7219Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021

Aux membres de la Fondation,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil de surveillance, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de l'Avenir relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Fondation de l'Avenir

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2021

Cabinet Jégard Paris

2/79

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans l'annexe des comptes annuels concernant :

- Le changement de méthode comptable concernant l'enregistrement des indemnités de fin de carrière, exposé § 3.4 *Changements de méthodes comptables* page 10 de l'annexe

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Le correct traitement des legs, donations et assurances-vie acceptés par le Directoire ;
- Pour les produits, nous avons examiné l'exhaustivité des dons par rapport à la base de données ;
- Pour les fonds dédiés et les fonds affectés, nous avons contrôlé la cohérence des mouvements par rapport aux utilisations de ces fonds ;

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil de surveillance.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer

la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Jégard Créatis

Fait à Paris, le 3 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes

CABINET JÉGARD PARIS

Représenté par,

Signé électroniquement par

CONNECTIVE NV - Connective

eSignatures de la part de

Patrick LAGUEYRIE

(p.lagueyrie@jegardcreatis.com)

Date : 03/05/2022 12:56:42

Signé avec le code à usage

unique : 754265

Patrick LAGUEYRIE

Associé

Annexes

Publications en lien avec des projets scientifiques soutenus

Retrouvez la répartition complète par thématique en page 38

Chercheuses/eurs	Etablissement	Ville	Pathologie	Titre et date de publication	Revue
Docteur Stéphane MANDIGOUT	Université de Limoges	Limoges	Neurologie	Les enjeux d'usage d'une solution numérique, pour le réentraînement à l'effort de patients atteints d'une maladie chronique, depuis leur domicile. 2021	Trayectorias Humanas Trascontinentales
Docteur Nicolas GUEROUT	Université de Rouen, UFR Santé	Rouen	Neurologie	Repetitive Trans Spinal Magnetic Stimulation Improves Functional Recovery and Tissue Repair in Contusive and Penetrating Spinal Cord Injury Models in Rats. 3 December 2021	Biomedicines
Docteur Anne BRIANCON-MARJOLLET	Université Grenoble Alpes	Grenoble	Pneumologie	VE-cadherin cleavage in sleep apnoea: new insights into intermittent hypoxia-related endothelial permeability. 24 Feb 2021	European Respiratory Journal
Docteur Mélanie PAILLARD	Université Lyon 1	Lyon	Cardio-vasculaire	Development of multiparametric analysis of human PBMC by flow cytometry: Determination of inflammatory and calcic profile. May 2021	Archives of Cardiovascular Diseases Supplements
Docteur Anne-Marie RODRIGUEZ	Université Paris-Est Créteil	Créteil	Thérapie cellulaire	Platelets Facilitate the Wound-Healing Capability of Mesenchymal Stem Cells by Mitochondrial Transfer and Metabolic Reprogramming. 2021 Feb 2	Cell Metabolism
Docteur Anne-Marie RODRIGUEZ	Université Paris-Est Créteil	Créteil	Thérapie cellulaire	Transcriptional analysis of mouse wounds grafted with human mesenchymal stem cells and platelets. 2021 Jul 3	STAR Protocols
Docteur Maude LE GALL	Université de Paris	Paris	Endocrinien et métabolique	Do Preoperative Esophageal pH Monitoring and High-Resolution Manometry Predict Symptoms of GERD After Sleeve Gastrectomy? 20 April 2021	Obesity Surgery
Docteur Maude LE GALL	Université de Paris	Paris	Endocrinien et métabolique	Long-term consequences of one anastomosis gastric bypass on esogastric mucosa in a preclinical rat model. 2020 December	Scientific Reports
Professeur Gilles THURET	Université Jean Monnet	Saint-Etienne	Vision	Epithelial Regeneration in Human Corneas Preserved in an Active Storage Machine. Translational Vision. February 2021	Translational Vision Science & Technology
Docteur Jing WANG	INSERM UMR U1298	Montpellier	Audition	Impulse Noise Induced Hidden Hearing Loss, Hair Cell Ciliary Changes and Oxidative Stress in Mice. 2021; Nov 25	Antioxidants (Basel)
Docteur Jing WANG	INSERM UMR U1298	Montpellier	Audition	Endogenous Pituitary Adenylate Cyclase-Activating Polypeptide (PACAP) Plays a Protective Effect Against Noise-Induced Hearing Loss. 2021; Mar 22	Frontiers in Cellular Neuroscience
Docteur Vivien MORIS	CHU de Dijon	Dijon	Cancer	A simple way to graft a bioactive polymer - Polystyrene sodium sulfonate on silicone surfaces. 2020 December	European Polymer Journal
Docteur Frédéric HAESEBAERT	CH le Vinatier	Bron	Psychiatrie	PLAN-e- PSY, a mobile application to improve case management and patient's functioning in first episode psychosis: protocol for an open-label, multicentre, superiority, randomised controlled trial. 10 August 2021	BMJ Open
Professeur Frédéric FAVREAU	CHU de Limoges	Limoges	Vision	Focus on cell therapy to treat corneal endothelial disease. 18 January 2021	Experimental Eye Research
Docteur Louis-Bastien WEISWALD	Université de Normandie	Caen	Cancer	Identifying patients eligible for PARP inhibitor treatment: from NGS-based tests to 3D functional assays. 25 March 2021	British Journal of Cancer
Docteur Marie-Laure PAILLERE MARTINOT	INSERM U1299	Paris	Psychiatrie	Dynamic Functional Connectivity in Adolescence-Onset Major Depression: Relationships With Severity and Symptom Dimensions. 2021 May 26	Biol Psychiatry Cogn Neurosci Neuroimaging
Docteur Marie-Laure PAILLERE MARTINOT	INSERM U1299	Paris	Psychiatrie	Association of Cannabis Use During Adolescence With Neurodevelopment. 2021 Jun 16	JAMA Psychiatry
Docteur Marie-Laure PAILLERE MARTINOT	INSERM U1299	Paris	Psychiatrie	Predicting Depression Onset in Young People Based on Clinical, Cognitive, Environmental, and Neurobiological Data. 2021 Mar 19	Biol Psychiatry Cogn Neurosci Neuroimaging
Docteur Marie-Laure PAILLERE MARTINOT	INSERM U1299	Paris	Psychiatrie	Development of Disordered Eating Behaviors and Comorbid Depressive Symptoms in Adolescence: Neural and Psychopathological Predictors. 2021 Dec 15	Biol Psychiatry
Docteur Marie-Laure PAILLERE MARTINOT	INSERM U1299	Paris	Psychiatrie	Immune-Related Genetic Overlap Between Regional Gray Matter Reductions and Psychiatric Symptoms in Adolescents, and Gene-Set Validation in a Translational Model. 2021 Sep 30	Front Syst Neurosci

Chercheuses/eurs	Etablissement	Ville	Pathologie		Titre et date de publication	Revue
Professeur Onnik AGBULUT	Sorbonne Université	Paris	Cardio-vasculaire		Efficacy of epicardial implantation of acellular chitosan hydrogels in ischemic and nonischemic heart failure: impact of the acetylation degree of chitosan. 6 November 2020	Acta Biomaterialia
Professeur Onnik AGBULUT	Sorbonne Université	Paris	Cardio-vasculaire		Design of Functional Electrospun Scaffolds Based on Poly(glycerol sebacate) Elastomer and Poly(lactic acid) for Cardiac Tissue Engineering. Dec 20	ACS Biomaterials Science and Engineering
Professeur Guillaume CARTRON	Hôpital Saint Eloi, CHU de Montpellier	Montpellier	Hématologie		Angiogenic factors could help us to define patients obtaining complete response with undetectable minimal residual disease in untreated CLL patients treated by FCR: results from the CLL2010FMP, a FILO study. 22 Nov 2021	Leukemia & Lymphoma
Docteur Eric OGIER DENIS	Hopital Bichat	Paris	Cancer		The appendix orchestrates T-cell mediated immunosurveillance in colitis-associated cancer. May 27, 2021	BMJ Open
Docteur Hervé ACLOQUE	INSERM U935, Université Paris-Saclay	Villejuif	Cancer		Role of circadian rhythm disorders on EMT and Tumor-Immune Interactions in endocrine-related cancers. 2021	Endocrine-Related Cancer
Docteur Hervé ACLOQUE	INSERM U935, Université Paris-Saclay	Villejuif	Cancer		Effets des altérations du rythme circadien sur l'évolution du cancer du sein [Effects of circadian rhythm disorders on breast cancer progression]. Mai 2021	Médecines/Sciences
Docteur Stéphanie BAUCHE	INSERM U974, Centre de recherche en myologie	Paris	Neurologie		New recessive mutations in SYT2 causing severe presynaptic congenital myasthenic syndromes. Dec 2020	Neurology Genetics
Docteur Céline COLNOT	INSERM UMR1163, Institut Imagine	Paris	Ostéo-articulaire		Mouse Periosteal Cell Culture, in vitro Differentiation, and in vivo Transplantation in Tibial Fractures. 2021 Aug 5	Bio-protocol
Docteur Céline COLNOT	INSERM UMR1163, Institut Imagine	Paris	Ostéo-articulaire		Direct contribution of skeletal muscle mesenchymal progenitors to bone repair. 2021	Nature Communications
Docteur Céline COLNOT	INSERM UMR1163, Institut Imagine	Paris	Ostéo-articulaire		FGFR3 in periosteal cells drives cartilage-to-bone transformation in bone repair. Oct 2020	Stem Cell Reports
Docteur Frédéric CHAPELLE	Ecole Ingénieur SIGMA Clermont	Clermont-Ferrand	Neurologie		Early deformation of deep brain stimulation electrodes following surgical implantation: intracranial, brain, and electrode mechanics. Juin 2021	Frontiers in Bioengineering and Biotechnology
Docteur Frédéric CHAPELLE	Ecole Ingénieur SIGMA Clermont	Clermont-Ferrand	Neurologie		Review of soft fluidic actuators: classification and materials modeling analysis. 2021	Smart Materials and Structures
Docteur Frédéric CHAPELLE	Ecole Ingénieur SIGMA Clermont	Clermont-Ferrand	Neurologie		Methodology for the selection of a smart material as actuator in neurosurgical robotics. 2020	Scientific Journal of the Ternopil National Technical University
Docteur Elisabeth QUAK	Centre François Baclesse	Caen	Cancer		Upfront F18-choline PET/CT versus Tc99m sestamibi SPECT/CT guided surgery in primary hyperparathyroidism: the randomized phase III diagnostic trial APAC H2. 2021	BMC Endocrine Disorders
Docteur Pierre-Simon BELLAYE	Centre Georges François Leclerc	Dijon	Cancer		The GRP94 Inhibitor PU-WS13 Decreases M2-like Macrophages in Murine TNBC Tumors: A Pharmacology-Imaging Study with 99mTc-Tilmanocept SPECT - 2021 Dec 2	Cells
Docteur Nicolas GUEROUT	Université de Normandie	Rouen	Psychiatrie		Repetitive Trans Spinal Magnetic Stimulation Improves Functional Recovery and Tissue Repair in Contusive and Penetrating Spinal Cord Injury Models in Rats - 2021 Dec 3	Biomedicines
Docteur Emmanuel BARBEAU	CHU Rennes Pontchaillou	Rennes	Neurologie		Building memories on prior knowledge: behavioral and fMRI evidence of impairment in early Alzheimer's disease - 2021 Oct 29	Neurobiol Aging
Docteur Anthony GELIS	Centre Mutualiste Neurologique de Propara	Montpellier	Handicap		French cross-cultural adaptation and validity of the Moorong Self-Efficacy scale: the MSES-FR, a measure of Self-Efficacy for French people with spinal cord injury - 2021 Nov 22	Disability and Rehabilitation
Docteur Etienne GIROUX-LEPRIEUR	Hôpital Ambroise Paré	Boulogne-Billancourt	Cancer		Baseline Hedgehog Pathway Activation and Increase of Plasma Wnt1 Protein Are Associated with Resistance to Immune Checkpoint Inhibitors in Advanced Non-Small-Cell Lung Cancer - 2021 Mar 5	Cancers (Basel)
Professeur Nathalie GODART	Institut Mutualiste Montsouris	Paris	Psychiatrie		Risk Factors for Oral Health in Anorexia Nervosa: Comparison of a Self-Report Questionnaire and a Face-to-Face Interview - 2021 Apr	International Journal of Environmental Research and Public Health

Chercheuses/eurs	Etablissement	Ville	Pathologie		Titre et date de publication	Revue
Professeur David BRASSAT	CHU Toulouse	Toulouse	Neurologie		Serum Neurofilament Levels and PML Risk in Patients with Multiple Sclerosis Treated with Natalizumab - 2021 Jul	Neurology - Neuroimmunology and Neuroinflammation
Docteur Alexandre NUZZO	Hôpital Beaujon APHP - Inserm U1148	Paris	Digestif		Plasma procalcitonin may be an early predictor of liver injury in acetaminophen poisoning: A prospective cohort study - 2021 Jun	United European Gastroenterology Journal
Professeur Robert GABRIEL	Centre Hospitalier Guillaume Régnier	Rennes	Neurologie		Multimodal brain imaging connectivity analyses of emotional and motivational deficits in depression among women - 2021 Apr 12	Journal of Psychiatry and Neuroscience
Professeur Philip GORWOOD	GHU Paris Psychiatrie et Neurosciences, Hôpital Sainte-Anne	Paris	Psychiatrie		Increased cognitive flexibility mediates the improvement of eating disorders symptoms, depressive symptoms and level of daily life functioning in patients with anorexia nervosa treated in specialised centres - 2021 Apr 14	European Eating Disorders Review
Professeur Nathalie GODART	Institut Mutualiste Montsouris	Paris	Psychiatrie		Nutritional status and anxious and depressive symptoms in anorexia nervosa: a prospective study. - 2021 Jan 12	Scientific Reports
Docteur Anne-Laure COUDERC	Hôpital Sainte Marguerite	Marseille	Cancer		Impact of care pathway for nursing home residents treated for cancer: ONCO-EHPAD study. - 2021 Jan 03	Support Care Cance
Docteur Jean-Marc TADIE	CHU de Rennes	Rennes	Cardio-vasculaire		Venoarterial extracorporeal membrane oxygenation induces early immune alterations. - 2021 Jan 06	Critical Care
Docteur Aurélie LETRANCHANT	Institut Mutualiste Montsouris	Paris	Psychiatrie		The ACAMTO study – impact of add-on osteopathic treatment on adolescent patients with anorexia nervosa: study protocol for a randomized controlled trial- December 11, 2020	Trials
Professeur Philippe MENEI	CHU Angers	Angers	Neurologie		Immersive Virtual Reality and Ocular Tracking for Brain Mapping During Awake Surgery: Prospective Evaluation Study - 2021 Mar 24	Journal of Medical Internet Research



10-14, rue Brancion
75015 Paris
Tél. : 01 40 43 23 80

Siège social :
255, rue de Vaugirard
75015 Paris

www.fondationdelavenir.org

